

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!

RONDÉE LE 25 MARS 1921
sous les auspices du
CARDINAL MERCIER

Directeur : L'ABBÉ R.-G. VAN DEN HOUT

SOMMAIRE

Rédemption du capitalisme
L'Occident et les Barbaresques
Que fera l'Italie?
L'Heure de Saint-Exupéry
En quelques lignes...
Chronique de la guerre
Jeanne d'Arc devant ses juges
Terre de France
La voix de nos Evêques :
Sur le renouveau chrétien qu'appellent les circonstances,
par S. Exc. Mgr Kerkhofs
Lectures

L.-Th. LÉGER
Robert POULET
Charles SAROLÉA
Camille MELLOU
* * *
Hilaire BELLOC
Omer ENGLEBERT
O. FORST de BATTAGLIA

Mgr Louis PICARD

Bruxelles, 57, rue Royale

Tél. 17, 20, 50

Compte-chèque postal 489.16

Banque de Reports et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : BRUXELLES, rue des Colonies, 11

Capital : 50,000,000 francs

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE

Comptes de 'Chèques
Comptes de Quinzaine à Taux Variable
Prêts sur Titres

Coffres-Forts
Dépôts de Titres et de Valeurs
Lettres de Crédit

Bureaux de Quartier :

Rue du Midi, 8, Bruxelles;
Rue de l'Autonomie, 2, Anderlecht;
Parvis Saint-Gilles, 33, Saint-Gilles;
Square Sainotelette, 17, Bruxelles;
Boulevard Bischoffshelm, 38, Bruxelles;

Rue du Balill, 79, Ixelles.
Place Liedts, 18, Schaerbeek;
Rue des Tongres, 62, Etterbeek;
Rue Général Leman, 8, Etterbeek;

Collèges, Pensionnats, Couvents, Communautés

Pour assurer votre ravitaillement par des maisons sérieuses
Adressez-vous aux firmes ci-dessous :

LE LYNX, Société Anonyme, à Bruxelles, 1 à 7, rue
Adolphe Lavallée.

Maison HANIN-GILLES, S. A. à Marche-en-Famenne, 21, rue
Saint-Laurent.

ou à ses filiales à Liège, rue des Franchi-
montois, 47.

à Dinant, place de Meuse.

à Arlon, avenue de Stopach.

à Bomal-sur-Ourthe.

Maison ACHILLE MOUFFE, S.A., à Châtelet, r. des Brasseurs.

CENTRALE COLONIALE, S.A., à Anvers, 96, r. du Couvent.

VREVEN-BUNTINCKX, S. A. à Hasselt, boul. des Martyrs.

Visites des délégués sur demande, sans engagement.

Remise à domicile par camions.

Adressez-vous à la firme la plus proche pour faciliter le transport.

Hermétisation métallique et SYSTÈME Calfeutrage BREVETÉ

Suppression radicale de tous courants d'air passant en dessous et
par les jointures des portes et fenêtres.

Nos joints en bronze sont d'une efficacité ABSOLUE et GARAN-
TIE parce qu'

ILS S'ENCASTRENT DANS LE BOIS

Suppression des poussières et infiltrations d'eau empêchent déperdi-
tion de chaleur et font réaliser économie de combustible de 25 à 30 %.

Procédé INVISIBLE, DURABLE et HYGIÉNIQUE.

Prix forfaitaire pour Namur et environs, 8 fr. le m. courant placé.

Guillotines, 10 fr. Belgique : 1 fr. en plus sur ces prix.

L'HERMÉTISATION, 38, rue Julien Colson

Salzannes (NAMUR)

Compte Chèque Postal : 128.886

A chacun son chocolat.

MARTOUGIN

est celui des vrais amateurs.

N'écoutez pas ce que les concurrents racontent.
LA MACHINE A COUDRE

SINGER sera toujours
la meilleure

FACILITÉS DE PAIEMENT

La Compagnie **SINGER** assure le travail à 1,000 Placiers,
Employés et Ouvriers, uniquement BELGES

Plus D'UN MILLION DE machines à coudre **SINGER**
en activité en Belgique

Nos anciens clients peuvent s'adresser dans tous nos Magasins
et à tous nos Représentants pour l'obtention d'un BON pour la
réparation gratuite de leur machine à coudre **SINGER** de famille.

SIÈGE SOCIAL : rue des Fripiers, 31, Bruxelles.

Fournisseurs brevetés de la Cour.

Succursales, dépôts et Agents dans toutes les villes du pays.



ENTREPRISES GÉNÉRALES DE TRAVAUX

Maurice Lemaine

Maison fondée en 1876

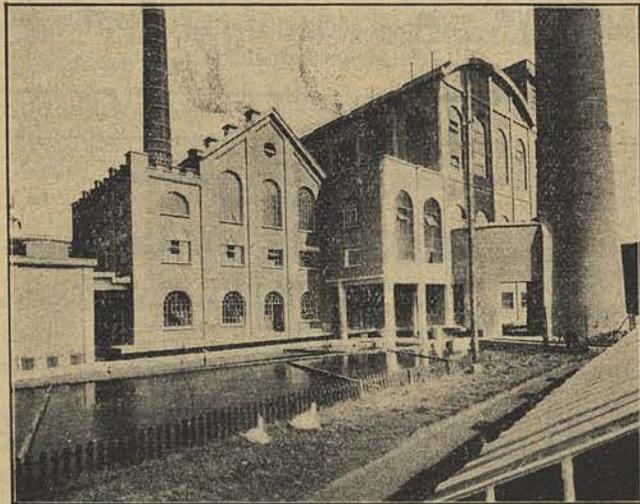
Toutes constructions :

Béton armé — Maçonneries — Parachèvement
Travaux industriels — Habitations — Silos à fourrages

**Abris en béton armé
contre gaz et bombardements**

ÉTUDES ET DEVIS SUR DEMANDE

130-132, avenue de Schaerbeek, VILVORDE — Tél. 51.02.43



Papeteries de Saventhem — 1938-1839

Chaufferie centrale électrique - cheminée de 64 mètres
Cabines pour transformateurs

POUR LA COUTURE
N'EMPLOYEZ QUE

LA SOIE A COUDRE
CORDONNET POUR BOUTONNIÈRE

” **Au Baton** ”

OU

LES SIMILI-SOIES

” **La Bella** ”

ET ” **Opera** ”

2 file

CE SONT LES MEILLEURES

POUR REPRISER

La Nouvelle

ET

” **Sepco** ”

LAINES MAMY

CE SONT DES PRODUITS S. E. P.

Fabrication belge En vente dans toutes les merceries

MAZOUT



Le meilleur combustible pour votre

CHAUFFAGE CENTRAL

Qualité, Service, Conseils techniques

TOUT EST DE PREMIER ORDRE CHEZ :

BELGIAN GULF OIL C^y S^{TR} A^{MB}, 99, avenue de France, Anvers

PHENIX WORKS

Soc. Anon.

FLEMALLE-HAUTE (Belgique)

TOLES GALVANISÉES ONDULÉES POUR TOITURES
TOLES GALVANISÉES PLANES, TOLES PLOMBÉES.
FEUILLARDS GALVANISÉS.
CHENEAUX, GOUTTIÈRES, TUYAUX DE DESOENTE
ARTICLES DE MÉNAGE GALVANISÉS.
ARTICLES DE MÉNAGE ÉMAILLÉS.

SOCIÉTÉ ANONYME DES ATELIERS DE CONSTRUCTION
ET DE GALVANISATION

SAUBLEINS

20, rue Wattelar, à JUMET Téléph. Charleroi 509.94

Tôles galvanisées, planes ou ondulées, droites ou cintrées. —
Toitures en tôles ondulées, droites ou cintrées. — Chéneaux,
gouttières, tuyaux de descente et tous les accessoires de toitures.
— Clôtures en tôles ondulées galvanisées. — Garage pour vélos.
Constructions métalliques. — Charpentes en fer.
Chaudronnerie en fer et en cuivre. réservoirs.
Tuyaux pour charbonnages (canars). Tuyauteries en toles
galvanisées.
GALVANISATION à façon de petites et grosses pièces.
GALVANISATION RICHE A CHAUD

S.A. H. & O. DE CRAENE

WAEREGHEM (Belgique)

Céruse par procédé hollandais
Blanc de Zinc — Minium de plomb
Litharge — Mine-orange

SOCIÉTÉ ANONYME de Produits Galvanisés
et de Constructions Métalliques

Ancienne firme J.-F JOWA, fondée en 1851, LIÈGE

Bâtiments coloniaux en tôle ondulée galvanisée
Spécialité de toitures pour Eglises,
Missions, Bâtiments d'administration
ENVOI DE L'ALBUM ILLUSTRÉ SUR DEMANDE
Tôles galvanisées planes. — Tôles galvanisées ondulées
pour toitures, planchers, parois, tabliers de ponts, etc.
Fers marchands et feuillards galvanisés.
Réservoirs galvanisés.

Couleurs - Vernis - Emaux

Établissements
M. DELVIGNE

Bureaux et Magasins : 38 à 42, rue Dewez, NAMUR
Usine : Saint-Marc (Namur)
Téléphone : 302 ADR. télégr. : Delvigne 302 Namur

Vernis gras et synthétiques -
Vernis à l'alcool - Émaux gras
et synthétiques - Standolie à
l'huile de lin, à l'huile de Bois de
Chine - Couleurs broyées et pré-
parées - Siccatis - Gommés
ester - Copal ester - Antirouille
Linoléates, Résinates - Email :
LUXOR - BLANC AMÉRICAIN
Hydrofuge

LA CERUSITE blanc spécial, solidité
de la céruse, spécial pour extérieur, résiste
à l'air salin.

LUXORINE : Couleurs à l'eau lavables
Seul fabricant de l'email « LUXOR »

REMISE A NEUF DES FAÇADES
par le

SILEXORE L. M. de Paris

Peinture directe inaltérable sur ciment sans brûlage
Protège les murs contre les intempéries. — Résiste à l'air
salin. — Application facile et économique.

Distributeur général pour
la Belgique

LES FILS LEVY FINGER
82-84, rue Edm. Tollenaere
BRUXELLES

Agent général pour le Hainaut
S. A.

Etabliss. FIDÈLE MAHIEU
96, aven. de Philippeville
MAROINELLE

NOMBREUX DÉPOSITAIRES

Demandez-nous le moyen d'obtenir gratuitement
le Manuel de la Désertation Plastique dans l'Art Moderne.

Clouterie & Tréfilerie des Flandres, s.a.

Gendbrugge-lez-Gand (Belgique)

Fils de fer et acier clairs, recuits, galvanisés, étamés, cuivrés,
pointes de Paris, clous de chaussure, crampons, rivets, boulons,
articles de boulonnerie à chaud, à froid; fil barbelé, treillis,
torons, grillages, feuillard, tous articles en fil de fer, toiles
pour moustiquales.

Treillarmé, treillis soudé pour béton armé et pour routes.

Adresse télégraphique : Clouterie Gendbrugge.

Téléphone : 174.40 (5 lignes).

Compte chèque postal : 9841.

Registre Com. Gand : 283.

Fonderie JULES D'HEUR

69, rue Chapelle, Herstal

DIVISION CHAINES : Toutes chaînes genre Ewart, Gray, Ley, éprouvées à 3 fois, effort normal avant expédition

ACCESSOIRES : Roues, Godets, etc. GRAND STOCK

DIVISION FONDERIE : Toutes pièces en fonte malléable suivant plans ou modèles

Atelier de parachèvement

Société Anonyme Métallurgique d'ESPERANCE-LONGDOZ

Rue d'Harsoamp n° 60, à LIÈGE

Adresse télégraphique
Eldoz-Liège

Registre du commerce
Liège N° 12

Codes used : A.B.O. 4° et 5° éditions, Western Union Bentley

**Fours à coke - Hauts fourneaux
Fonderies - Aciéries et Laminoirs**

Les Nouvelles Fonderies St-Hilaire

LOUIS ANTOINE

RUE DE LA MOTTE, 47, HUY

Téléphone : 636 HUY

Compte Chèq. Post. 97956

Fonte douce - Fontes spéciales - Petite mécanique
Ornements - Pièces suivant modèles
Tout pour la poêleri

**MEILLEURES RÉFÉRENCES POUR LA QUALITÉ
MOULAGE SOIGNÉ PRIX MODÉRÉS**

S. A. Fonderie DEJAER

SCLESSIN

Télégr. : Dejaer-Sclessin

Téléphone : 314.55

**Broyeurs - Mélangeurs - Malaxeurs
pour toutes industries**

Système breveté PIRLET-BRASSINE. - Pièces de rechange
pour broyeurs. - Toutes pièces en fonte

PARACHÈVEMENT

La Société Anonyme
des Ateliers de Construction de JAMBES-NAMUR
(Anciens Établissements Th. Finet)
à JAMBES-NAMUR

A MIS AU POINT :

Un abri individuel résistant et économique
Un abri collectif avec sas à air
Des dispositifs pour renforcement des
planchers de caves

PRIX SANS ENGAGEMENT

S. A. G. DUMONT & Frères

Usines à Plomb et à Zinc
- à SCLAIGNEAUX -

SOLAYN (Province de Namur, Belgique).

Adresse télégraphique : Dumfrer Sclaigneaux Belgique. Téléphone
Andenne 14 (quatre lignes)

ZINC OUVRÉ, en feuilles, tuyaux, couvre-joints, pattes, etc.
ZINC BRUT en lingots - PLOMB LAMINÉ - PLOMB,
TUYAUX - PLOMB A SOELLER - SOUDURE D'ÉTAIN -
PLOMB BRUT en saumons - SIPHONS ET COUDES EN
PLOMB - LAINE ET FIL DE PLOMB - ACIDE SULFURIQUE
Arséniate de plomb - Sulfate de zinc - Cadmium électrolytique
Alun de potasse - Sulfate d'alumine

ATELIERS DE LA DYLE

LOUVAIN

CHARPENTES MÉTALLIQUES
RÉSERVOIRS

Toutes constructions métalliques

EMBOUTISSAGE :
Pièces de toutes formes et dimensions
Tôles embouties pour abris

Bouteilles à acide carbonique

Carrières et Fours à Chaux de la Dendre à MAFFLES lez-ATH

PIERRES BLEUES · PETIT GRANIT · POUR BATIMENTS,
MONUMENTS
TRAVAUX D'ART. — SPÉCIALITÉ DE BLOCS FONCÉS
POUR MARBRERIE.
PIERRES BRUTES ET SCIÉES. — BORDURES. — PAVÉS.
CHAUX GRASSE POUR PLAFONNER, MAÇONNER
ET POUR L'AGRICULTURE

Tél. LIÈGE 605,59 Reg. du Com. Liège 916 Ch. P. 109.814

Bieuvlet, Redoté & C^{ie}

SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF

Tuyauteries en acier étiré et en tôle soudée
- pour tous usages et toutes pressions -
Réservoirs soudés. -:- Serpentina
- Exécution de tuyauteries suivant plans -
Soudure oxyacétylénique et soudure électrique
Travaux pour Mines, Sucreries, Briqueteries et Carrières
Brûleurs automatiques au charbon BUREAUX & ATELIERS :
pour chauffage central 340, rue Branche, Ans

Établissements HUSTINX

Société Anonyme

Rue Chéri, 20, 22, 24 - LIÈGE

Serpentins pour brasseries
Accessoires en fonte malléable
TUBES EN FER POUR EAU, GAZ ET VAPEUR. — TUBES
GALVANISÉS. — TUBES SPÉCIAUX POUR CHAUFFAGE
ROBINETTERIE EN GÉNÉRAL

Téléphones : 101.79, 164.00.
Registre de Commerce Liège n° 628.
Exposition Liège 1930, Médaille d'Or.

STOCK IMPORTANT DE 1^{er} CHOIX

ALÉSOIRS DROITS, CONIQUES, CHAUDRON-
NIER, extensibles et façon Paris.

MÈCHES AMÉRICAINES, fondu et rapide.

FRAISES A MÉTAUX.

TARAUDS et FILIÈRES au pas SI, WW, SAE, BSF,
GAZ et SPÉCIAUX.

LAMES DE SCIÉS.

SCIÉS CIRCULAIRES, fondu et rapide.

Joseph Ghysens

Rue Paradis, 19bis, LIÈGE

Téléphone 144.32

COMPAGNIE ANVERSOISE de Produits Chimiques

Soc. Anon.

21, Kipdorp — ANVERS

Adresse télégr. : Canverchim Téléphones 255.90 - 91 - 92

Minium de plomb pur poudre "COOKSON"

Tous produits industriels chimiques selon circulaire
que nous tenons volontiers à la demande des intéressés

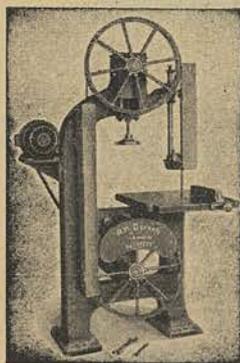
SOUDOMÉTAL S. A.

ELECTRODES
Matériel de soudure

Bureaux et Ateliers : Ch^{sée} de Ruysbroeck, 107

Tél. 43.45.65

FOREST



ANCIENNES USINES

Alphonse DECOCK

Succ. : RENÉ ET MARIE DECOCK
La Hestre-lez-Mariemont
Téléphone : 1478 La Louvière

MACHINES A BOIS

Scies à ruban — dresseuses — mises
d'épaisseur — toupies mortaiseuses
— affûteuses combinées universelles

AGENTS EXPORTATEURS
SONT DEMANDÉS

TOUT CE QUI CONCERNE

la VERRERIE

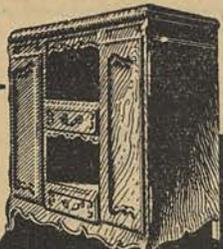
Bocaux - Bouteilles - Verres - Gobelets - Carafes
Verres Pyrex - Verres à Vitres - Glaces
vous sera fourni rapidement, aux prix les plus réduits
Renseignements ou voyageur sur demande.

Verreries-Gobeletteries Havrenne Frères

Soc. de Pers. à Resp. lim.

Téléph.
Charleroi : 512.06 - 512.48

JUMET



Ancien
OU
MODERNE

LE BEAU MEUBLE EST SIGNÉ :

Van Eynde

87-89, avenue
du Midi
BRUXELLES

MAWET

Matériel électrique en gros
Lampes à incandescence
SERT VITE SERT BIEN

Messieurs les Chefs de Communautés et Industriels
Consultez MAWET . C'est votre intérêt

Place du 20 Août, 32, LIÈGE - Tél. 155.71



FATA

Meubles
en acier

fabriqués par

S.A. FAVETA

LA LOUVIÈRE - BOUVY

Tél. L. L. 76

Usine spécialement outillée pour :

la fabrication de bureaux, classeurs, rayonnages
et armoires vestiaires ainsi que tous autres meubles
standard et hors série.

*Nombreuses références
des principales firmes et administrations du pays.*

FINI IMPECCABLE

SOLIDITÉ A TOUTE ÉPREUVE

Etude et devis gratuits de toute installation.



Philippe M. PFLUGER

ingénieur

SAUTER 93, rue du Chant d'Oiseau, Woluwe-St-Pierre. Tél. 33.95.98

Agent général

de la Maison Fr. SAUTER, S. A., à Bâle

se recommande spécialement pour ses

THERMOSTATS

Représentant de la :

Maison Trüb, Täuber et Cie, S. A., à Zurich (Suisse);
fabrique d'instruments de mesure électriques et appareils scientifiques
et de l'Aktiebolaget Kanthal, à Hallstahammar (Suède).
Fils et rubans pour résistances et fours électriques.

Établissements O. WAMBREUSE & C^{ie}

(SOC. COOP.)

41-43, rue Pasteur - BRUXELLES-MIDI

Reg. du Commerce de Bruxelles : 9.297 Compte Chèq. Post. : 490.66

Téléphones : Département Tôlerie : **21.60.94**

Direction et Département Caoutchouc : **21.48.45**

Métal inoxydable - Soudure - Chaudronnerie
Meubles - Articles industriels et d'entretien

Nous recommandons tout particulièrement aux pensionnats
et communautés religieuses notre extincteur d'incendie
PARAFEU SUFRO

**Tôlerie Mécanique
du Centre**



28, r. Edouard Anseele

LA LOUVIÈRE

Téléphone : La Louvière 539

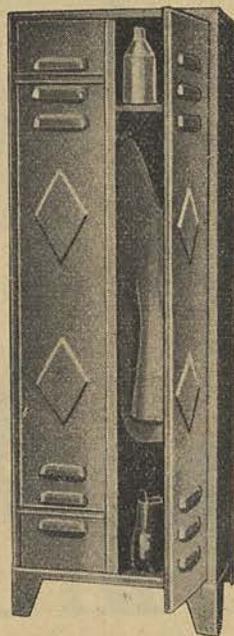
Tuyaux à ailettes en acier pour
chauffage à eau chaude, par vapeur
à basse pression, par vapeur à haute
pression. — Grande facilité de
montage. — Adhérence parfaite
des ailettes au tube.

Prix et catalogue spécial sur demande.

AUTRES SPÉCIALITÉS
Armoires-vestiaires, casiers et
rayons brevetés, meubles métal-
liques, garages à vélos, etc.

TUYAUX EN ACIER

EMBOUITISSAGE
Tous travaux en tôle jusque
4 mm. d'épaisseur, en cornières,
tés, plats, jusque 60 mm.



LA ROYALE BELGE

SOCIÉTÉ ANONYME
d'assurances sur la Vie
et contre les Accidents
Fondée en 1853

FONDS DE GARANTIE :
plus de
900.000.000 de francs

SIÈGE SOCIAL EN SA PROPRIÉTÉ

74, rue Royale, et 68, rue des Colonies

Adresse télégraphique
Royabelass

BRUXELLES

Téléphones :
12.30.30 (6 lignes)

VIE — ACCIDENTS — VOL — PRÊTS HYPOTHECAIRES — RENTES VIAGERES

Assurez-vous aux conditions les plus avantageuses

sur la vie et contre tous les accidents

PRIX IMBATTABLES!

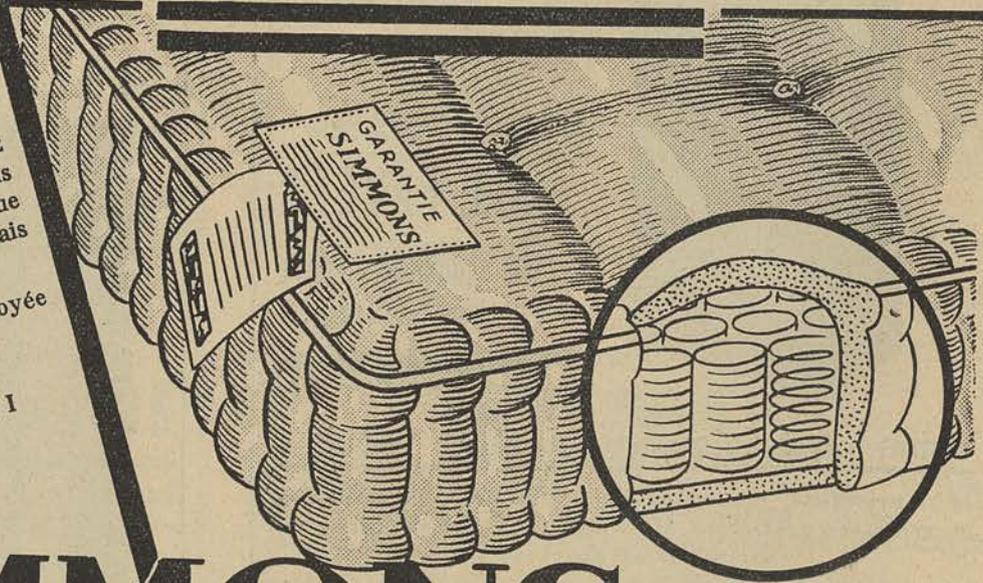
DU QUETUDE À L'AZUR

Les matelas **SIMMONS** à ressorts ensa-
chés mettent la qualité **SIMMONS**
à la portée de tous.

Avec **SIMMONS**, dormez à « poings
fermés », ce qui vous permettra d'être
frais et dispos au réveil; vous remplirez
avec joie votre tâche quotidienne et vous
n'éprouverez plus ce sentiment de fatigue
qu'un matelas ordinaire ne réussit jamais
à faire disparaître entièrement.

Documentation spéciale n° 39 envoyée
gratuitement sur demande à la

SIMMONS BELGE,
Boîte postale n° 72, Bruxelles I



SIMMONS

*Pour
mieux dormir!*

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

Rédemption du capitalisme
L'Occident et les Barbaresques
Que fera l'Italie?
L'Heure de Saint-Exupéry
En quelques lignes...
Chronique de la guerre
Jeanne d'Arc devant ses juges
Terre de France

La voix de nos Evêques :

Sur le renouveau chrétien qu'appellent les circonstances,
par S. Exc. Mgr Kerkhofs

Lectures

L.-Th. LÉGER

Robert POULET

Charles SAROLÉA

Camille MELLOU

* * *

Hilaire BELLOC

Omer ENGLEBERT

O. FORST de BATTAGLIA

Mgr Louis PICARD

Rédemption du Capitalisme⁽¹⁾

I. — Le capital

Il est nécessaire de s'entendre d'abord sur les termes Capital et Capitalisme. L'enseignement classique est que la production et la distribution comportent trois facteurs : les Ressources naturelles, le Travail de l'homme et le Capital. Une école plus récente, dont le principal interprète en France est le professeur Gaëtan Pirou, enseigne que la production et la distribution ne comportent que deux facteurs : les Ressources naturelles et le Travail de l'homme (2). Le capital se compose uniquement des moyens employés par l'homme pour exploiter les ressources naturelles et les adapter à la consommation. Le capital n'est donc qu'une modalité de la production et de la distribution, c'est-à-dire une manière de concevoir et réaliser l'action du travail de l'homme sur les ressources naturelles.

On entend donc par capital les biens intermédiaires entre les ressources naturelles et le travail humain. Ainsi, celui qui, le premier, fatigué de monter boire à la source, creusa une rigole pour amener l'eau devant sa caverne, inventa, si l'on peut dire, le « Capital ». De même aussi le premier qui s'avisait avec des tiges et des feuilles de fabriquer une hotte et s'en servait pour ramener chez lui le produit de sa cueillette. De même encore celui qui s'aperçut qu'en travaillant la terre au moyen d'instruments et en y semant des graines, il obtenait sa subsistance plus aisément qu'en se fiant à une problématique cueillette de graines sauvages.

Mais la rigole, la hotte, les instruments aratoires revêtent un

caractère spécial. Ce ne sont pas des ressources naturelles. Ça ne se mange pas, donc ils ne peuvent pas satisfaire directement les besoins primordiaux de nourriture et de boisson. Leur utilité ne vient que de ce qu'ils permettent d'obtenir, en de meilleures conditions, des biens destinés à satisfaire le besoin de nourriture de l'homme. Ils sont un intermédiaire entre les ressources naturelles et les biens de consommation.

Cette rigole, cette hotte, ces instruments aratoires sont des biens intermédiaires. A ceux-là seuls s'applique la notion de *capital*. Ni les ressources naturelles, ni le travail humain ne sont donc du « capital ».

Ma préférence va à cette définition du capital, car elle semble délimiter de manière plus précise le champ de cette notion. Je vous demande donc d'admettre que, dans ma pensée, chaque fois que j'emploierai le terme *capital*, j'entends par là les seuls *biens intermédiaires* entre les ressources ou *biens naturels* et les choses qui servent directement à satisfaire les besoins matériels et intellectuels de l'homme ou *biens de consommation*.

J'entends aussi par là, cela va sans dire, les diverses représentations juridiques de ces biens intermédiaires, par exemple le genre de créance qu'on nomme : actions de société anonyme. J'entends aussi l'épargne proprement dite, c'est-à-dire les réserves monétaires individuelles. L'argent épargné ne se mange ni ne se boit. Il sert à produire et distribuer, ou acquérir des instruments de production ou distribution, ou leurs représentations. L'épargne est donc un bien intermédiaire, est donc du capital.

Je vous demande de ne pas me chicaner sur le fait que les biens de consommation peuvent revêtir, dans la formidable complexité de notre économie moderne, le caractère de biens intermédiaires. Ainsi en est-il par exemple des livres, qui servent

(1) Conférence faite à la Bourse de Bruxelles, sous le patronage de l'Amicale Saint-Mathieu, groupement professionnel des agents de change catholiques.

(2) *Crise du Capitalisme*, 2^e édit., 1936, Sirey, Paris, notamment pp. 164 et suiv.

directement à satisfaire le besoin de s'instruire — mais qui, pour un technicien, constituent des biens intermédiaires, un *capital*, parce qu'ils lui servent à résoudre les problèmes de sa profession. De même les automobiles qui servent aux sports et aux voyages sont un bien de consommation ou deviennent un bien intermédiaire, s'ils servent à exercer une profession. Et de même le carnet d'épargne ou le dépôt en banque qui peuvent servir soit à acquérir des biens intermédiaires (l'outillage et l'atelier) ou, si la nécessité s'en fait sentir, à satisfaire des besoins de consommation (la maison d'habitation, par exemple).

II. — Le droit de propriété

Le capital n'existant que pour produire et distribuer les biens de consommation nécessaires ou utiles à l'homme, le problème des rapports entre l'homme et le capital se pose nécessairement.

Comme le *capital* n'existe qu'en fonction de l'adaptation des ressources naturelles aux besoins de la consommation, le problème se pose en même temps des rapports entre l'homme d'une part, les ressources naturelles et les biens de consommation d'autre part.

Le nom de ce problème est « *droit de propriété* ».

A qui appartient le capital? Car l'homme n'est pas un être qui vit isolé. Il est un « animal sociable », disait quelque philosophe.

Par suite, l'homme n'a pas seulement des droits, mais aussi des devoirs envers ses semblables.

Deux thèses extrêmes ici se confrontent — l'une qui affirme : *le capital est propriété privée de l'individu*. Par conséquent les objets auxquels il s'applique, c'est-à-dire les ressources naturelles et les biens de consommation, sont, dans la même mesure que le *capital*, susceptibles de devenir propriété privée de l'individu; celui-ci peut faire des biens qui sont sa propriété l'usage qu'il lui plaît, sans autre règle, guide ou norme que celle de son bon plaisir.

Dans cette thèse subsiste en son entier la conception romaine du droit de propriété privée : *Jus utendi et abutendi* : droit d'user et même d'abuser d'un bien quelconque.

Le droit romain complétait cette définition par un adage : *Qui suo jure utitur neminem laedit*. Celui qui use de son droit ne fait du tort à personne. Il le limitait toutefois dans le fait en proclamant que celui qui, tout en usant de son droit, commettait une imprudence ou une faute, et par là causait un dommage à autrui, était tenu à réparation. Ces principes atténués par la législation sociale et financière sont encore aujourd'hui à la base de notre législation civile et commerciale.

Par une suite logique de ces principes, cette même thèse considère l'intérêt privé comme seul moteur et seul frein de la production et de la distribution. Le seul souci est la *rentabilité*, c'est-à-dire réaliser un gain matériel, qui, actuellement, se traduit en monnaie : des dividendes et des tantièmes.

Peu importe la « productivité » d'une entreprise, c'est-à-dire son utilité sociale — si elle n'est pas « rentable », c'est-à-dire si elle ne produit pas de bénéfices. Peu importe même sa nocivité économique ou sociale, du moment qu'elle est rentable et échappe à la prise des gendarmes.

Cette thèse se nomme l'« *individualisme* ».

L'autre thèse rétorque : *le capital ne servant qu'à produire des biens de consommation* et tous les individus devant recevoir leur part de ces biens, l'individu ne peut prétendre à un droit de propriété privative sur des biens qui, en fin de compte, sont utiles et indispensables à l'ensemble de la société, que ces biens soient des ressources naturelles ou biens intermédiaires ou de consom-

mation. Le capital et les deux objets auxquels il s'applique : les biens de consommation et les ressources naturelles, ne peuvent être que propriété collective de la société par l'intermédiaire de l'Etat ou de ses démembrements.

Cette thèse se nomme « *collectivisme* ».

Donc à l'opposé de l'individualisme, le collectivisme envisage d'abord l'aspect social du problème de la production et de la distribution. Elles n'ont d'autre raison d'être que de satisfaire aux besoins de la consommation : ce qui passe au premier plan comme « moteur » ou « frein » n'est plus le profit individuel, l'intérêt privé, mais le souci du service à rendre. La productivité est le but essentiel à atteindre. On y sacrifiera l'intérêt privé et, s'il le faut, même la rentabilité.

La suite logique de ce postulat est que pour soumettre l'intérêt privé à l'intérêt social, on réduira à l'extrême l'usage du droit de propriété privée, voire on supprimera le droit de propriété privée lui-même. Autrement dit, il devra s'opérer une révolution tout au moins juridique d'une nature telle que le capital ainsi que l'objet sur lequel il exerce son action — les ressources naturelles — et de même le produit de son action — les biens de consommation — cesseront de pouvoir faire l'objet d'une propriété de l'individu pour devenir uniquement propriété collective de la société humaine à travers ses représentations : l'Etat et ses démembrements.

III. — Le capitalisme

Les notions de capital, d'individualisme et de collectivisme ainsi définies, on voit que le capitalisme n'est qu'un procédé technique, juridique et social (1).

Procédé technique : parce qu'il fait de l'emploi de plus en plus développé de biens intermédiaires la condition *sine qua non* de la production et de la distribution des biens à consommer.

Procédé juridique : parce qu'il admet le droit de propriété privée comme condition *sine qua non* des rapports entre l'homme et les divers biens, afin d'assurer le meilleur rendement à la production et à la distribution.

Procédé social : parce qu'il admet comme condition *sine qua non* du progrès, comme « moteur » indispensable de la production et de la distribution, l'intérêt privé de l'homme.

Mais n'est-ce point cela l'individualisme? Non, et c'est là l'erreur commise fréquemment d'assimiler capitalisme — procédé — et individualisme — attitude morale.

Une comparaison vous fera mieux saisir ma pensée. Un fusil de chasse peut être employé à abattre du gibier. Il arrive qu'un braconnier ou un invité maladroit s'en serve et tue un homme. Ceci n'est pas la faute du fusil de chasse mais de l'homme qui s'en sert.

Selon que ceux qui se servent du capitalisme seront tenants des morales purement individualistes, c'est-à-dire des hommes qui — sans même le savoir ni se l'avouer peut-être (les invités maladroits) — n'ont en affaires d'autres règles de conduite que le droit du plus fort — ou bien des hommes qui admettent une morale supérieure, où la justice sociale doit l'emporter sur l'égoïsme individuel, le capitalisme sera un instrument d'oppression qui appelle les révolutions, ou sera un facteur de progrès et de paix sociale.

Ces résultats, le capitalisme n'en est pas plus responsable que le fusil de chasse de tantôt.

Le litige n'est donc pas collectivisme contre capitalisme —

(1) GAËTAN PIROU, *op. cit.*, p. 18.

bien qu'on le dise presque toujours — mais collectivisme contre individualisme. Ceci signifie que tout le litige est axé sur la question de la propriété privée et de son usage, de ses profits et de leur usage.

Ceci explique aussi que dans la thèse collectiviste il n'est rien changé à l'aspect technique du capitalisme : l'emploi de biens intermédiaires. Bien au contraire, le collectivisme se propose de développer intensément les « biens intermédiaires » afin de réduire au minimum le travail individuel, et accroître au maximum le bien-être matériel des individus, aux moindres efforts et coûts.

Ce litige n'est pas né d'hier : corporatisme, mercantilisme, nationalisme économique en sont les reflets dans le passé. Aujourd'hui le bolchevisme, le nazisme, le fascisme, le corporatisme portugais, le *New Deal*, nos économies plus ou moins dirigées ne sont que des applications à une collectivité déterminée de principes oscillant entre la suppression quasi totale du droit de propriété privée et la limitation plus ou moins raisonnable de son usage.

IV. — La thèse catholique

Dans ce conflit autour du capitalisme, conflit qui semble purement matérialiste, mais qui relève d'abord, comme vous le voyez, d'idéologies différentes, quelle est la position de l'Eglise catholique? J'entends sa position doctrinale. Je dis à dessein doctrinale, car nous n'examinerons ici que les thèses, et non point les hypothèses.

Nous n'examinerons donc pas l'attitude pratique de l'Eglise dans les hypothèses économiques soviétique, naziste, fasciste, portugaise ou de pays à régime dit démocratique ou d'économie dirigée — mais uniquement la thèse, c'est-à-dire les sommets de la doctrine.

Nous avons à notre disposition un monument, aux sens philosophique et juridique du terme : c'est l'encyclique *Quadragesimo Anno* que vous connaissez tous. Nous n'avons donc qu'à citer et résumer :

L'Encyclique (1) prend nettement position en faveur du droit individuel à la propriété privée de n'importe quelle catégorie de biens :

« Les hommes ont reçu de la nature et donc du Créateur le droit de propriété privée tout à la fois pour que chacun puisse pourvoir à sa subsistance et à celle des siens et pour que grâce à cette institution les biens mis par le Créateur à la disposition de l'humanité remplissent effectivement leur destination. »

Mais immédiatement après avoir établi ce droit, Pie XI, reprenant la doctrine de Léon XIII en *Rerum Novarum*, rappelle un principe aussi fondamental que le droit : « Le droit de propriété ne se confond pas avec son usage. »

L'appréciation de ce légitime usage doit être faite en évitant deux écueils :

« D'une part de nier ou atténuer à l'excès l'aspect social et public du droit de propriété. D'autre part, de contester ou voiler son aspect individuel. »

En d'autres termes, la définition romaine — et païenne — du droit de propriété ne peut être accueillie : le propriétaire s'il a le droit d'user, n'a pas celui d'abuser de ses biens. C'est la condamnation de l'individualisme. *Jus utendi, sed non abutendi* — telle est la définition catholique du droit de propriété privée.

Mais ne peut être accueillie non plus la thèse collectiviste, qui,

pour supprimer les abus évidents de l'usage du droit de propriété privée, conçu à la façon individualiste, veut supprimer le droit lui-même en son entier.

« Ce n'est pas des lois humaines, mais de la nature qu'émane le droit de propriété individuelle : l'autorité publique ne peut donc l'abolir (1)... »

Tout en rejetant à la fois l'individualisme et le collectivisme — les deux méthodes extrêmes d'emploi du procédé technique capitaliste, — l'Encyclique, prend tout aussi nettement position en faveur du droit de l'Etat à réglementer l'usage du droit de propriété privée (2) :

« Dieu a voulu abandonner la délimitation des propriétés à l'industrie humaine et aux institutions des peuples. »

« L'autorité publique peut donc, s'inspirant des véritables nécessités du bien commun, déterminer à la lumière de la loi naturelle et divine l'usage que les propriétaires pourront ou ne pourront pas faire de leurs biens. »

L'Encyclique, à côté du droit de propriété individuel et du droit de l'Etat à en réglementer l'usage, indique aussi les limites à la fois aux droits de l'individu et à ceux de l'Etat.

S'adressant à ceux qui détiennent les leviers de commande, elle leur rappelle :

« L'Etat n'a pas le droit d'épuiser la propriété privée par un excès de charges et d'impôts.

» Toujours doivent demeurer intacts le *droit naturel de propriété et celui de léguer ses biens par voie d'hérédité*; ce sont là des droits que l'Etat ne peut abolir, car l'homme est antérieur à l'Etat et la société domestique a sur la société civile une priorité logique et une priorité réelle (3). »

« L'objet naturel de toute intervention sociale est d'aider les membres du corps social et non pas de les détruire ni de les absorber (4). »

Tout ce que l'autorité publique peut faire c'est : « Tempérer l'usage du droit de propriété individuelle et le concilier avec le bien commun (5). »

Quant aux individus, après avoir consacré leur droit à la propriété privée, à la libre disposition des biens par voie d'hérédité, et par conséquent à celui de constituer des épargnes et de toucher des revenus — l'Encyclique souligne :

« L'homme n'est pas autorisé à disposer au gré de son caprice de ses revenus disponibles, c'est-à-dire des revenus qui ne sont pas indispensables à l'entretien d'une existence convenable et digne de son rang. Bien au contraire, un très grave précepte enjoint aux riches de pratiquer l'aumône et d'exercer la bienfaisance et la magnificence... »

» Celui qui consacre les ressources plus larges dont il dispose à développer une industrie, source abondante de travail rémunérateur, pourvu toutefois que ce travail soit employé à produire des biens réellement utiles, pratique d'une manière remarquable et particulièrement appropriée aux besoins de notre temps l'exercice de la vertu de magnificence (6). »

La conclusion est donc nette : l'Eglise condamne l'individualisme et le collectivisme. Mais condamne-t-elle spécialement *Quadragesimo Anno*, condamne-t-elle le capitalisme comme le dit (avec de nombreux autres d'ailleurs) le professeur Gaëtan Pirou (7).

(1) *Ibid.*, p. 27.

(2) *Ibid.*, pp. 26, 27.

(3) *Ibid.*, p. 26.

(4) *Ibid.*, p. 38.

(5) *Ibid.*, p. 27.

(6) *Ibid.*, p. 27.

(7) *Crise du capitalisme*, p. 48.

(1) *Quadragesimo Anno*, édit. Rex, Louvain, p. 25.

Non certes : A aucun endroit il n'est question de condamnation du capitalisme. Bien plus, en rappelant que sont de droit naturel le droit de propriété privée et celui de léguer ses biens, l'Encyclique admet comme un procédé légitime le capitalisme — puisque sa base principale est le droit naturel de propriété privée et sa conséquence logique : l'épargne qui constitue les « biens à léguer ».

Ce que l'Encyclique condamne et en termes particulièrement sévères, c'est l'abus du procédé :

« Les institutions juridiques destinées à favoriser la collaboration des capitaux en divisant et en limitant les risques sont devenues trop souvent l'occasion des plus répréhensibles excès. Nous voyons, en effet, les responsabilités atténuées au point de ne toucher que médiocrement les âmes : sous le couvert d'une résignation collective se commettent les injustices et les fraudes les plus condamnables. Les hommes qui gouvernent ces groupements économiques trahissent, au mépris de leurs engagements, les droits de ceux qui leur ont confié l'administration de leur épargne (1). »

Il n'y a pas que l'Eglise qui porte cette condamnation méritée. Voici ce que dit le professeur Gaëtan Pirou, peu suspect cependant de tendresse pour le collectivisme, en son chapitre « Bilan de la controverse » (2) :

« Jadis, le profit apparaissait dans le bilan des sociétés anonymes sous l'apparence des dividendes distribués aux actionnaires. Aujourd'hui, on n'aurait qu'une bien faible et bien fautive idée des bénéfices, ainsi que du mécanisme de leur création et de leur répartition si l'on s'en tenait à cet élément. A le prendre seul en considération, on serait conduit à penser que le profit capitaliste est extrêmement réduit et que l'Etat, par la cascade d'impôts dont il frappe les revenus des sociétés anonymes et des valeurs mobilières, en prélève une fraction plus élevée que les actionnaires eux-mêmes. En réalité, la fraction substantielle des profits, comme la gestion effective des affaires, a cessé d'être l'appilage de la collectivité des actionnaires. En partie pour échapper à des impôts très sévères, en partie aussi pour réserver à ceux qui figurent autour de la table du conseil d'administration le plus gros morceau des bénéfices réels de l'entreprise, des procédés nouveaux ont été mis en œuvre, qui dissimulent une part appréciable du profit dans des postes obscurs ou encore les disséminent dans des filiales que dirigent les administrateurs de société mère, mais d'où les actionnaires de celle-ci sont absents.

» Finalement, les bénéficiaires véritables du mécanisme capitaliste à l'heure actuelle ne sont plus les actionnaires, mais les administrateurs.

» Or ceux-ci forment une petite oligarchie très fermée, que l'on retrouve dans les affaires techniquement les plus diverses, ce qui tendrait à faire croire que souvent les hauts profits sont moins la rémunération de capacités techniques véritables que la contre-partie d'apports en relations et en influences d'ordre financier, voire d'ordre politique. Une enquête récente établit qu'en 1932, 90 personnes occupaient 735 places d'administrateurs dans des sociétés importantes dont 277 dans des compagnies d'assurances, 180 dans des banques, 54 dans des chemins de fer, etc... »

Ces réels abus du procédé capitaliste n'ont pu exister que grâce à une conception individualiste spécifiquement païenne de l'usage du droit de propriété. Réaliser un profit pour satisfaire les passions de l'avarice et de l'orgueil — ces péchés capitaux — et non comme juste rémunération du service rendu.

Quadragesimo Anno en souligne les conséquences collectivistes : (1)

« La concentration des richesses, l'accumulation d'une énorme puissance, d'un pouvoir économique discrétionnaire aux mains d'un petit nombre d'hommes qui, d'ordinaire, ne sont pas les propriétaires mais les simples dépositaires et gérants du capital qu'ils administrent à leur gré... »

« Cette accumulation de forces et de ressources amène à lutter pour s'emparer de la puissance et ceci de trois façons : on combat d'abord pour la maîtrise économique, on se dispute ensuite pour le pouvoir politique... Le conflit se porte enfin sur le terrain international... »

Et voici « les dernières conséquences de l'esprit individualiste dans la vie économique »... :

« La libre concurrence s'est détruite elle-même; à la liberté du marché a succédé une dictature économique. »

Enfin brochant sur le tout :

« La confusion entre l'économique et le politique » la « déchéance du pouvoir » qui, au lieu de « gouverner de haut », est « tombé au rang d'esclave... de toutes les passions et de toutes les ambitions de l'intérêt ».

IV. — Rédemption

L'Eglise catholique propose aux adversaires un terrain d'entente. Le droit de propriété privée doit être reconnu. Mais son usage doit tenir compte des fins sociales des richesses.

En fait, les individus ne sont pas capables par eux-mêmes de contraindre leur égoïsme à subir les limitations qu'impose à l'usage du droit de propriété l'ensemble des devoirs sociaux, le « bien commun ». S'ils en étaient capables, il ne faudrait ni magistrats ni gendarmes.

Dans la mesure de ces incapacités individuelles ou de groupes privés, l'Etat a non seulement le droit mais le devoir d'imposer les contraintes nécessaires à la réalisation des buts légitimes de toute société humaine.

Suivant que cette entente entre les deux tendances extrêmes pourra être réalisée, ou non, le capitalisme en tant que procédé juridique et social sera sauvé ou perdu.

Et c'est cela que je nomme Rédemption du Capitalisme.

Est-elle nécessaire? — est-elle possible? Voici ce que nous allons examiner.

* * *

Cette redemption est-elle nécessaire?

Rédemption suppose péril plus ou moins imminent. Le capitalisme est-il en danger? Oui, certes, moins que certains prophètes qui ont annoncé sa faillite ne le croient ou l'espèrent, mais il est en danger sérieux. Il serait puéril en présence des événements actuels de le nier.

Il est en danger pour trois raisons principales. D'abord parce que la notion saine de l'usage du droit de propriété privée est loin de régner, ni même d'être connue dans le monde entier. La presque totalité de l'Asie, de l'Afrique et la Russie l'ignorent, ou l'ont rejetée.

Sur deux milliards environ d'êtres humains, plus de la moitié encore n'ont peut-être aucune notion de la propriété privée : les uns sont encore habitués à vivre sous un régime tribal, ou féodal, ou communautaire, où quelques chefs, ou bien de petits groupes sont propriétaires, les individus n'ayant que l'usage relatif des fruits de leur travail. Un grand nombre vivent dans un état de dénuement matériel tel que la notion de propriété privée, s'ils la possèdent, leur apparaît comme vide de sens.

(1) *Quadragesimo Anno*, édit. Rex, p. 56.

(2) *Ibid.*, pp. 105, 106.

(1) *Ibid.*, pp. 45, 46.

Ensuite, parce que là où le capitalisme est réellement entré dans les mœurs — c'est-à-dire la grande majorité de la race blanche, et une infime minorité des races de couleur — les abus de l'individualisme appliqué à la méthode capitaliste ont été tels qu'une violente réaction s'est dessinée, non pas contre les abus seulement, mais suivant la règle de toute réaction violente, en dépassant le but, contre le principe même du droit de propriété privée, base essentielle du capitalisme.

Enfin parce qu'une vaste coalition s'est formée pour le détruire.

En son article *Une dangereuse Erreur* (1) un spécialiste des questions russes, le comte Soltykoff, cite deux documents suggestifs :

En avril 1939, M. Makhlis, intime de Staline, proclamait que le « navire soviétique était préparé » pour une « dernière lutte décisive et qu'il était conduit par Staline à l'assaut du capitalisme et pour l'établissement de la commune mondiale ».

En août 1939, dans un document expliquant les raisons du pacte avec le Reich allemand, le Komintern dit : « Le gouvernement soviétique et le Komintern veulent se tenir à l'écart du conflit, tout en restant prêts à intervenir à un moment favorable pour la révolution sociale, c'est-à-dire lorsque les puissances engagées dans le conflit seront affaiblies par la guerre. »

Voyez les tragédies polonaise et finlandaise.

Ignorances diverses des uns, abus des autres, exploitation de ces deux faits par l'idéologie collectiviste : voilà trois menaces qu'il ne faut pas sous-estimer.

Une « rédemption » est donc nécessaire.

* * *

La rédemption est-elle possible?

Le capitalisme est donc en danger. Mais moins qu'on ne le pense parfois. Les motifs de cette opinion vous montreront aussi pourquoi le capitalisme, malgré la déformation que lui fait subir l'individualisme, mérite d'être sauvé. Ces motifs sont de simple bon sens et d'observation froide des faits.

D'abord le capitalisme avec sa base : le droit de propriété privée, est la seule forme d'activité qui tienne réellement compte de la complexité de l'être humain. Ce n'est pas un vain mot que de dire « la propriété privée est de droit naturel ».

Pour agir, le capitalisme fait appel, non seulement aux forces physiques et intellectuelles de l'homme, mais aussi à ses forces morales. Il fait appel à l'être humain tout entier — avec ses qualités et ses défauts, ses vertus et ses vices. Car l'homme est un complexe bizarre, dont les défauts et les vices servent souvent à magnifier les vertus et qualités, à leur faire donner leur plein rendement.

Le collectivisme a le tort de croire que les hommes, en leur immense majorité, sont des saints, qu'ils n'ont que des qualités et des vertus, qu'on peut donc leur demander de tout subordonner à un seul idéal — le service social, la productivité. Le collectivisme croit que l'exception que constituent des Trappistes, ou des Carmélites, ou des Petites Sœurs des Pauvres, est applicable à toute la race humaine, sans même en exiger les bases fondamentales : le vœu de pauvreté individuelle et la croyance à une vie future.

Car les catholiques savent très bien — et quelques exceptions le pratiquent — ce qu'est le collectivisme. A titre d'essai, allez donc faire un « noviciat » chez des Trappistes, des Bénédictins, des Petites Sœurs des Pauvres, vous saurez alors, mieux qu'en lisant Marx ou Lénine, ce qu'est vraiment le collectivisme. Vous

(1) *Revue catholique des idées et des faits*, numéro du 1^{er} déc. 1939, p. 16, col. 2.

saurez aussi que seule une minorité très petite, une élite véritable peut pratiquer les renoncements que postule le collectivisme catholique. De plus, les collectivistes chrétiens ne se proposent pas la domination des masses — car « leur royaume n'est point de ce monde ».

La masse des êtres humains n'étant pas des saints, il faudra toujours faire appel à l'ambition légitime, à *l'auri sacra fames*, donc au droit de propriété privée et à son usage pour obtenir le maximum de rendement. Voyez le « Stakahnovisme » chez les Soviétiques.

Ensuite le formidable équipement, le magnifique développement économique du monde est dû au capitalisme, tant au sens technique que juridique et social. Tandis que jusqu'à présent les réalisations du collectivisme sont douteuses.

Qu'en faisant propagande des abus et erreurs de l'individualisme les collectivistes aient contribué à améliorer la condition sociale des salariés par le développement des lois sociales, à peine peuvent-ils invoquer cela à leur actif — car des « libéraux » notoires, et surtout l'Eglise catholique, là où elle a trouvé écho, peuvent revendiquer la priorité et la très large part de ces réalisations. On peut même dire que ces réalisations ont été entravées dans la mesure où l'Individualisme de droite et le Collectivisme de gauche réunissaient leurs efforts pour faire échec aux enseignements de Léon XIII.

Si la masse de nos salariés est en général mieux vêtue, logée et nourrie que des Nègres, des Jaunes, voire même que les salariés hongrois ou balkaniques, c'est bien à l'efflorescence du procédé capitaliste qu'ils le doivent.

Si l'on peut organiser des lois sociales, assurer des pensions, payer des indemnités d'accident de travail, des indemnités de chômage, c'est bien parce qu'il y a des entreprises capitalistes, à tous les degrés de grandeur, dont l'activité permet de réaliser suffisamment de profits pour financer ces œuvres de justice sociale.

Que l'on n'objecte pas que le régime « collectiviste » supprimerait ces causes d'intervention — car ce se ait prétendre que le collectivisme pourrait d'abord abolir la Nature humaine — ce qui n'est pas.

Il y a eu, il y a encore des ombres épaisses au tableau : autrefois le *Sweating system*, aujourd'hui le chômage. Les disettes n'ont pas disparu et des crises de sous-consommation s'y ajoutent. A toutes les époques, des krachs financiers — des Etats plus ou moins faux-monnayeurs.

C'est l'homme, cela.

Aucun régime, pas même collectiviste pur n'en sera exempt. Car tout « régime » est appliqué par des hommes donc par des êtres faillibles par essence.

Reste à voir, lorsqu'on fait grief au capitalisme d'une sous-consommation par exemple, qui se traduit en fermeture de mines, de charbonnages, en destruction de blé, coton, café, ou qu'on lui fait grief du chômage ou de krachs financiers, reste à voir quelle est, en ces malheurs, la part de responsabilité de l'égoïsme individualiste et celle des interventions maladroites d'inspiration collectiviste.

Il n'y a pas que l'enfer qui soit pavé de bonnes intentions!

* * *

En résumé, parce qu'il tient compte, mieux, se base sur la complexité de l'être humain — parce qu'à son bilan, s'il faut inscrire un lourd passif, celui-ci est plus qu'effacé par la splendeur de l'actif; parce que ce lourd passif n'est pas inhérent au procédé capitaliste, mais à l'esprit des hommes qui l'ont employé ou combattu; parce qu'il est basé sur le Droit naturel; parce qu'en

un mot, il est le seul procédé humain dans son principe, le *capitalisme* mérite d'être sauvé et le sera.

Jamais les forces de régression ou contre nature n'ont pu s'assurer un triomphe durable.

V. — Conditions de cette rédemption

A quelles conditions cette nécessaire rédemption peut-elle être réalisée? On peut les résumer comme suit, d'après *Quadragesimo Anno*.

Il faut réaliser une réforme d'ordre spirituel : christianisation ou mieux rechristianisation individuelle et collective. Cette réforme spirituelle devra inspirer et actualiser une réforme essentielle de structure : la reconstitution des corps et ordres professionnels et leur collaboration avec l'Etat.

a) LES CORPS PROFESSIONNELS

De leur reconstitution *Quadragesimo Anno* fait un ordre : « L'objectif que doivent avant tout se proposer l'Etat et l'élite des citoyens, ce à quoi ils doivent tout d'abord appliquer leur effort, c'est de mettre un terme au conflit qui divise les classes, et de provoquer et encourager une cordiale collaboration des professions. »

« La politique sociale mettra donc tous ses soins à reconstituer les corps professionnels » (1).

Précisons d'abord que, par reconstitution des corps professionnels, il ne faut pas entendre un impossible retour au corporatisme d'autrefois. Il faut entendre par là : « Des organes bien constitués des « ordres » ou des « professions » qui groupent les hommes, non pas d'après la position qu'ils occupent sur le marché du travail, mais d'après les différentes branches de l'activité sociale auxquelles ils se rattachent (2).

Ceci n'exclut nullement les syndicats patronaux ou de salariés — mais implique à côté des syndicats de « classe », l'existence d'organismes communs ayant en vue le bien de la profession elle-même et dont l'activité s'exerce sur des objets d'ordre uniquement professionnel.

Entre ces corps professionnels et l'Etat doit s'établir une collaboration. Non pas une domination de l'un sur l'autre, mais une entente sur ce qui touche à l'ordre public de manière qu'aucun des deux organismes n'empiète sur les attributions de l'autre. Si l'Etat veut régenter dans le détail les diverses activités professionnelles, il n'aboutira qu'à une bureaucratie tentaculaire qui, à l'image d'une pieuvre colossale, étouffera toute l'activité économique, et périra ensuite faute d'aliment pour se soutenir.

De même si les corps professionnels veulent régenter l'Etat, ils finiront fatalement par n'observer la chose publique que du point de vue étroit du tisserand ou du banquier — le royaume sera divisé contre lui-même et périra.

Ici encore *Quadragesimo Anno* nous fournit des directives :

« Par suite de l'évolution des conditions sociales, bien des choses que l'on demandait jadis à des associations de moindre envergure ne peuvent plus désormais être accomplies que par de puissantes collectivités.

» Il n'en reste pas moins que... ce serait commettre une injustice, en même temps troubler d'une manière très dommageable l'ordre social, que de retirer aux groupements d'ordre inférieur

(les corps professionnels) pour les confier à une collectivité plus vaste et d'un rang plus élevé (l'Etat) les fonctions qu'ils sont en mesure de remplir eux-mêmes.

» Que l'autorité publique abandonne donc aux groupements de rang inférieur le soin des affaires de moindre importance, où se disperserait à l'excès son effort : elle pourra dès lors assurer plus puissamment, plus efficacement, les fonctions qui n'appartiennent qu'à elle parce qu'elle seule peut les remplir : diriger, surveiller, stimuler, contenir selon que le comportent les circonstances ou que l'exigent les nécessités (1). »

A titre d'exemple de la tendance actuelle vers l'organisation de corps professionnels et d'une collaboration avec l'Etat : voyez certains aspects de notre législation moderne.

Oh, je le sais bien, nous sommes loin de la perfection en ces domaines. Il ne faut cependant pas tout condamner en bloc. Evidemment, ce n'est ni le temps, ni le moment de nous livrer à une exégèse de nos différentes lois sociales, financières, fiscales et économiques. Mais vous me permettrez cependant de vous citer un exemple de bonne législation dans chaque domaine :

En législation sociale, je vous signale la très belle institution des Commissions paritaires. Ici nous avons une application presque littérale des principes de *Quadragesimo Anno*. Les syndicats patronaux et ouvriers, sans cesser d'exister, ont constitué sur la base professionnelle des organismes dont la mission est d'intervenir dans les questions de salaires et de durée de travail. Les principes généraux (loi sur le contrat de travail, des 40 heures par exemple) sont fixés par l'Etat. Le détail de l'application est laissé aux corps professionnels dont l'expression est la Commission paritaire.

En législation financière vous vivez l'exemple : c'est la reconstitution de l'ordre des agents de change et tout récemment de celui des courtiers et intermédiaires aux bourses de marchés à terme de marchandises et denrées (arrêté n° 77 du 30 novembre 1939. *Moniteur* du 11 décembre 1939).

En législation fiscale, c'est l'article 22 des lois coordonnées en matière d'impôt sur le revenu, article qui prévoit la possibilité d'établir, après consultation des groupements professionnels intéressés, des bases de taxation forfaitaire.

En législation économique, c'est l'institution du conseil du contentieux économique.

Il nous manque évidemment la base indispensable à toute bonne législation sociale, financière, fiscale et économique — c'est-à-dire une bonne organisation professionnelle.

Comme le dit très exactement M. Henri Velge en sa récente étude sur *L'Institution professionnelle*, tout esprit impartial devra reconnaître que des problèmes vitaux pour la Belgique eussent reçu, en présence des événements internationaux, une solution beaucoup plus aisée si le gouvernement s'était trouvé en présence d'une organisation professionnelle en complet fonctionnement.

Certainement aussi les conséquences pénibles d'un krach retentissant eussent été évitées si la profession intéressée avait été réellement organisée, et non pas seulement apparemment organisée. Car une organisation professionnelle digne de ce nom doit, outre un contrôle efficace sans être tracassier, donner aux tiers auxquels ses membres offrent leurs services une assurance matérielle que les clients ne seront point victimes de fautes professionnelles dépassant la solvabilité personnelle de l'un des membres.

Ceci nous ne l'avons nulle part encore, sauf en matière d'assurance-vie.

(1) *Quadragesimo Anno*, édit. Rex, p. 38.

(2) *Ibid.*, p. 39.

(1) *Ibid.*, pp. 37-38.

b) RECHRISTIANISATION

Mais les réformes de structure ne sont rien si l'esprit qui les informe demeure strictement matérialiste. Il faut en revenir à des conceptions spiritualistes. C'est-à-dire en revenir à une conception chrétienne des *méthodes individuelles*, des *méthodes de gouvernement*, des *relations internationales*.

Rechristianisation, c'est-à-dire que la notion pratique que nous nous faisons trop souvent de l'usage du droit de propriété privée et de l'usage de la puissance publique doit être profondément révisée à la lumière de ces lois fondamentales du christianisme, Justice, Charité et Solidarité sociale, croyance aux forces spirituelles distinctes des forces matérielles et destinées à leur survivre parce qu'éternelles.

La nécessité de cette rechristianisation est démontrée par les faits que nous vivons actuellement.

Précisons d'ailleurs qu'en parlant de « rechristianisation » l'Eglise ne fait pas appel à une conversion immédiate et générale au catholicisme. Elle ne fait pas appel non plus aux seuls catholiques. Elle sait trop bien qu'aller à la messe n'est pas nécessairement preuve d'une conception chrétienne de la vie : Paris vaut bien une messe, disait Henri IV. Combien d'Henri IV n'existe-t-il pas ?

Non; l'Eglise fait appel et ordonne la collaboration de tous les hommes de bonne volonté, de quelque religion ou philosophie qu'ils se réclament, du moment qu'ils admettent et respectent la loi naturelle. La foi est un don de Dieu à un petit nombre — mais tous ont une conscience, et en cette conscience est gravé un décalogue qui peut se résumer en cet unique commandement :

Aimez votre prochain comme vous-mêmes pour l'amour de Dieu. C'est-à-dire : Ne lui faites point ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit, et agissez envers lui comme vous aimeriez qu'on agît envers vous.

L'Evangile nous enseigne qu'au dernier jugement, la condamnation suprême sera prononcée contre ceux-là qui ayant vu leurs frères nus, et affamés, ne les ont ni vêtus ni nourris, tant matériellement que spirituellement. Mais quelle sera la condamnation portée contre ceux qui auront affamé et dévêtu leurs frères ?

Pour prendre un exemple en votre profession de boursiers, n'y a-t-il pas lieu de revoir les méthodes de la publicité financière? Aux désordres actuels, celle-ci n'a-t-elle pas de graves reproches d'imprévoyance tout au moins à se faire, pour avoir puissamment aidé aux concentrations, à la formation de ces monstres d'argent, d'industrie, de commerce, à ces accaparements de puissance que condamnent *Quadragesimo Anno* et tous les économistes un tant soit peu clairvoyants ?

Ne peut-on inscrire à son passif le développement chez les petits capitalistes de la recherche du profit par seul amour du lucre; la chasse au « tuyau » afin de réaliser sans peine un bénéfice au détriment d'autres moins bien renseignés — tout l'ensemble des manœuvres à la hausse ou à la baisse, dont le résultat n'est pas une production, mais un simple déplacement de valeurs monétaires? Manœuvres qui ne méritent pas le nom de « Capitalistes », car elles ne produisent ni ne distribuent rien, mais aboutissent souvent à de formidables pertes sèches, sans profit pour personne sauf quelques initiés et au grand dam de la collectivité.

La publicité financière n'a-t-elle pas parfois mérité cette malédiction portée par Pie XI en ces termes :

« Il faut enfin signaler ces hommes trop habiles qui, sans s'inquiéter des résultats honnêtes et utiles de leur activité, ne

craignent pas d'exciter les mauvais instincts de leur clientèle pour les exploiter au gré de leurs intérêts » (1).

Evidemment, il y a aux manifestations d'individualisme généralisé de larges excuses. L'exemple vient de haut : Car ceux-là même qui chargés des hautes fonctions de l'Etat auraient dû favoriser une conception chrétienne des affaires ont, au contraire, trop souvent basé leur politique tant intérieure qu'extérieure à des degrés divers sur des principes qu'eussent approuvés les chefs d'Etats païens.

Les victimes se défendent comme elles le peuvent. C'est le droit de tout être en état de légitime défense. Mais on assiste alors aux manœuvres destructrices de l'économie d'un pays telles que la thésaurisation ou les achats d'or stérilisé au fond d'un coffre. Il n'empêche cependant que cet état d'esprit soit d'origine essentiellement matérialiste.

C'est bien ce que vient de dire S. S. Pie XII, en son encyclique *Summi Pontificatus* :

« A l'entrée du chemin qui conduit à l'indigence spirituelle et morale des temps présents, se trouvent les efforts d'un grand nombre d'hommes pour détrôner le Christ. »

« Les valeurs morales selon lesquelles, en d'autres temps, on jugeait les actions privées et publiques, sont tombées, par voie de conséquence, en désuétude; et la laïcisation si vantée de la société... a fait réapparaître, même dans des régions où brillèrent pendant tant de siècles les splendeurs de la civilisation chrétienne, les signes toujours plus clairs, toujours plus distincts, toujours plus angoissants d'un paganisme corrompu et corrupteur. »

Faut-il s'étonner des nationalismes exacerbés, des déifications de l'Etat, des fiscalités expropriatrices — toutes thèses et faits nettement condamnés par l'Eglise et par toute saine économie politique? Qu'attendre d'autre du « laïcisme », c'est-à-dire du paganisme officiel qui régent le monde? Qu'en attendre sinon ce « terrible ouragan de la guerre » ces « prévisions apocalyptiques de malheurs » (Encyclique *Summi pontificatus*) fruits « de la ténébreuse semence de violence et de haine » (ibid.), déposée dans le cœur des hommes par ceux qui ont entrepris la déchristianisation des masses.

De capitalistes individuels enfermés dans une organisation sociale qu'informe un matérialisme plus inconscient peut-être que voulu, que peut-on attendre d'autre qu'un individualisme exacerbé, qui appelle par un juste choc en retour un collectivisme destructeur?

* * *

Il est temps de conclure. En son message au Congrès américain le 3 janvier 1940 le président Roosevelt disait :

« Nous devons regarder en avant pour comprendre le genre de vie qu'auraient nos enfants si une grande partie du reste du monde était obligée d'adorer le Dieu imposé par le chef militaire ou s'il était défendu d'adorer Dieu tout simplement. »

Oui, nous devons regarder en avant. Que nous allions, au travers du feu, du sang, et des larmes, de drames individuels sans nombre, de catastrophes collectives, qu'à ce prix nous allions vers la rechristianisation des méthodes de gouvernement individuel, national et international, il est permis de l'espérer, bien plus nous devons le croire.

« Nous voulons bâtir une Europe nouvelle, un monde nouveau », ont proclamé MM. Chamberlain, Daladier et bien d'autres.

(1) *Ibid.*, p. 56.

Cette phrase a sonné d'une manière toute particulière, car au moment où elle fut prononcée, elle a retenti comme réponse approbative à l'Encyclique *Summi Pontificatus*, où le Pape rappelle cette parole du Christ : « Me voici à l'entrée et je frappe ». Voyez la résurrection espagnole, gage de l'avenir.

* * *

Dans cette œuvre de régénération une place de choix doit être occupée par la Belgique, non suspecte d'aucun impérialisme, et traditionnellement férue de juste mesure.

Et vous, les agents de change, vous pouvez en ce domaine exercer une action profonde; car vous êtes en première ligne de la bataille autour du capitalisme. Vous êtes les intermédiaires nécessaires entre les puissances financières — qu'il ne s'agit pas de supprimer, mais d'humaniser — et la masse des épargnants individuels — dont il vous incombe notamment de faire l'éducation financière et économique. Vous êtes de ceux qui peuvent arriver à redresser l'extraordinaire déformation que le procédé capitaliste a subie.

L'usage de la propriété privée s'exerçant sur les biens intermédiaires et spécialement sur leurs représentations monétaires, c'est-à-dire sur des biens qui doivent se trouver au service de l'homme pour lui permettre de tirer le maximum de profits des ressources naturelles, le capital devait nécessairement être et demeurer au service des producteurs et des distributeurs.

Au lieu de cela il en est devenu le maître. La finance impose ses lois. Elle doit réintégrer sa place de servante. C'est ce que j'entends par humaniser les puissances financières et faire l'éducation des épargnants.

A ces fins développez, renforcez votre organisation professionnelle. Travaillez aux réformes individuelles et collectives spécialement nécessaires en matière financière — c'est votre part de techniciens au renouveau qui s'annonce. Travaillez à la diffusion en d'autres secteurs d'un programme d'organisation d'ordres et de corps professionnels inspirés non point de la seule libre concurrence, non point de la dictature économique, mais des principes de justice et de charité sociales.

Que de vos efforts naisse suivant le vœu de *Quadragesimo Anno* un nouvel « ordre juridique et social qui informe toute la vie économique » (1).

Parce que ce nouvel ordre est seul capable d'arrêter le développement de l'Etatisme, développement que rendrait inéluctable l'entêtement des groupes capitalistes à vouloir dominer et exploiter industriels et commerçants, au lieu de les servir, développement que justifierait partiellement au moins le droit reconnu par l'Eglise à l'autorité publique de déterminer l'usage que les propriétaires peuvent ou ne peuvent pas faire de leurs biens (2).

Et pour y parvenir, réformes individuelles et professionnelles d'abord. Votre mission, à vous les membres de l'Amicale Saint-Mathieu, n'est pas de vous rapprocher des faux idéals, mais de vous en distinguer toujours davantage : *Luceat lux vestra coram hominibus* (3).

Soyez des flambeaux de vérité. Que le conseil de l'un des vôtres devienne votre slogan :

Le salut de la Bourse par les Boursiers, du Capitalisme par les Capitalistes.

L.-TH. LÉGER,
Avocat honoraire,
Président du Conseil de direction
de la Caisse Centrale
du Petit Crédit Professionnel.

(1) *Ibid.*, p. 41.

(2) *Ibid.*, p. 27.

(3) THIBON, « Christianisme et Démocratie », *Revue catholique des idées et des faits*, 12 janv. 1940, p. 7.

L'Occident et les Barbaresques

Dans une large mesure, il est vrai que la guerre actuelle a pour cause une nouvelle « poussée de l'Asie » (expression de Gonzague de Reynold). Que, de la confusion inextricable des intérêts et des idéologies, ait fini par se dégager en 1939-1940 une alliance assez solide pour affronter l'épreuve de la guerre — à savoir le complexe germano-soviétique — cela ne s'explique pas seulement par des considérations militaires, diplomatiques, économiques. Entre les impulsions ethniques des deux associés, il y a longtemps que nous avons décelé, quant à nous, des similitudes profondes; et ce n'est pas parce que tout le monde les aperçoit à présent, y compris ceux qui naguère avaient plein la bouche de « l'U. R. S. S., incontestable facteur de paix », de « l'U. R. S. S., champion de la démocratie et de la liberté », que nous détournerons les yeux de cette évidence. Une Allemagne unifiée sous l'égide de la Prusse (plus qu'à demi slave) devait un jour ou l'autre passer dans le camp des conquérants orientaux qui assiègent l'Europe depuis vingt-cinq siècles et, de sentinelle avancée de l'Occident, se faire contre lui l'avant-garde des barbares.

Cette complicité, cette « trahison »-là — au titre de l'Histoire spirituelle — s'est maintes fois esquissée dans le passé; et chaque fois sous le signe d'une entente insidieuse entre Berlin et Moscou.

Il suffisait que la marche européenne, que la barrière de petits États élevée sur la route des éternels envahisseurs nomades s'affaiblît entre Baltique et Carpathes, pour que les Borusses et leurs descendants fissent aussitôt le mouvement d'entrer en communication avec la steppe, aux dépens des Baltes et des Polonais. Tant qu'il y eut un Saint-Empire romain de la nation germanique — c'est-à-dire une allemandité d'essence occidentale — cette tendance fut ou refrénée ou freinée. Les quatre dates mémorables, auxquelles s'articula l'effondrement d'un système politique qui avait heureusement fonctionné pendant dix siècles, sont 1804 (François II prend le nom d'empereur d'Autriche), 1867 (création d'une Confédération de l'Allemagne du Nord), 1871 (le roi de Prusse se met à la tête du germanisme), 1919 (éviction définitive des Habsbourg). A partir de ce moment, il devint clair pour toute personne douée de bon sens que jamais plus la puissance allemande n'échapperait au vertige prussien, que toujours elle se manifesterait désormais comme une menace à l'égard des nations atlantiques et méditerranéennes, elle qui avait été si longtemps leur fidèle auxiliaire.

« Jamais plus », « toujours »? « A moins que... », faut-il ajouter tout de suite. Et c'est ici qu'il convient de se demander comment ont tourné à la longue les précédentes poussées de l'Asie, sur les traces desquelles paraissent s'avancer aujourd'hui le nazisme et le bolchevisme conjugués.

* * *

Considérons en particulier les deux principaux des treize assauts relevés minutieusement par le comte de Reynold, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. La conquête arabe, dont la phase active s'étend du VII^e au XII^e siècle. La conquête turque, dont la phase active s'étend du XIII^e au XVI^e siècle.

Dans les deux cas, notre continent faillit être submergé. Vers l'an 730 comme vers l'an 1540, on put craindre sans invraisemblance que le miracle grâce auquel notre mince péninsule était parvenue depuis plusieurs millénaires à se distinguer du reste

Chauffez-vous au

COKE de TERTRE

(100 % belge)

le meilleur et le moins cher
des combustibles

Spécialement recommandé aux
Communautés religieuses,
Pensionnats et Instituts

Demandez-le à votre fournisseur
habituel ou écrivez à

Coke & Sous-Produits de Tertre
(Comptoir Commercial) S. A.
48, rue de Namur, Bruxelles



DEVROYE-FRÈRES
ORFEVRES

AVENUE DE LA COURONNE 368
BRUXELLES

Matières premières pour Papeteries

:: CLASSEMENT ::
Destruction d'archives et de vieux Papiers
DÉCHETS de LAINE et COTON

A. GOREZ-RIGAUT

Rue Colompré, 109, BRESSOUX-lez-LIÈGE

Téléphone 15863

Chèques Postaux 107479

CÉRAMIQUES
de la lys



Marcke lez Courtrai

Carreaux céramiques de pavements en grès cérame fin
Société Anonyme Naamlooze Vennootschap
Belgique Téléphone Courtrai 629. Belgis
Compte chèque postal : 223.012. — Reg. du Com. : Courtrai 483



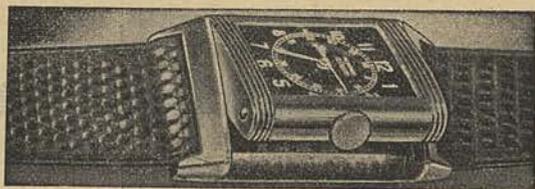
COOSEMANS



OR ROSE
RUBIS ET BRILLANTS

JOAILLIER ET ORFÈVRE

DE LL. MM. LE ROI ET LA REINE

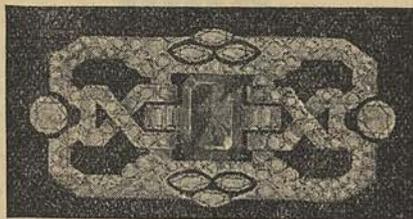


LE COULTRE REVERSO

Projets de Transformation
de Bijoux



CHRYSANTHÈME OR ROSE ET BRILLANTS



25, av. de la Toison d'Or
BRUXELLES



Portez

la Joie!

dans les Cantonnements

*en offrant à
votre soldat*

un

PHONO PORTATIF

Columbia

N°56

FR.

395



LES DISQUES

REGAL

LES MOINS CHERS PARMIS LES DISQUES
DE QUALITÉ PARFAITE
FR. 18 le Disque 25 cm. Double Face

171, Bd M^cLEMONNIER 14, GALERIE DU ROI BRUXELLES

Fabrication de tous types
d'agglomérés de liège, pour
isolation de tous genres



la quercine

s. a.

188, chaussée de Vilvorde

BRUXELLES (N. o. H.)

Téléphones : 26.28.70 et 26.59.70

ISOLATION DE :

Caves de brasserie - Salles de conservation des
fruits - Entrepôts frigorifiques - Tuyauteries d'eau
froide, d'eau chaude, de chauffage central. —

Isolation thermique et acoustique

Tapis de bain - Descentes de lit en liège Suberlino

du monde ne prit fin d'une minute à l'autre. Il n'en fut rien, parce que les peuples qui bénéficiaient de ce miracle surent déployer à propos les vertus militaires qui constituent sinon le fond, du moins la forme de leur civilisation. Mais ne nous y trompons pas : les victoires de Poitiers et de Vienne couronnèrent des batailles *défensives*. Battus par Charles-Martel, battus par Charles-Quint puis par Sobieski, les Arabes et les Ottomans respectivement ne s'effondrèrent point, ne reculèrent guère. On les vit seulement s'arrêter le long des frontières naturelles les plus voisines du théâtre de leur défaite et y rester en observation, à l'affût de la moindre défaillance des vainqueurs. Ceux-ci se gardèrent bien, en général, de pousser à fond leur avantage, au risque de tomber dans les pièges de l'ennemi ou de s'engager dans des entreprises aussi coûteuses qu'interminables.

Dans les deux cas, l'Occident se retrancha de son côté derrière des lignes fortifiées et attendit les événements. Lorsque nos pères se départirent exceptionnellement de cette attitude — à l'occasion des premières croisades — et qu'ils essayèrent de mener la guerre sur le terrain des Asiates, l'affaire tourna mal, en dépit de brillants succès de détail. Bien leur prit, au contraire, d'adopter en toute autre circonstance la tactique de vigilance et de temporisation à laquelle les engageaient les conditions mêmes de la lutte et le genre de supériorité dont ils disposaient. L'Empire créé par les successeurs de Mahomet, l'empire créé par les héritiers de Gengis-Khan ne tardèrent pas à s'amollir et à se désagréger d'eux-mêmes sitôt que le principe dynamique dont ils n'étaient que les projections sur les plans de l'Histoire et de la Géographie n'eut plus la possibilité de s'affirmer.

Rejetés derrière l'Ebre et les Pyrénées, les conquérants de l'Afrique et de l'Espagne — qu'on aurait pu empêcher auparavant de franchir les Colonnes d'Hereule — furent du moins contraints de s'installer dans les limites de leurs conquêtes, c'est-à-dire de renoncer d'abord à la domination du monde, ensuite à l'exaltation irrésistible que suscitait en eux l'espoir de cette domination. Les archanges exterminateurs enflammés par l'esprit du Prophète devinrent de placides gouverneurs de province. Dans les délices de Cordoue, d'Alger, d'Alexandrie, l'islamisme impérialiste se corrompit. Bientôt de nouvelles poussées asiatiques vinrent disputer aux sectateurs de Mahomet la possession même de leur pays d'origine. Tandis qu'ils s'expliquaient en Orient avec les Iraniens, avec les Turcs, avec les Mongols, une vague de dissensions, d'hérésies et de séparatismes s'abattait sur leurs possessions méditerranéennes. Vint un temps où la poire fut mûre. Après la *reconquista*, on peut dire que le péril arabe avait passé, pour l'Occident, de la phase de l'agression brutale et puissante à celle du harcèlement inoffensif.

La méthode employée vis-à-vis du péril ottoman fut toute pareille. Dès lors que la barrière byzantine avait sauté, il n'était plus possible de disputer aux nouveaux barbares l'Asie Mineure et la péninsule balkanique, — cependant les berceaux de la civilisation européenne. Tout l'effort des champions de la Chrétienté eut pour objet, pendant trois cents ans, de contenir les Turcs sur la Save et sur le Danube, sans essayer de les poursuivre au delà. A partir du moment où il fut clair que les sultans de Constantinople ne prendraient ni Vienne, ni Rome, le déclin de leur empire commença. Dégénérescence de l'énergie nationale, substitution de l'humeur sédentaire au nomadisme belliqueux, querelles intestines, sécessions, difficultés innombrables avec les peuples conquis comme avec les peuples voisins, à commencer par les anciens alliés... Jusqu'au jour où — le Grand Turc, terreur de nos ancêtres, étant devenu « l'Homme malade » — la révolution grecque put donner le signal de la contre-attaque. Mais après quelle longue, quelle prudente, quelle courageuse expectative des défenseurs de la « ligne Wallenstein » (forçons un peu les analogies)!

* * *

De ces précédents et de tous les autres, absolument parallèles à cet égard, l'on peut tirer peut-être une précieuse leçon de stratégie historique, valable pour les événements actuels. C'est que la meilleure manière de s'y prendre avec les « poussées » dont parle Gonzague de Reynold ne ressemble ni de près ni de loin aux expéditions aventureuses dont rêvent nos farouches jusqu'aboutistes.

Avec un phénomène comme l'expansionnisme germano-russe, ou plutôt soviéto-prussien, on n'en finit pas « tout de suite et une fois pour toutes » lorsqu'on lui a laissé d'abord et aussi longtemps le champ libre. S'imaginer que l'on peut accomplir aujourd'hui ce que ni Charlemagne ni Charles-Quint n'ont même tenté de faire — rendre soudain aux nations occidentales la sécurité complète et définitive, au lendemain du jour où elles faillirent payer de leur vie leur imprévoyance — c'est se faire des illusions singulières.

Puisqu'on n'a pas réussi à défendre notre civilisation sur le Main, sur le Brenner, sur les Monts des Sudètes et sur la Vistule, faute d'une utilisation opportune de ces positions essentielles, il faut se résigner à céder du terrain. Il faut consentir à gagner du temps. Il faut établir autour de la zone dominée par les nouveaux émissaires de l'Asie effervescente un *cordon sanitaire* : de la Frise au Jura et des Alpes au delta du Danube. Il faut attendre, derrière des lignes fortifiées étayées par de puissantes alliances, que les facteurs qui ont entraîné la liquidation des diverses « poussées » islamiques jouent à l'intérieur et à l'extérieur de l'empire hitléro-stalinien.

Ne nous en prenons qu'à nous-mêmes si cette solution n'est pas réjouissante, si cette perspective n'est pas immédiatement rassurante. Voulait-on se débarrasser une bonne fois de la menace germanique et de la menace russe? Il fallait profiter, entre 1919 et 1929, de la folie bolchevique et de l'anarchie weimarienne; il fallait ne pas découvrir ce que signifient Berlin et Moscou au moment précis où l'un et l'autre ont cessé d'être vulnérables. C'est par la faute des petits politiciens anglais et français, gaspilleurs des fruits de la Victoire, qu'on peut aller maintenant crier, dans les cimetières où dorment trois millions de jeunes hommes, que les « héros de la guerre » sont morts en vain.

A moins que...

A moins qu'on n'administre avec économie les dernières chances de l'Europe latine et chrétienne. A moins qu'on n'aille pas jouer à quitte ou double les restes de son patrimoine spirituel et de ses ressources militaires. A moins qu'on n'imité la sage contenance de ceux qui, inlassablement, vinrent à bout des Barbaresques sans avoir une seule fois jeté les irremplaçables privilèges de l'humanité supérieure dans la balance des destins.

ROBERT POULET.

P.-S. — Le bruit court, m'assure-t-on, que les signataires du manifeste « pour la neutralité, contre l'éternisation de la guerre, pour la défense des valeurs spirituelles » ont, pour la plupart, changé d'avis depuis septembre dernier. En ce qui me concerne, c'est entièrement faux : je tiens à le dire. Non seulement je ne regrette pas d'avoir participé à cet acte politique, mais je m'en félicite tous les jours davantage. Et j'ai l'impression très nette que tous mes confrères en « inopportuniste » sont exactement dans les mêmes sentiments.

Que fera l'Italie?

L'Italie a jeté tout le poids de son influence du côté des Etats balkaniques et a proclamé sa volonté d'empêcher la guerre de s'étendre au Sud-Est de l'Europe. Mais cette décision ne donne aucune indication quant à l'attitude future de Rome. Celle-ci sera déterminée demain, comme hier, par ce que l'Italie estime être ses intérêts vitaux. Et ces intérêts n'ont pas changé.

La situation de l'Italie demeure remarquablement semblable à ce qu'elle était en 1914, bien que la carte ait été singulièrement bouleversée depuis.

Comme en 1914, l'Italie a un accord limité avec l'Allemagne. Comme en 1914, elle essaie de se dépêtrer de ses obligations et s'est déclarée strictement neutre. Comme en 1914, elle poursuit la même politique réaliste qui tente de tourner à son avantage national une situation difficile.

Elle ne nous trompe pas par des slogans idéalistes. Elle reconnaît franchement être inspirée par son traditionnel « égoïsme sacré ». Elle est prête aux « marchés » habituels.

Et c'est la même incertitude quant à ce qu'elle fera demain. L'Italie c'est l'inconnue dans la course internationale

* * *

A première vue, l'intérêt de l'Italie semblerait lié à l'Allemagne plutôt qu'aux Alliés. C'est ainsi, par exemple, que l'Italie et l'Allemagne se trouvèrent rapprochées par les ressemblances entre leurs institutions politiques, encore que la conception latine de l'Etat totalitaire ne soit en aucune façon identique à la conception teutonne. Les deux pays ont passé par la même perturbation. Chacun est soumis à un dictateur tout-puissant. Le régime nazi est, en fait, une imitation très poussée, encore qu'inférieure, du régime fasciste. Les deux pays formulent des griefs semblables. L'Italie et l'Allemagne appartiennent au groupe des « Etats insatisfaits ». Les deux revendiquent leur espace vital et réclament une redistribution des colonies.

La revendication de l'Italie est plus pressante parce que sa situation est plus difficile. L'Italie a le *standing* et l'ambition d'une grande puissance, à cause du rapide accroissement de sa population qui dépasse déjà de beaucoup celle de la France; à cause de sa position privilégiée au centre de la Méditerranée; à cause de l'énergie et de l'industrie de ses nationaux.

Et pourtant, l'Italie est et reste un pays pauvre. Elle ne possède aucune de ces ressources qui, seules, lui permettraient d'asseoir son statut politique. Elle n'a ni coton ni caoutchouc, ni pétrole, ni fer, ni cuivre, ni charbon. En ce qui concerne l'approvisionnement en matières premières essentielles, sa situation est plus mauvaise que celle de bien des Etats plus petits tels que la Roumanie, la Hollande, ou la Belgique.

L'Italie et l'Allemagne ont poursuivi leur politique par des méthodes similaires. Aussi, non seulement ont-elles soutenu efficacement leur politique extérieure respective jusqu'au début de cette guerre, mais l'Allemagne, pour se concilier l'Italie et pour mieux se l'attacher, sacrifia brutalement et déracina deux cent mille Allemands dans ce qui est maintenant le Tyrol italien.

Enfin, *last but not least*, l'Italie et l'Allemagne étaient ardemment antibolcheviques. L'opposition à Moscou était la base même de leur politique intérieure et de leur politique extérieure. Opposition bien plus profonde d'ailleurs et bien plus vraie en

Italie qu'en Allemagne. Car l'Italie demeure un pays essentiellement catholique. Son instinct latin et sa conception du droit et de l'ordre sont heurtés par l'anarchie et le nihilisme russes.

J'eus le privilège, en 1929, d'avoir deux mémorables entrevues avec le Pape et avec le Duce. L'étoile de Hitler commençait alors à monter. Mussolini était déjà un facteur décisif dans la politique européenne. Dans leurs déclarations, le Pape et le Duce se montrèrent également obsédés par le danger bolchevique, et également décidés à résister à sa menace.

Aujourd'hui, le lien le plus étroit entre l'Allemagne nazie et l'Italie fasciste n'existe plus. Il fut brutalement rompu par le pacte germano-russe, par l'apostasie soudaine et cynique de Hitler. Et le dégoût de l'Italie a été d'autant plus grand, que l'union germano-italienne contre le péril communiste avait encore été solennellement renouvelée pas plus tard qu'en septembre 1937. J'étais présent à la rencontre historique entre Hitler et Mussolini au Stade olympique à Berlin. Devant une foule immense de plus d'un million de personnes, écoutant sous une pluie battante, les deux dictateurs proclamèrent leur résolution inébranlable de résister ensemble aux progrès de la révolution communiste. Leur serment fut d'ailleurs scellé par une collaboration militaire dans la guerre civile espagnole.

Mais ce n'est pas seulement le pacte russe qui a tendu les relations germano-italiennes. L'Italie est, avant tout, fortement troublée par la sinistre apparition du nouvel empire nazi. Devenue elle-même, par l'annexion de l'Albanie, la plus grande puissance balkanique, l'Italie voit avec inquiétude l'avance allemande vers l'Est et vers le Sud. Elle se demande ce qui lui arriverait si tous les autres Etats balkaniques passaient, un à un, sous l'hégémonie allemande.

Hésitant ainsi entre deux politiques contradictoires, l'Italie se contente pour le moment d'attendre en maintenant sa position de neutralité impartiale.

* * *

Elle attend, d'abord parce que sa neutralité lui procure de beaux profits. A la suite du blocus britannique, le commerce italien est monté en flèche. L'Italie recueille tous les avantages de sa position de neutre et, à la différence d'Etats plus petits, sans souffrir d'aucun de ses désavantages. Jusqu'à présent les mouvements de sa flotte commerciale n'ont guère connu l'ingérence des marines alliées.

Une seconde raison qui plaide en faveur d'une politique d'attente, est que plus l'Italie attend et plus son intervention sera efficace — si jamais elle intervient. Et plus élevé aussi le prix qu'on se résignera à lui payer pour intervenir.

Quand tous les belligérants en seront à l'épuisement, la neutralité, l'aide ou l'hostilité de l'Italie pourraient bien constituer un facteur décisif.

Toutefois, cette politique italienne d'attente ne saurait se prolonger indéfiniment. Il paraît évident que Rome ne peut attendre « utilement » jusqu'à ce que la guerre ait pris fin. L'Italie se dit que si sa neutralité ou son aide vaut un bon prix, elle obtiendra ce prix plus facilement *avant* qu'*après* une victoire alliée, surtout si elle pouvait coopérer à assurer cette victoire.

Le certain, c'est qu'elle insistera pour être payée d'avance. Elle ne retombera pas dans son erreur de 1914. Elle ne se contentera plus de promesses et de serments. Comme les Etats-Unis, elle négociera sur la base : *cash and carry*.

Tel est, je crois, le plan italien. Et la tâche n'est pas facile à remplir, même pour un Mussolini. Le problème colonial anglo-franco-italien semble plus difficile encore à démêler et à résoudre que ne l'était le problème germano-polonais. Problème d'autant

plus difficile qu'il se trouve lié à bien d'autres différends à résoudre en Méditerranée.

Car la Grande-Bretagne, la France et l'Italie ne sont pas les seules puissances méditerranéennes. Il y en a au moins quatre autres : l'Espagne, la Grèce, la Yougoslavie, la Turquie. Est-il humainement possible d'arranger par voie de négociations les revendications des sept États méditerranéens ? Ou bien la multiplication même des revendications rivales ne faciliterait-elle pas, au contraire, un règlement général ? Et parce que les revendications de ces sept États ont à être satisfaites — sans parler de la Roumanie, de la Bulgarie, de l'Allemagne et de la Russie — la voie de la négociation n'est-elle pas la meilleure, la seule même pour conduire à un règlement d'ensemble ?

J'irais même plus loin. La reconsidération de tous les différends coloniaux en Méditerranée doit être envisagée comme n'étant qu'une partie d'une redistribution générale et compréhensive des territoires coloniaux et sous mandat.

* * *

Un autre facteur important pourrait faciliter une entente franco-anglo-italienne. La récente politique d'expansion a coûté fort cher à l'Italie. Jusques il y a un an, l'Italie avait simultanément quatre armées à entretenir : en Espagne, en Lybie, en Albanie et en Abyssinie. Pour un pays relativement pauvre, le résultat était prodigieux. Après un effort aussi surhumain, l'Italie a besoin d'une longue période de récupération et de reconstruction. C'est dire que cette Italie sera mieux disposée à accepter tout compromis et toute concession raisonnables.

Elle le sera même d'autant mieux, que l'Allemagne nazie est loin d'être populaire en Italie et qu'elle y apparaît comme le danger le plus immédiat et le plus formidable. Pour faire face à ce danger, l'Italie aura besoin de la coopération de la Grande-Bretagne et de la France.

Et l'intérêt italien coïncide avec celui des Alliés. La Méditerranée est aujourd'hui ce qu'elle était il y a quatre mille ans, le cœur même de la civilisation. Elle est bien plus que simplement une des routes principales du commerce mondial. Car cette route est à la croisée des chemins de cinq continents. Et l'Italie forme le centre même de cette croisée de chemins. Elle commande plusieurs des points stratégiques essentiels. Même sans une forte marine, elle peut menacer les lignes de communications françaises et anglaises avec simplement une flotte sous-marine importante et une forte aviation.

Divisées, les trois puissances méditerranéennes sont également vulnérables. Unies elles sont également en sûreté.

Aucune ne peut se permettre une querelle avec les autres. La sécurité de l'une dépend de la bonne volonté de toutes. Tout compromis et toute concession devront donc être envisagées par chacune d'elles et par toutes comme une prime d'assurance mutuelle.

En fin de compte, un règlement à l'amiable des revendications rivales des Alliés et de l'Italie n'est pas qu'une question de convenance ou de justice abstraite. Ce n'est pas une question de choix entre différents maux, une question de peser les avantages et les désavantages. C'est, pour tous les intéressés, une question de nécessité vitale immédiate.

CHARLES SAROLÉA.

L'Heure de Saint-Exupéry

La grande chance d'un écrivain, c'est peut-être moins d'avoir du talent ou même du génie que de venir juste à son heure. Et je ne parle point d'une chance vulgaire, qu'on peut provoquer ou aider : succès de presse ou de librairie, honneurs officiels, fortune ; mais du bonheur qui touche à temps l'auteur ou son œuvre. Il y a de grandes œuvres méconnues, c'est certain ; méconnues non seulement par les contemporains, mais même, malgré les découvreurs de trésors enfouis, par la postérité. Les livres ont leur destin : il en est qui n'ont pas de chance, tout comme des hommes, et pour des raisons aussi indiscernables.

Antoine de Saint-Exupéry a la formidable chance, pour lui et pour ses livres, de parler exactement à l'heure où sa voix peut porter le plus loin et frapper le plus fort. Vingt ans plus tôt, vingt ans plus tard, elle eût sonné dans un air trop léger ou trop dense, et se fût perdue, bouchée par le brouillard ou couverte par les parasites. Elle a trouvé un auditoire disponible, préparé à l'entendre et qui l'appelait obscurément, l'exigeait de toute la force d'une faim exaspérée.

A nos incertitudes, à nos angoisses, Saint-Exupéry n'apporte pas la réponse totale, la réponse de l'entière vérité. Il apporte une réponse. Dans le silence que laissent tant de voix mortes, et qu'augmentent tant de voix vaines, il propage une musique qui apaise déjà, si elle ne comble pas encore, qui promet et permet de ne plus désespérer, — ne serait-ce que provisoirement, — parce qu'elle n'est point spasme et convulsion, mais un mouvement ordonné, et sûr de lui-même sinon de son but. Aux doctrines de néant il oppose une affirmation, une réalité, ou du moins une espérance raisonnable.

* * *

Ce jeune aviateur est tout le contraire d'un dilettante et d'un esthète ; mais il n'est pas davantage le barbare qui triomphe par le seul orgueil du muscle et de l'audace brutale. Il a un sens aigu de la dignité humaine. Il n'a pas la foi, mais déjà toute sa logique la postule. La foi ; — une foi plutôt, du moins en attendant, car je ne crois pas que son œuvre, si elle continue de se développer selon sa ligne déjà en partie tracée, puisse ne pas obliger l'auteur (ou, à son défaut, les plus loyaux de ses lecteurs présents ou futurs) à aller jusqu'au bout du chemin choisi, où éclatera non plus une foi partielle et précaire, mais la foi totale, en Dieu.

Le culte de l'action. Est-ce là la panacée que son œuvre préconise ? C'est bientôt dit. Mais c'est trop simple ou pas assez. Rien de neuf, le culte de l'action pour elle-même : le besoin de combler son vide, de se grandir en multipliant son néant dans l'espace ; effort vain, illusion aussi dangereuse que le rêve, et plus décevante. Cela peut combler la jeunesse d'un aventurier ; cela n'enrichit pas la vie d'un homme. Et Saint-Exupéry est un homme, — c'est-à-dire plus qu'un cerveau, et plus qu'un cœur : une chair dispose au service d'une âme. Un homme complet. Et c'est pourquoi son œuvre, si nue, si dépouillée, si dure par endroits, est éminemment pathétique.

* * *

La doctrine qu'il élabore par étapes se trouve déjà esquissée en lignes nettes (encore trop nettes pour être acceptables par la

vie) dans la figure puissante de Rivière, le directeur qui veut faire triompher son initiative des vols de nuit : une dureté impitoyable en apparence, plaquée volontairement et maintenue à grand effort sur un profond amour des hommes; une certitude qui se bande trop, de peur de fléchir, mais appuyée sur un doute refoulé.

Saint-Exupéry a appris de Péguy la volonté de servir, le respect du métier, l'esprit d'équipe, le sens de la grandeur, l'optimisme grave. Il a été grisé par cette splendeur : la fatale solidarité des créatures, postulant le sacrifice, le dévouement, et une certaine humilité qui a encore toutes les apparences et la sauvage saveur d'un orgueil. Il sait qu'asservir le ciel à la machine, ce n'est point s'affranchir de lui, mais s'y inscrire, nouveau rouage soumis aux vieilles lois qui, mieux connues, mieux apprivoisées, ne perdent rien de leur redoutable autonomie. Il assigne aux jeunes hommes un idéal inédit, un objectif neuf de conquête; mais la victoire qu'il ose leur promettre, c'est moins une victoire sur la matière qu'une victoire sur eux-mêmes. Il a le sens du martyr. Le martyr vrai n'est jamais la passivité, la défaite, mais une dure bataille contre un ennemi, extérieur et intérieur. Ce n'est jamais une abdication, mais une résistance. Ce n'est jamais un beau geste vain, mais une œuvre positive et féconde, dont on offrira le fruit aux autres et d'abord à soi-même.

* * *

Dans *Courrier Sud*, le premier livre de Saint-Exupéry, qui est à peine un roman, l'auteur tâtonne. Bernis, son héros, soupçonne mal la vraie grandeur de l'action. L'action n'est encore pour lui qu'une évasion, moins lâche que les autres. Si elle le justifie à ses yeux et le rassure, avant tout elle l'étourdit, elle le défend contre le chagrin vulgaire d'une déception du cœur. Sa mort en service commandé est belle en soi, et même utile à la cause encore obscure de l'aviation commerciale; mais elle est ce qu'on appelle une « heureuse solution », un dénouement de mélodrame qui ne diffère des dénouements traditionnels que par le mode emprunté aux temps modernes.

Tout ce premier livre se ressent de cette incertitude, de cet état incomplet d'une pensée qui se cherche, mais déjà pressent son chemin. *Courrier Sud* renferme des pages admirables, ce qui implique qu'elle en a d'imparfaites. Il est mal construit, au point qu'il paraît composé d'épisodes appartenant à deux livres différents; le petit drame passionnel de la maîtresse conquise et perdue humanise sans doute le drame plus pur de ce « combat avec l'Ange » qu'est le vol du courrier au-dessus des déserts hostiles et parmi les périls surnois des éléments; mais il le rabaisse aussi, l'infirmes, en fausse les ressorts en se les annexant. *Courrier Sud* est une vie dramatique qui explose, et qui nous livre les éclats du projectile dans la violence et le désordre de la déflagration.

Le problème posé jadis par Alain-Fournier et résolu merveilleusement dans le *Grand Meaulnes* (celui de notre jeunesse à nous, la génération de « l'autre guerre », ce besoin de s'évader, mais comment? — ce besoin de pureté, de vie simplifiée, mais à quel prix?), Saint-Exupéry le pose à nouveau, et le résout autrement, d'une façon plus âpre, plus réaliste, substituant au merveilleux du rêve celui de l'action dangereuse. Mais on sent encore l'identité des besoins initiaux et des ambitions non fixées; et la visite que fait Jacques Bernis à Geneviève mourante nous ramène à l'atmosphère sentimentale du château de M^{lle} de Galais.

* * *

Vol de nuit marque un progrès considérable, — idéologique et littéraire. La pensée s'est précisée, elle a grandi et mûri;

elle a pris une consistance telle qu'elle ne laisse plus de marge aux interprétations; elle a son volume, ses arêtes nettes, un peu dures par conséquent. Elle s'affirme comme un coup de poing sur la table. Déjà elle ne peut plus se reprendre.

Elle ne nie point les droits du cœur, loin de là; seulement elle ne les sert plus, elle les refoule, en les plaignant. Aux yeux des jeunes gens, le héros de *Vol de nuit* est le pilote Fabien, jeune dieu pathétique parce qu'il demeure homme; pour l'auteur, je crois plutôt que c'est Rivière, le chef qui s'impose d'être dur, l'homme qui a un but et lui sacrifie tout : ses hommes et lui-même. Le grand drame se joue moins dans l'âme de Fabien, soumis aux éléments qu'il affronte et finalement vaincu par eux, que dans celle de Rivière, qui se dresse comme un dompteur en face d'eux et finalement les maîtrise.

Vol de nuit est une profession de foi volontariste, plus courageuse et moins hésitante que *Courrier Sud*. Il exalte l'action, non comme un suprême remède pour âmes malades, une défense où il entre pas mal de désespoir, mais comme une nourriture pour âmes saines, ou un instrument à forger l'avenir. *Courrier Sud* était l'adieu à un monde usé; déjà *Vol de nuit* salue un monde nouveau. Il préconise encore l'action comme un essai; — non comme un sauvetage, moins comme un appareillage, tant pis si l'on ne sait pas exactement vers quels ports. Comparez la fin des deux livres : le premier se termine sur une épave, un effort brisé; le second sur un départ, un défi.

Le second roman a la sûreté et la solidité d'une œuvre classique. Ce n'est plus un clignotement d'images rapides et fragmentaires; mais le déroulement d'une action simple et complète. Le drame se joue simultanément dans le ciel, parmi les cyclones ou les étoiles, et sur la terre, dans les bureaux d'un aéroport. Unité et clarté des tragédies antiques, dans une lutte renouvelée de l'homme avec les dieux. Le style lui-même, qui dès l'abord s'était affirmé d'un beau métal, prend ici un éclat plus sûr et plus pur.

* * *

Terre des Hommes n'est pas un roman, mais ce que Gide appellerait le *journal* des deux romans déjà parus, et peut-être aussi de nouveaux romans à paraître. C'est la source et la réserve. Par pudeur — cette magnifique pudeur qui empêche les vrais héros de réciter l'épopée qu'ils ont vécue — Saint-Exupéry avait d'abord transposé, en les romançant, ses expériences personnelles. Aujourd'hui il nous les livre sans affabulation, avec l'humble conscience d'accomplir une mission, en « service commandé », de rendre témoignage. Mais il va plus loin : en contant sa vie et celle de ses camarades, il la juge et la commente; du fait il s'élève à l'idée, de l'épisodique à l'universel; il expose sa doctrine, sa *philosophie du vol*. Quelle chance que dès maintenant le vol, à peine inventé, ait trouvé son philosophe, mieux encore : son poète!

J'entends crier : « Bravo! Voilà un poète qui trouvera audience : il s'adapte à l'actualité. » Ne parlez pas d'actualité. La poésie n'a qu'en faire; elle s'attache au durable, à l'éternel, non à l'éphémère éclat du nouveau. De l'actualité même elle ne veut voir et retenir que l'élément durable et éternel. Saint-Exupéry continue l'histoire de l'effort humain; il écrit une page nouvelle, non pas la dernière, de la *Légende des Siècles*. Un poète, certes, il l'est : un poète épique, mais selon la meilleure définition — la plus vieille, celle qu'on a donnée Homère dans l'*Odyssée* : « un témoin des hommes et des dieux ».

Après *Vol de nuit*, les premières pages de *Terre des Hommes* peuvent paraître moins fortes, parce qu'elles sont moins tendues. A l'action exaltante et dure succède la méditation, plus souple, mais d'une évidence moins éclatante. Nous avons encore trop dans l'oreille la péremptoire fanfare de la bataille et du jeu

mortel. Mais bientôt l'émotion nous étreint, et elle ne nous lâchera plus. Car la méditation de Saint-Exupéry est passionnée, ou du moins pathétique; elle s'appuie d'ailleurs toujours sur des réalités vécues dont le récit l'illustre par endroits avec force; telles l'histoire du naufrage de Guillaumet dans les Andes, et celle — un chef-d'œuvre — du naufrage au désert de Saint-Exupéry lui-même et de Prévot.

* * *

Ce troisième livre nous permet d'éclairer quelques aspects de sa conception du monde, que nous avons vu se chercher, puis se fixer page après page dans les deux précédents.

Et d'abord son sens de la Terre et des Hommes. Sa vision de la terre est large et grandiose. Rien, en lui, du spécialiste, au regard aigu, mais limité à un champ étroit. Il se situe, il situe son action et son « métier », dans le vaste ensemble du cosmos. Et c'est cet élargissement de sa vision qui fait de lui une manière de devin. Il me fait souvenir, dans un autre ordre d'idées, de Pierre Termier, le géologue qui ne se résignait pas à n'être que cela, qui joignait l'intuition et le lyrisme aux calculs consciencieux, et que ses confrères croyaient diminuer en l'appelant un géopète. En un certain sens, Saint-Exupéry est, par endroits, un géopète. « Nous voilà donc changés, écrit-il, en physiciens, en biologistes, examinant ces civilisations qui ornent ces fonds de vallée et parfois, par miracle, s'épanouissent comme des parcs, là où le climat les favorise. Nous voilà donc jugeant l'homme à l'échelle cosmique. » (Terre des Hommes, p. 65.)

La science nouvelle ne le rétrécit point, ni la nouvelle conquête ne l'enfle. Elles le rendent plus simple. Il les voit tendre elles-mêmes vers la simplicité de la perfection. « L'avion n'est pas un but, mais un outil. Un outil comme la charrue... Nous sommes tous de jeunes barbares que nos jouets neufs émerveillent encore... La course, provisoirement, l'emporte sur son objet... La machine elle-même, plus elle se perfectionne, plus elle s'efface derrière son rôle... Au terme de son évolution, la machine se dissimule... La perfection de l'invention confine ainsi à l'absence d'invention... Au delà de l'outil, et à travers lui, c'est la vieille nature que nous retrouvons, celle du jardinier, du navigateur, du poète. » (Terre des Hommes, pp. 58 et sq.)

La machine, inhumaine, il veut l'asservir comme un simple outil primitif et lui assigner son vrai rôle : celui de la barque, de la bêche, qui est de servir aux besoins primordiaux de l'homme. Il se veut une âme d'artisan de jadis. Il rend au métier sa dignité initiale. « Moi, j'aime mon métier. Je me sens paysan des escales. » (Terre des Hommes, p. 179.)

Il a l'esprit d'équipe, et le sens de la responsabilité. « Le courage de Guillaumet, c'est de se sentir responsable... Etre homme, c'est précisément être responsable. C'est connaître la honte en face d'une misère qui ne semblait pas dépendre de soi. C'est être fier d'une victoire que les camarades ont remportée. C'est sentir, en posant sa pierre, que l'on contribue à bâtir le monde... Mais je me moque du mépris de la mort. S'il ne tire pas ses racines d'une responsabilité acceptée, il n'est que signe de pauvreté ou d'excès de jeunesse. » (Terre des Hommes, pp. 54, 55, 57.)

Comme il connaît la place de l'humanité dans le cosmos, il connaît sa propre place parmi les hommes, et s'insère dans leurs rangs, sans orgueil. Il les aime passionnément, respectueux de leur vie et de leur âme secrète; et ce n'est pas lui qui souscrirait à la fameuse boutade d'un poète à propos des attentats d'anarchistes : « Qu'importe la vie de quelques vagues humanités, pourvu que le geste soit beau! » Cet homme de devoir, qui se battra comme un preux, n'est pas un belliciste. Il n'espère pas grand-chose de la guerre. Ecoutez-le condamner d'avance

la guerre moderne : « Il est peut-être beau de mourir pour l'expansion d'un territoire, mais la guerre d'aujourd'hui détruit ce qu'elle prétend favoriser. Il ne s'agit plus aujourd'hui de sacrifier un peu de sang pour vivifier toute la race. Une guerre, depuis qu'elle se traite avec l'avion et l'ypérite, n'est plus qu'une chirurgie sanglante. Chacun s'installe à l'abri d'un mur de ciment; chacun, faute de mieux, lance, nuit après nuit, des escadrilles qui torpillent l'autre dans ses entrailles, font sauter ses centres vitaux, paralysent sa production et ses échanges. La victoire est à qui pourrira le dernier. Et les deux adversaires pourrissent ensemble. » (Terres des Hommes, pp. 208-209.)

Non, rien d'inhumain chez Saint-Exupéry. Cette humble et sûre humanité toujours sous-jacente, partout présente, donne à ses drames leur grandeur la plus neuve et la plus forte. Il a beau avoir navigué parmi les astres, il garde à la Terre, aux hommes qui y aiment et souffrent, le meilleur de son amour. La vastitude de cette terre, qu'il a mieux sentie du haut du ciel, et où l'homme, où lui-même n'est qu'un grain de sable, le maintient dans l'humilité. Après avoir contemplé le panorama prodigieux d'un pays de volcans et de cent mille ans d'histoire, redescendu, il pense, adossé à une fontaine de Puerta Arenas, en regardant une jeune fille : « Mieux que dans une autre planète, je la sens enfermée dans son secret, dans ses coutumes, dans les échos chantants de sa mémoire. Je suis un étranger. Je ne sais rien. Je n'entre pas dans leurs Empires. » (Terre des Hommes, p. 67.) Et le voici échoué sur un plateau du désert où il est, « comme une semence apportée par les vents, le premier témoignage de la vie ». Il y sent mieux qu'ailleurs, et nous fait sentir, l'immensité de l'univers et le néant de nos espaces quotidiens. Et à quoi songe-t-il? A la maison de son enfance : « Il suffisait qu'elle existât pour remplir ma nuit de sa présence. Je n'étais plus ce corps échoué sur une grève; je m'orientais, j'étais l'enfant de cette maison, plein du souvenir de ses odeurs, plein de la fraîcheur de ses vestibules, plein des voix qui l'avaient animée. » Il revoit et écoute en son cœur la vieille servante qui l'interroge en reprenant le linge... « Mon Sahara, mon Sahara, te voilà tout entier enchanté par une fileuse de laine! » (Terre des Hommes, pp. 74 et 78.)

L'homme faible et pitoyable, il veut pourtant le grandir, parce qu'il le croit capable de grandeur, appelé à la grandeur. Cet appel, il l'a d'abord senti comme une nostalgie sans objet bien précis, un besoin d'évasion assez vague. « Fuir, voilà l'important. » (Courrier Sud, p. 183.) Il fait dire au héros de Courrier Sud : « Je ne sais même pas très bien ce dont j'ai eu besoin; c'était une fringale légère. » Et voici sa méditation devant le pilote mort : « C'était donc ici le trésor : l'as-tu cherché! Sur cette dune, les bras en croix et face aux villages d'étoiles, cette nuit, tu pesais peu de chose... Un vertige t'a pris. Dans l'étoile la plus verticale a lui le trésor, ô fugitif! » (Courrier Sud, pp. 226-227.)

Dans les deux livres suivants, point de traces de ce besoin d'évasion; ou bien il a changé d'objet, il s'est mué en un désir non plus de se fuir, mais de vraiment se trouver. Il choisit l'action comme un moyen de libérer en lui, de la gangue des routines lâches, l'homme, le héros. L'action difficile, pour lui, est une ascèse. Ascète, il a besoin de solitude. De solitude intérieure d'abord. Mais la solitude extérieure la favorise. De là son amour du désert, de ce désert qui fascine les grandes âmes, qui pétrit les de Foucauld et les Psichari. «... Je connais la solitude. Trois années de désert m'en ont bien enseigné le goût. On ne s'y effraye point d'une jeunesse qui s'use dans un paysage minéral, mais il y apparaît que, loin de soi, c'est le monde entier qui vieillit. » (Terre des Hommes, p. 90.) Mais il faut faire l'apprentissage du désert. Le désert est secret et réservé : « S'il n'est d'abord que vide et que silence, c'est qu'il ne s'offre point aux amants d'un jour. » (Terre des Hommes, p. 91.)

Saint-Exupéry a le goût de l'héroïsme. Il y a eu, dans la littérature de l'entre-deux-guerres, trop de Salavins. Nous n'en trouvons pas, grâce à Dieu, chez notre auteur. Pourtant si : un seul, dans *Vol de nuit* : l'inspecteur Robineau, bien intentionné et loufoque; mais — c'est le truc classique du repoussoir — pour mettre mieux en relief le caractère de Rivière, le chef qui se maîtrise pour maîtriser les autres afin de les grandir. Oh! pour Saint-Exupéry, l'héroïsme n'est pas une acrobatie, une démonstration de casse-cou. « *Il ne s'agit pas de vivre dangereusement. Cette formule est prétentieuse. Les toréadors ne me plaisent guère. Ce n'est pas le danger que j'aime. Je sais ce que j'aime. C'est la vie.* » (*Terre des Hommes*, p. 180.) Ses pilotes qui regardent la mort en face savent le prix de la vie; s'ils la jouent, c'est pour servir.

Et ces héros français sont exempts de panache (un type de héros français assez répandu, soit dit par parenthèses, et malgré l'opinion simpliste qui a cours). Saint-Exupéry a la pose en horreur. Il n'aime pas les héros gouailleurs, parce qu'ils manquent de naturel. La plaisanterie héroïque et l'humour macabre lui semblent une faute de goût autant qu'un mensonge. Il ne cite que deux « mots » cruels, qui ne sont pas de l'humour, mais simplement de la lucidité, laquelle est nécessairement quelquefois féroce, — et encore est-ce pour les besoins de son étude de caractère. C'est Rivière qui juge ainsi Robineau : « *Il n'est pas très intelligent; aussi rend-il de grands services.* » (*Vol de nuit*, p. 45.) « *Il ne pense rien; ça lui évite de penser faux.* » (*Vol de nuit*, p. 47.)

Grandeur et servitude. La grandeur du pilote est dans sa servitude. Dans la soumission à son destin social. Il travaille peut-être au progrès de l'humanité; mais déjà il la sert par l'exemple de son courage. Car il faut avant tout la révéler à elle-même. « *Ce qui me tourmente, les soupes populaires ne le guérissent point* », dit Saint-Exupéry. Ce qui le tourmente, c'est l'avortement, dans la presque totalité des hommes, de l'Homme qui aurait pu sortir d'eux, de la semence de dignité et d'humble noblesse qui pourrit en eux avant d'y avoir pu germer. Et il conclut : « *Seul l'Esprit, s'il souffle sur la glaise, peut créer l'homme.* »

Après cette parole, qui est un souvenir de la Bible, il est naturel de se demander quelle est l'attitude de Saint-Exupéry devant le problème religieux.

Si nulle part il n'affirme sa croyance à l'au-delà, toute son œuvre la suppose. *Terre des Hommes* renferme, à mon sens, quelques-unes des pages les plus belles, les plus nobles que puisse écrire un homme qui n'a pas reçu (ou accueilli, ou gardé) la lumière surnaturelle. Nous sentons ce qui lui manque. Et l'auteur, pour le moins, sait qu'il appuie ses certitudes sur du mystère, sur une hypothèse à laquelle il fait confiance. S'il ne touche pas au problème de l'au-delà, il ne peut pas, sous peine d'illogisme, le rejeter. Son agnosticisme implique une timidité, et non le dédain. Une timidité, ou un scrupule de loyauté, cette crainte de se mentir que connaissent, avant leur conversion, certaines âmes très droites. Mais pour croire à ce point au devoir, à l'avenir, à l'harmonieuse activité de l'univers, il faut déjà, implicitement, croire en Dieu. Et le sentiment quasi religieux que lui inspire l'ineffable poésie de la création n'est pas si éloignée de la prière; ou c'est une prière scellée, comme une source prise par la glace, mais qui travaille à son insu à se libérer. Le frère Charles de Jésus qui, d'explorateur hardi et très utile à la France, devient le portier des Clarisses de Nazareth, puis le solitaire de Tamanrasset, Saint-Exupéry le comprend; il ne le dit nulle part, mais j'en suis sûr. Parce qu'il comprend tous les ordres de grandeur : de l'ascète, de l'apôtre, du martyr. Les héros, les poètes, les saints sont faits pour se comprendre mutuellement.

* * *

Saint-Exupéry n'a donné, en dix ans, que trois livres, — trois livres brefs. L'homme d'action laisse peu de loisirs à l'artiste. Mais le « métier » de pilote de ligne lui ménage, en plein ciel, ou en plein désert, la solitude, ce climat propice au rêve qui sert le romancier, à la méditation qui sert l'essayiste. L'œuvre de Saint-Exupéry est chargée de pensée; limitée à un seul problème, à un seul cas, elle peut du moins l'étudier à fond.

Cette œuvre austère est salubre et tonique. Elle préconise une sagesse non point nouvelle, mais adaptée à des temps nouveaux; un stoïcisme mitigé par une profonde pitié humaine; une doctrine de l'action fécondée par le rêve et tendant elle-même au triomphe de la pensée.

Les capitaines lettrés de jadis et de naguère emportaient aux camps Marc-Aurèle ou Montaigne; ceux d'aujourd'hui feraient bien de se munir de *Terre des Hommes*, nouveau bréviaire de bravoure consciente; mais à condition que, pour le compléter, ils y ajoutent l'*Évangile*, ou l'*Imitation*, ou Pascal, — et Péguy.

CAMILLE MELLOY.

(A suivre.)

En quelques lignes...

L'isthme de Carélie

J'écris ces notes, le 18 février. Depuis plus de deux semaines, la vague rouge déferle sur les positions fortifiées (fortifiées par un général de chez nous) de la ligne Mannerheim. A tous les cœurs bien nés, la résistance finlandaise est un encouragement et un sujet de fierté. Les communiqués d'Helsinki sont attendus avec fièvre. On songe à la parole du roi Albert, dont nous célébrons, il y a quelques heures, l'inoubliable mémoire : « Un peuple qui se défend s'impose au respect de tous. Ce peuple ne périra point. » Et l'*Osservatore Romano*, l'organe officieux du Saint-Siège, conjure l'Europe chrétienne de ne pas laisser s'accomplir un nouveau crime contre l'esprit. Seuls, les Allemands et, ici en Belgique, leurs thuriféraires alliés aux hommes de Moscou n'ont, pour l'héroïque peuple finnois, que sarcasmes et lâche dédain.

L'isthme de Carélie, quelle que soit l'issue de la lutte, restera, dans le souvenir des bardes et des nobles cœurs, comme un autre Verdun. Voici quelques détails sur la géographie de cette bande de terre désormais sacrée.

Entre Viipuri (Viborg), but de l'offensive rouge, et la frontière de l'U. R. S. S., la côte est sablonneuse et relativement plate. C'est par là, d'ailleurs, que, depuis toujours, les Russes lancèrent leurs troupes d'invasion. Ainsi en fut-il lors des guerres contre la Suède. Viipuri était la clé du rempart, la forteresse d'arrêt.

Avant la guerre de 1914-1918, la haute société de Saint-Petersbourg avait pris l'habitude de passer les mois d'été dans des villas somptueuses qui se dressaient en bordure des plages accueillantes, protégées par des rideaux de pins, de l'isthme carélien. Mais il ne subsiste plus rien de cette antique splendeur. Les citoyens finlandais préfèrent les résidences estivales qui se cachent dans l'intérieur du pays des lacs.

Dans l'isthme, la frontière finno-russe était marquée par la rivière de Rajajoki. C'est au delà de cette rivière que Moscou a instauré le gouvernement-croupion que préside le traître du Komintern.

Une des curiosités naturelles de la Carélie est la réserve d'oi-

seaux constituée aux abords du lac Ayräpää. On sait que, dès le printemps, des bandes d'oiseaux migrateurs traversent le ciel de la Finlande pour gagner les solitudes marécageuses ou boisées où ils feront leurs nids. Or, les vols qui abordent la Finlande par l'est font tous escale au lac Ayräpää; et pas mal d'oiseaux s'y fixent, séduits qu'ils sont par la paix qui y règne depuis que tout le territoire est à ban. Cette réserve, paradis de la gent ailée, était aussi un paradis pour les ornithologues.

Hélas! qu'advient-il des ailes et des nids, au printemps prochain? Le canon tonne aux rives herbeuses. Et des bandits marqués de l'étoile rouge, comme des forçats, feront fuir passereaux, cigognes et canards, grues et cygnes.

Viipuri (Viborg)

La ville-citadelle est une des plus anciennes du pays. Les bombardements rageurs de l'aviation soviétique ont réduit en cendres la plupart des immeubles. Mais Viipuri a, dans le passé, tenu tête à maints assauts.

C'est en 1712 seulement qu'elle fut cédée à la Russie, avec toute la partie orientale du pays. L'autre guerre lui vaudrait sa libération.

L'architecture de la vieille ville est d'une élégante simplicité de lignes. Le château, qui barre le passage de la rivière, date de 1403. Les murs d'enceinte ont presque disparu; mais reste debout une massive tour ronde dans laquelle, aux jours heureux de la paix, était installé un restaurant folklorique. La plupart des maisons sont revêtues d'un crépi jaune, d'un plaisant effet. Alors que les Finnois sont, en général, des dolichocéphales blonds, le Carélien a souvent les cheveux noirs, les yeux foncés.

Viipuri possédait un musée de style ultra-moderne. C'est un peu la rançon du progrès, dans ces pays nordiques où une fièvre d'américanisation rapide a juxtaposé les buildings et les manifestations de la vie patriarcale et paysanne.

Le port extérieur de Viipuri — Uuuras (Trangsund) — est un des centres les plus importants pour l'exportation des bois, de la cellulose, de la pâte à papier. C'est que, par le canal de Saimaa, débouchent dans la mer les eaux de l'immense système lacustre de l'Est finlandais. Ce canal compte vingt-huit écluses; il est, d'ordinaire, sillonné de petits vapeurs et de trains de bois qui amènent à la côte les richesses de l'intérieur.

Aux portes de Viipuri, Monrepos est un domaine seigneurial de la célèbre famille des Nicolaï. Le parc est du XVIII^e siècle et a été transformé en une promenade publique. Dans la bibliothèque du château, les encyclopédistes français tiennent la place de choix: c'est qu'un Nicolaï fut en relations avec Voltaire, de qui il reçut une correspondance suivie.

Souhaitons que Monrepos au nom prédestiné ne connaisse jamais la barbarie des cosaques, des kirgiz aux yeux bridés, aux mains profanatrices!

Sur le lac de Tibériade

C'est une anecdote historique. Nous pouvons la conter sans scrupules. Mgr Ladeuze lui-même nous l'eût permis. Si, souvent, entre la poire et le fromage, il la narra, le sourire épanoui, l'œil malin, à ses convives égayés. Et il terminait son récit par un de ces éclats de rire dont il avait le secret: d'un rire qui pouffe...

Or donc, le futur évêque de Tibériade avait réalisé son vœu très cher de visiter la Palestine. Il la visitait en compagnie de deux de ses meilleurs amis, rompus comme lui à l'exégèse des Livres saints et heureux — comme lui — de lire l'Évangile aux lieux mêmes de la prédication apostolique.

On arrive aux bords du lac de Tibériade. La ville moderne de

Tabariéh est loin d'égaliser en splendeur la Tibériade d'Hérode Antipas. Mais nos pèlerins vont prier à Saint-Pierre, dans cette humble église bâtie, selon la tradition, à l'endroit même où le « pêcheur d'hommes » jeta, pour la dernière fois, ses filets.

Des barques se balancent mollement sur l'eau que ride un léger souffle. Et voici qu'un marinier galiléen, le corps bronzé par le soleil, offre aux voyageurs une promenade à bord de son esquif.

Le chanoine Ladeuze et ses compagnons se consultent du regard. La tentation est grande, pour les jeunes professeurs d'Écriture Sainte, de voguer sur l'onde biblique. Et nos trois Louvanistes, le prix du péage débattu, de s'installer dans la barque du pêcheur.

L'Écriture a gardé mémoire d'une tempête fameuse sur le lac, qui s'appelle aussi le lac de Génésareth. Or comme le Galiléen a poussé sa fragile embarcation en plein large, le ciel devient noir, puis cuivré, le vent souffle avec violence: un grain éclate, qui se mue en un effroyable ouragan... A telles enseignes que notre marinier, qui n'en est point pourtant à sa première tempête, lève les bras au ciel, abandonnant les rames inutiles, et, dans son sabir *ad usum peregrinorum*, clame d'une voix étranglée qu'il n'a jamais, jamais vu ça!...

Les trois Louvanistes s'efforcent vainement de faire, contre les flots déchaînés, fière contenance. Sur leurs lèvres agitées d'un irrésistible tremblement, se pressent les mots de l'acte de contrition... Jusqu'à ce que, la tempête redoublant de rage et le péril devenant mortel, l'un d'eux propose le suprême recours de la confession mutuelle. Il en sera ainsi. Et sur le lac de Tibériade et sur la barque qui fait eau, le premier confie au deuxième l'aveu de ses fautes; tandis que le premier dira *Confiteor!* à l'oreille du troisième, qui battra sa coulepe devant le premier... Le marinier, transi de peur, invoquait Allah.

Mais le Seigneur Jésus se souvint de ses fidèles exégètes et d'avoir, aux temps apostoliques, calmé les flots en furie. La bonace renaît; le vent s'apaise; un rayon de soleil filtre entre deux nuages moins sombres... Déjà, la barque sauvée des eaux se rapproche de Tabariéh, dont brillent les cubes de pierre blanche, sous l'arc-en-ciel.

— Nous l'avions échappé belle, concluait Mgr Ladeuze. Et comme nous allions mettre pied à terre, encore émus — et un peu déçus — de la mésaventure qui nous attendait sur « mon » lac, quelqu'un de nous trois eut ce cri qui venait du cœur: « Entre nous, quand on se confesse dans des moments pareils, ne croyez-vous pas que l'on a tendance à exagérer quelque peu?... »

Février tout blanc

Les balayeurs avaient remisé leurs hautes bottes. Le commis aux écritures avait aligné des chiffres qui disaient la dépense extraordinaire pour le nettoyage des rues et caniveaux. M^{lle} Pierrette avait retrouvé son crottin frais; et elle disait à un moineau de corniche, que le jeune avait fait si maigre: « Cui! cui! M'est avis, mon cher, que voici le printemps! »...

Il a suffi d'une bourrasque: et le linceul blanc des manuels de style (partie du maître) traîne à nouveau par les champs, les rues et les chemins creux. C'est une seconde offensive. Car, depuis septembre, nous avons adopté le vocabulaire belliqueux.

De ma fenêtre, le spectacle est féérique. La plaine est inviolée; et c'est tout juste si deux ou trois pistes tracent l'itinéraire vagabond d'un promeneur matinal et emmitoufflé. Cet après-midi, au Parc, concours du bonhomme de neige, pour les moins-de-quinze-ans. Cela promet une abondante distribution de claques, au repas de midi.

— Dis, p'pa, j' pourrai faire mon bonhomme de neige?

— Je te le défends bien. Et la grippe?

Daniel se soucie de la grippe, comme la Société Nationale de l'horaire des trains. Et tandis que des artistes en herbe, déguisés en tant de nains de Blanche-Neige, se farderont les joues et pétriront, de leurs mains rougies, le chef-d'œuvre précaire, Daniel le morfondu relira — pour la quantième fois! — les *Petites filles modèles*. Pauvre Daniel!

Là-haut, sur les hauteurs de Bullange, les Fagnes accueillent leurs fidèles. Champions de ski et championnes rivalisent d'adresse et de coquetterie dans les écussons du chandail. La mode pour ces messieurs, est la casquette haute, à visière. La Finlande héroïque bat pavillon dans tous les cœurs. Mais on n'évoque pas sans une émotion cruelle le geste du tirailleur, camouflé de blanc, et qui, le doigt gourde sur la gâchette du fusil, entend bien briser l'élan de la vague d'assaut.

Hiver des braseros, des guetteurs en peaux de bique, des coryzas lents à guérir, des 25° sous zéro : nous emporterons, de ces deux offensives, un souvenir qui peut aller jusqu'à la bronchite. Et nous dirons : « Vous savez bien : en 1940. On marchait, en plein Bruxelles, entre deux murailles de neige! »

... Parce que la mémoire fait comme l'hiver de cette année : elle en remet.

Chronique de la guerre

LES NEUTRES

La position des neutres dans cette guerre est nouvelle. L'histoire européenne, surtout pendant le XIX^e siècle, a connu des notions assez évidentes d'ailleurs de belligérance et de neutralité. Deux belligérants, ou deux groupes très tranchés de belligérants, s'opposaient comme deux lutteurs. Autour d'eux il y avait les neutres qui observaient le combat mais sans prendre parti ni pour l'un ni pour l'autre camp, encore que très attentifs aux péripéties de la lutte pour décider de leur politique quand le combat aura cessé. Le duel principal terminé, l'action des neutres commençait et parfois même elle se déclenchait un peu avant la décision finale. En tout cas, pendant le déroulement de la guerre, le neutre *l'était* au plein sens du mot. Le droit public européen régnait encore, et les droits et limites de la neutralité étaient assez clairement définis et acceptés.

Dans la guerre actuelle tout cela a été modifié d'une manière qui, pour être assez subtile, n'en est pas moins indubitable. Le neutre ne prend pas parti ouvertement. Il n'envisage même pas ni ne prépare une intervention ultérieure. Il entre plutôt dans l'ensemble de la lutte à titre principal, tout en n'étant pas belligérant. Il est directement intéressé dans l'issue du conflit. Il est comme qui dirait en tiers *dans* le jeu qui se joue. On ne cesse de compter avec lui. Et pas tant, comme auparavant, pour l'aide éventuelle ou même l'alliance qu'il pourrait apporter à l'un des camps, mais pour l'amener à décider sur quel plateau de la balance il jettera son poids « moral » (et donc, en fin de compte, son poids « matériel »).

Un clair exemple nous en fut fourni par la malheureuse décision de maintenir une fausse paix avec les Soviets quand Moscou, en septembre dernier, donna la main à Berlin pour assassiner la Pologne. Que si la Grande-Bretagne s'était décidée, comme le demandait la claire logique, si elle avait déclaré la guerre à

l'U. R. S. S., une grande vague de fond eût amené de notre côté toute la puissance dynamique de la Méditerranée. Non pas qu'il y eût eu une entente immédiate entre nous et les vieilles puissances méditerranéennes pour la défense de la civilisation contre la barbarie. La courbe eût pu être large et lente. Peut-être le courant n'eût-il pas été très fort pendant quelque temps. Mais nous eussions à tout le moins pu tabler sur son sens, et même sans alliance déclarée immédiate entre toutes les nations civilisées contre l'anarchi morale de Moscou et de Berlin, le terrain eût été préparé pour une pareille alliance qui eût fini par sembler toute naturelle. La civilisation et la chrétienté eussent été assurées.

S'il est assez tard, déjà, pour réparer cette erreur capitale, il n'est pas trop tard pour *commencer* cette réparation. Et son premier signe serait, après une entière reconnaissance de l'Italie nouvelle, une reconnaissance égale de l'Espagne nouvelle.

Malheureusement, rien ne montre que l'on saisisse l'importance de comprendre cette Espagne nouvelle. Au contraire, ici comme en France (encore que de manières différentes et pour des raisons très dissemblables) on a déçu l'Espagne et on l'a heurtée. En France, les causes de cette erreur étaient plutôt simples et nettes. Elles étaient, en fin de compte, religieuses. La victoire espagnole était une victoire religieuse en même temps que nationale. La guerre civile avait été une guerre religieuse autant que la guerre d'une nation contre ceux qui voulaient tuer la tradition et le caractère de cette nation. Voilà pourquoi la violente opposition religieuse qui, depuis longtemps, est au fond de toutes les divisions françaises, joua une fois de plus en l'occurrence.

Et rien n'est encore acquis en ce qui concerne la France. En ce moment la Gauche (avec ses sympathies communistes et semi-communistes) n'est pas en bonne posture parce qu'il s'agit du salut du pays menacé d'une agression allemande et parce qu'elle est symbolisée par une figure aussi absurde que celle d'un Blum. Mais le moindre incident peut rendre vie à l'ancien et fatal attrait pour la guerre civile, ce « vice des Gaulois ». Un rien peut défaire tout le bon travail accompli par l'Armée depuis qu'elle a supplanté les politiciens. Une « révolution de palais », un retournement de politique intérieure pourrait faire surgir à Paris un gouvernement résolument hostile à l'Espagne de Franco et à l'Italie de Mussolini.

Ici, en Angleterre, la situation est toute différente parce que notre tempérament et notre tradition sont en contraste absolu avec ceux des Français. L'idée que l'Espagne doit toujours être faible comme ennemi ou comme subordonné dédaigné fait partie de notre histoire officielle en Angleterre. L'idée qu'il faut toujours s'appliquer à accentuer et à perpétuer la faiblesse de l'Espagne fait partie de notre politique étrangère officielle.

Parce que nous vivons dans le passé. Or, ce qui est essentiel, aujourd'hui, pour nous Anglais comme pour tout l'Occident, c'est de sauver de la chrétienté ce qui peut l'être. Il est bien trop tard déjà pour se préoccuper encore d'anciennes rivalités. Bien trop tard, surtout, pour accepter plus longtemps les postulats de la génération précédente. Une Espagne faible n'est ni à l'avantage de la Grande-Bretagne, ni une chose à considérer comme inévitable dans l'Europe contemporaine.

Nous aurons besoin de la Méditerranée. En fait, si l'Europe doit vivre, nous avons déjà besoin de la Méditerranée. Et qui dit Méditerranée dit non seulement Italie nouvelle, mais aussi Espagne nouvelle.

Le jour où Franco décida de déclencher et de soutenir la coûteuse contre-attaque contre la rive gauche de l'Ebre inférieur, ce jour-là marqua un tournant dans l'histoire de l'Europe. Le risque qu'assumait Franco était dangereux, mais il était justifié.



LE "MOSAN"

Poêle breveté dans tous les pays

SPÉCIALEMENT construit pour le chauffage des grands locaux

EGLISES, ÉCOLES
SALLES DE FÊTES



Le "Mosan"

est le plus

Propre

Économique

Hygiénique

Pratique

Solide

Élégant

et absolument sans danger

Société Anonyme

LES FONDERIES DE LA MEUSE

HUY (Belgique)

EDGARD GRIMARD

MATÉRIEL DE GUERRE

ARMES — MUNITIONS

OPTIQUE



USINE : Quai du Roi
Albert, 106, Bressoux

Téléphone : 252.32

BUREAUX :

90, rue Louvrex, Liège

Téléphones : 139.39 263.65

Ancion-Marx Fabrique d'armes

Société Anonyme

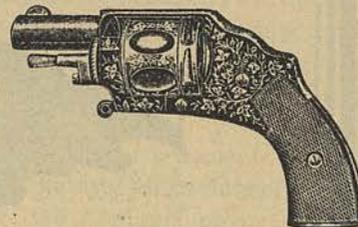
28 et 30, rue Grandgagnage, LIÈGE (Belgique)

Adresse télégr: Anciomar-Liège

Téléphone N° 100.02

Armes et Matériel Militaires-Fusils et Carabines de chasse - Carabines et Pistolets de tir-Fusils militaires de réforme transformés en armes de chasse
Munitions de toutes espèces-Spécialité de Revolvers fins.

Achats et vente de toutes espèces d'armes p^r collections et panoplies



Tailleur - 1^{er} Ordre

DUPAIX

RUE DE LA TRIBUNE. 7. BRUXELLES

(Près du Sénat)



Spécialité de

Costumes, Habits et Habits de Cour

ARMES

de

toutes espèces



Fabrique d'Armes Fs.

Dumoulin & Cie, Liège

2, rue Thier de la Fontaine, 2

Fondée en 1849

Belgique

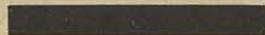
Maison SAINTE-ANNE

Clinique chirurgicale - Maternité

dirigée par les Sœurs du Très Saint-Sauveur

14, place de la Vaillance - ANDERLECHT

Téléphones 21.35.19—21.45.90.



Salles communes et Chambres particulières

NEUMANN & Co

LIÈGE, rue Saint-Remy, 5 et 7 (Place Saint-Paul)

TÉLÉPHONE 100.32

Compte Chèques Postaux 305.812

A B C Code 5^me et 6^me Ed.

Registre du Commerce N° 90

GROS — DÉTAIL

JOUETS

DERNIERE NOUVEAUTE !



"DES RIDEAUX GARANTIS
SOUS TOUS LES RAPPORTS?"
... impossible!

"C'EST POURTANT VRAI, MADAME!
TOUS LES NOUVEAUX TISSUS
D'AMEUBLEMENT TOOTAL SONT
FORMELLEMENT GARANTIS!"



Invitation :

Voilà en vérité une nouvelle extraordinaire !
Tootal, les plus importants fabricants de tissus
du monde entier, lancent sur le marché une
gamme complète de *superbes tissus d'ameu-
blement* qu'un nouveau procédé de fabrication
permet de garantir *sous tous les rapports* !

Vous êtes cordialement invitée à venir examiner
- sans le moindre engagement - notre magni-
fique collection dans notre salle d'exposition,
18, Avenue de la Toison d'Or, Bruxelles.



Voilà qui est formel !



Exigez ce bon de garantie avec tout
achat d'un tissu Tootal.

Tissus d'ameublement TOOTAL

IMPRIMES * BROCARTS * VOILES * FILETS * CHINTZ * ETC.

À partir de là, la victoire de l'Espagne nationale était assurée. D'ici, en Angleterre, j'observais le moment où la marée tournerait. Et là-bas, du haut d'une colline, aux côtés du héros de l'Alcazar de Tolède, je pus suivre la marche des troupes nationales sur Barcelone où l'anarchie s'écroula et où l'Espagne renaquit.

Plus vite nous reconnaitrons, nous Anglais, ces faits patents, cette vérité claire et simple, et mieux ce sera. Les nations qui ont joui pendant longtemps de beaucoup de richesses deviennent intensément conservatrices — ou intraitables — dans leurs vues du passé et dans leur appréciation de l'avenir. C'est le cas de la Grande-Bretagne. Et pourtant la leçon de l'histoire de l'Espagne elle-même devrait nous servir, de peur que l'histoire du déclin espagnol du milieu du XVII^e siècle ne devienne l'histoire de notre propre déclin du milieu du XX^e siècle. L'opinion anglaise ne s'est pas encore rendu compte de l'Espagne nouvelle, tout comme, pendant des années, elle n'a pas compris l'Italie nouvelle.

Si la sagesse lui vient en temps, elle acceptera les deux. Inon, l'Angleterre écopera...

DÉMOCRATIE

Avant de parler de l'abus d'un mot, il faut donner le sens exact de ce mot. Avant donc de dénoncer l'horrible salade que l'on a fait du mot « démocratie », rappelons-nous ce qu'il signifie proprement.

Démocratie veut dire gouvernement d'une société par les membres de cette société. Cela n'est évidemment tout à fait possible que dans une toute petite société. Et il est tout aussi évident que le gouvernement d'une société par l'ensemble de ses familles ne s'applique pas à la plupart des fonctions de gouvernement. Même dans la société la plus simple il y a toujours une masse de détails à régler, une complexité qui exige des fonctionnaires spéciaux pour son administration. Il devrait de même être tout aussi évident que le seul gouvernement idéalement démocratique serait celui où la masse des citoyens serait parfaitement unie. Une démocratie idéale demande un vote unanime.

Si cela est impossible, il nous faut un quelconque mécanisme pour définir quelles sont les proportions, moindres que l'unanimité, qui donnent au corps civil le droit d'agir contre ceux qui ne sont pas d'accord avec ses décisions. Tout aussi évidente devrait être la vérité qu'il n'est même pas possible de se rapprocher d'une démocratie sans l'admission d'une morale commune, surtout en matière de propriété : car le citoyen qui ne possède pas n'est pas tout à fait libre dans ses actes.

Mais tout cela, toutes ces restrictions concédées, il reste qu'il est possible, dans des petites sociétés, de connaître une espèce de démocratie. Même des grandes sociétés peuvent être constituées par une fédération de petites unités démocratiques. De nos jours, notre civilisation ne connaît qu'un Etat minuscule qui se rapproche beaucoup de la démocratie idéale. C'est l'Etat d'Andorre, dans les Pyrénées. Il y a aussi un Etat plus étendu (encore que petit comparé aux grands Etats modernes) qui fait de grands efforts pour établir une démocratie réelle et pour la maintenir : la Suisse (1).

L'idéal démocratique a toujours plu aux hommes pour deux raisons très différentes. Il fait appel à leur sens de la justice dans les relations humaines, et il fait appel à leur vanité aussi, en tant que remède contre le mépris des supérieurs. La démocratie a toujours eu un certain goût d'égalité. Bien qu'elle n'implique pas

nécessairement une égalité sociale et politique. La démocratie — le gouvernement d'une communauté par cette communauté — peut exister dans une communauté faite de riches et de pauvres, mais à la condition, toutefois, que les riches n'aient pas le pouvoir de brimer la volonté d'hommes libres. L'idée d'établir une démocratie là où sévit le capitalisme industriel, par exemple, est une véritable contradiction dans les termes, car l'essence même de ce capitalisme industriel est de détruire la liberté d'action dans la masse des citoyens devenus prolétaires.

* * *

Voilà qui est clair. Si vous voulez donc la démocratie, vous le pouvez moyennant certaines restrictions, et vous serez à même de la maintenir, plutôt difficilement d'ailleurs, pour un temps plus ou moins long.

Mais depuis quelque temps le mot « démocratie » est employé de plus en plus pour toutes espèces de choses qui n'ont rien à voir avec elle.

On s'en sert pour désigner les façons de faire des pauvres opposées à celles des riches. C'est ainsi qu'on taxera de démocrate un monsieur peu soigné sur lui-même et qui circule en tram.

On s'en sert pour marquer le dédain envers les rangs sociaux. Il désigne aussi un gouvernement de majorité, celui qui permet, sur cent hommes, à cinquante et un d'entre eux qui n'aiment pas la bière, de défendre aux quarante-neuf autres de s'en procurer ou de la boire.

On s'en sert pour parler de gouvernement parlementaire, bien que celui-ci soit, de sa nature, oligarchique, c'est-à-dire à l'opposé d'une démocratie. On s'en sert même pour désigner la simple loi, de sorte que là où des lois sont portées et observées on se vante de « conditions démocratiques » et là où on ignore des lois traditionnelles ou formulées, et où on ne connaît que les décrets arbitraires, on parle de système « antidémocratique ».

Quelle est la cause de ces invraisemblables abus de langage ? Comment le mot « démocratie » en est-il arrivé à provoquer tant de non-sens, et un non-sens exaspérant, à la vérité ?

Le mal eut de nombreuses sources. Il fut causé par la profession politique, boutique lucrative mais avilie. Il fut causé par les victoires des armées révolutionnaires. Il le fut aussi par ce facteur très puissant : la simple mode. On devient honteux de dire qu'on n'aimait pas la démocratie comme on serait honteux de dire qu'on n'aimait pas l'idée d'un gentleman, ou l'amour de la patrie. Ce facteur « mode » est probablement la principale cause de la corruption de notre langage par le mauvais usage de termes politiques.

Deux autres causes importantes agissent en l'occurrence. La première est la réclame faite au mot « démocratie » par les gouvernements despotiques de l'heure présente. Ces gouvernements proclament ouvertement qu'ils sont hostiles à tous les vieux pays parlementaires qu'ils ridiculisent sous le terme de « démocraties » et que, non sans raison, elles dénoncent pour être en réalité des ploutocraties. C'est ainsi que ce que l'on appelle une presse libre est dénoncée comme la simple puissance financière capable de créer et de soutenir un journal à grand tirage. Le despotisme ne nous autorise à lire qu'une seule espèce de journaux, mais dans nos grandes cités industrielles vous n'avez, en fait, pas plus de choix réel que dans les pays « totalitaires ». Avec cette différence, toutefois, que la presse totalitaire ne prétend pas être l'expression de l'opinion populaire alors que le journal des multimillionnaires, lui, le prétend.

L'autre grande raison de l'abus du mot « démocratie », surtout ici en Angleterre, réside dans la lourde nécessité qui nous incombe de flatter les Etats-Unis.

(1) Faisons observer ici qu'en Suisse, pourtant, comme partout ailleurs, l'étatisme, ce contrepied de la démocratie, étend son empire, pour ne pas dire ses ravages. Un Suisse sur sept est fonctionnaire (communal, cantonal ou fédéral) et ce formidable fonctionnarisme vicie profondément le jeu d'institutions démocratiques (N. D. L. R.).

Et peut-être bien cette raison-là est-elle, en ce moment, la plus forte de toutes. Nos professeurs et nos hommes publics se culbutent les uns les autres dans leurs appels à l'Amérique. Ils font aux Etats-Unis une cour tellement éhontée, jusqu'à dire que l'Angleterre est une démocratie! Un vrai comble. Une erreur qui confondrait les hommes qui ont fondé la grandeur moderne de cette Angleterre. De tous les Etats européens modernes, l'Angleterre est bien celui qui possède la tradition aristocratique la plus longue et la mieux établie — c'est-à-dire un gouvernement de classe. Elle doit sa puissance à cette tradition. Le gouvernement de classe a donné à l'Angleterre ce qu'on appelle à l'armée, ses « cadres ». Il fournit l'ossature de l'Etat; il lui fournit ses dirigeants; il renforce une discipline sociale instinctive. Et il y a quelque chose de ridicule et de grotesque d'avoir à prétendre que notre système de gouvernement de classe est autre qu'il n'est, et dans la mesure où cette prétention est hypocrite, elle est non seulement ridicule, mais immorale.

N'empêche que malgré tout cela, je veux bien parier que pendant les années qui viennent l'abus du mot « démocratie » ne fera que croître, qu'il sera même particulièrement marqué au terme de l'évolution, quand toute liberté de choix aura disparu!...

HILAIRE BELLOC.

Jeanne d'Arc devant ses juges⁽¹⁾

Interrogatoires dans la prison

Le samedi 10 mars 1431, l'évêque Cauchon, avec maître Jean de La Fontaine, commissaire instructeur, se rendit dans la prison de Jeanne d'Arc.

PIERRE CAUCHON. — Maître Jean de La Fontaine, que nous avons délégué spécialement pour cela, va vous interroger.

LA FONTAINE. — Depuis Melun, vos Voix ne vous ont-elles pas dit que vous seriez prise?

— Oui, plusieurs fois et presque chaque jour.

— Si vos Voix vous avaient commandé de faire cette sortie de Compiègne et signifié que vous seriez prise, l'auriez-vous fait?

— Si j'avais su l'heure et que je dusse être prise, je n'y serais pas allée volontiers. Toutefois j'aurais enfin obéi à mes Voix quoi qu'il m'en dût advenir.

— Aviez-vous, lors de votre prise un cheval, coursier ou haquenée?

— J'étais à cheval; et celui sur lequel j'étais quand je fus prise était un demi-coursier.

— Qui vous l'avait donné?

— Mon roi ou ses gens qui me l'ont acheté avec l'argent du roi. J'avais cinq coursiers achetés avec l'argent du roi, sans compter mes trotteurs, dont j'avais plus de sept.

— Le roi vous donna-t-il d'autres richesses que ces chevaux?

— Je ne demandais jamais rien à mon roi, sinon de bonnes armes, de bons chevaux et de l'argent pour payer les gens de ma maison.

— Quel est le signe qui vint à votre roi?

— Il est bel et honoré, bien croyable, bon et le plus riche qui soit.

— Ce signe dure-t-il encore?

— Il est très bon à savoir qu'il dure et durera jusqu'à mille ans et plus. Il est au trésor du roi.

Jeanne subit, dans sa prison, le 12 mars, un second interrogatoire, en présence de Cauchon.

— L'ange qui apporta le signe à votre roi parla-t-il point?

— Oui, il dit à mon roi qu'il fallait me mettre en besogne et que le pays serait bientôt allégé.

— Quand vous promîtes à Notre-Seigneur de garder votre virginité, est-ce à lui-même que vous parliez?

— Il devait bien suffire de le promettre à celles qui m'étaient envoyées par lui.

— Quand vous avez quitté votre père et votre mère, pensiez-vous commettre un péché?

— Puisque Dieu le commandait, quand j'aurais eu cent pères et cent mères, que j'eusse été fille de roi, je serais néanmoins partie.

— Pourquoi ne dites-vous pas volontiers Notre Père?

— Je le dis volontiers. Autrefois, quand j'ai refusé de le dire, c'était dans l'intention que Mgr de Beauvais m'ouît en confession.

— Comment auriez-vous délivré le duc d'Orléans?

— J'aurais pris assez d'Anglais en France pour le ravoïr. Si je n'en eusse pris assez, j'aurais passé la mer pour l'aller quêrir de force en Angleterre.

Le lendemain, mardi 13 mars, nouvel interrogatoire. Ce fut le vice-inquisiteur, Jean Lemaître, qui accompagna l'évêque Cauchon dans la prison et interrogea la Pucelle.

JEAN LELAÏTRE. — En quelle manière l'ange a-t-il apporté la couronne?

— La couronne fut remise à un archevêque, celui de Reims, à ce qu'il me semble, en présence de mon roi; l'archevêque la reçut et la remit au roi; j'étais moi-même présente; la couronne fut ensuite placée dans le trésor du roi.

— En quel lieu la couronne fut-elle apportée?

— Ce fut en la chambre du roi, au château de Chinon.

— L'ange touchait-il la terre depuis la porte de la chambre?

— Quand il vint devant le roi, il lui fit révérence en s'inclinant devant lui et prononçant les paroles que j'ai dites au sujet du signe. Depuis l'huis, l'ange marchait et touchait la terre.

— En quel lieu l'ange vous est-il apparu?

— J'étais presque toujours en prières afin que Dieu envoyât le signe du roi. J'étais chez une bonne femme, près du château de Chinon, quand l'ange vint. Ensuite nous nous en allâmes ensemble vers le roi. Il était accompagné d'autres anges que personne ne voyait. Si ce n'eût été pour me soustraire à la peine que me causaient ceux qui m'accusaient, je crois que plusieurs qui ont vu l'ange ne l'auraient pas vu.

— Comment l'ange vous a-t-il quittée?

— Il m'a quittée dans la petite chapelle dont j'ai déjà parlé. Je fus bien fâchée de son départ; je pleurais, mon âme serait allée volontiers vers lui.

— Est-ce par votre mérite que Dieu vous envoya son ange?

— Il venait pour une grande chose, et ce fut dans l'espérance que le roi croirait ce signe. L'ange venait aussi à cause des mérites du bon duc d'Orléans.

— Pourquoi vous plut-il qu'une autre?

— Il a plu à Dieu d'agir ainsi par une simple pucelle et, par elle, de chasser les ennemis du roi.

— Vous a-t-il été dit où l'ange avait pris cette couronne?

— Je m'en rapporte à Dieu et je ne sais point autrement où elle fut prise.

— Cette couronne fleurait-elle bon?

— Je ne m'en souviens pas, je prendrai avis. Pourtant, oui, elle fleure bon et fleurera bon, pourvu qu'elle soit bien gardée, ainsi qu'il convient.

(1) Voir la *Revue catholique* du 16 février.

— Fîtes-vous bien d'aller attaquer la ville de Paris un jour de fête?

— *Il est très bon d'observer les fêtes de Notre-Dame. En conscience, il me semble que ce serait bien d'observer ses fêtes d'un bout à l'autre de l'année.*

— N'avez-vous pas dit devant Paris : « Rendez la ville de par Jésus ! »

— Non, mais j'ai dit : « Rendez la ville au roi de France. »

Le mercredi 14 mars, les interrogatoires continuèrent dans la prison, sous la présidence de Jean de La Fontaine.

— Vos saintes vous avaient-elles conseillé de sauter?

— *Sainte Catherine me disait presque chaque jour de ne point sauter, que Dieu me viendrait en aide ainsi qu'à ceux de Compiègne.*

— N'avez-vous pas dit à sainte Catherine et à sainte Marguerite : « Dieu laissera-t-il mourir si méchamment ces bonnes gens de Compiègne? »

— *Je n'ai pas dit « si méchamment », mais : « Comment Dieu laisserait-il mourir ces bonnes gens de Compiègne qui sont si fidèles à leur seigneur? »*

— Quand la parole vous fut revenue, n'avez-vous point maudit Dieu et ses saints?

— *Je ne m'en suis pas confessée, car je n'ai point le souvenir de l'avoir dit ou fait.*

— Voulez-vous vous en rapporter à l'information?

— *Je m'en rapporte à Dieu, non à d'autres, et à une bonne confession.*

— Qu'avez-vous demandé à vos Voix?

— *Je leur ai demandé trois choses : premièrement, ma délivrance; deuxièmement, que Dieu vienne en aide aux Français et garde bien les villes de leur obéissance; troisièmement, le salut de mon âme. Et je vous demande, si je dois être menée à Paris, de me remettre le double de mes interrogatoires et réponses, afin que je les donne à ceux de Paris. De cette manière je ne serai plus ennuyée par tant de questions. Mes Voix me disent surtout que je serai délivrée par grande victoire et elles ajoutent : « Prends tout en gré. Ne te chaille de ton martyre; tu l'en viendras enfin au royaume de paradis. »*

— Après cette révélation, croyez-vous ne plus pouvoir pécher mortellement?

— *J'en sais rien, et pour le tout je m'en rapporte à Notre-Seigneur.*

— Avez-vous besoin de vous confesser, puisque vous croyez que vous serez sauvée?

— *Je crois que l'on ne peut trop nettoyer sa conscience.*

— Depuis que vous êtes dans cette prison, n'avez-vous pas maudit Dieu?

— *Non. Parfois je dis bon gré Dieu! ou saint Jean! ou Notre-Dame! Ceux qui ont pu rapporter ces mots en ont sans doute, mal compris le sens.*

L'interrogateur se fit un jeu de relever les péchés mortels qu'il croyait commis par elle. La prisonnière s'expliqua avec clarté et loyauté. Toutefois, elle jugea n'avoir pas bien agi en sautant à Beaurevoir :

— *Je crois que ce n'était pas bien de faire ce saut; qu'au contraire c'était mal. Mais je sais, par une révélation de sainte Catherine, qu'après la confession que j'en ai faite, j'ai été pardonnée.*

— Cette mauvaise action, croyez-vous que c'est un péché mortel?

— *Je n'en sais rien, je m'en rapporte à Notre-Seigneur.*

Le jeudi 15 mars, au matin, nouvel interrogatoire.

— Partiriez-vous maintenant si vous pouviez.

— *Si je voyais l'huis ouvert, je m'en irais; je le considérerais comme le congé de Notre-Seigneur. Si je voyais mes gardiens et les autres Anglais hors d'état de résister, je croirais fermement que c'est là le congé. Mais sans sa permission je ne m'en irais pas, à moins de faire une entreprise de vive force pour m'en aller, et cela à cause du proverbe : « Aide-toi, Dieu t'aidera. »*

— Consentez à prendre un habit de femme pour aller entendre la messe.

— *Je demanderai conseil là-dessus; je répondrai ensuite.*

— Voulez-vous vous soumettre et vous en rapporter à la décision de l'Eglise?

— *Mes œuvres et mes actions sont toutes en la main de Dieu et, sur toutes choses, je m'en rapporte à lui. Si j'avais fait ou dit quoi que ce soit, contraire à la foi chrétienne que Notre-Seigneur a établie, je le repousserais.*

— Dans la guerre, fîtes-vous quelque chose sans la permission de vos Voix?

— *Je vous ai déjà répondu là-dessus. Relisez bien votre registre et vous le trouverez.*

Le samedi 17 mars, au matin, Jeanne fut encore interrogée dans sa prison.

L'ASSESEUR. — Voulez-vous mettre tous vos dits et faits, soit bons ou mauvais, à la détermination de notre Mère, sainte Eglise?

JEANNE. — *L'Eglise! je l'aime et la voudrais soutenir de tout mon pouvoir, pour notre foi chrétienne, et ce n'est pas moi que l'on devrait empêcher d'aller à l'église ni d'ouïr la messe. Quant aux bonnes œuvres que j'ai faites et à mon avènement auprès du roi, je dois m'en rapporter au Roi du ciel, qui m'a envoyée à Charles, fils de Charles, roi de France, qui sera roi de toute la France.*

— Vous en rapporterez-vous à la détermination de l'Eglise?

— *Je m'en rapporte à Notre-Seigneur qui m'a envoyée, à Notre-Dame, à tous les benêts saints et saintes du Paradis.*

— Alors, vous ne vous en remettez pas à l'Eglise?

— *M'est avis que c'est tout un de Notre-Seigneur et de l'Eglise, et qu'on n'en doit pas faire de difficulté.*

— Qu'avez-vous à dire au sujet de l'habit de femme qui vous est offert pour pouvoir ouïr la messe?

— *Pour l'habit de femme, je ne le prendrai pas encore, tant qu'il plaira à Messire. Et, si tant est que je doive être menée en jugement et qu'il me faille dévêtir par ordre de justice, je requiers Messieurs de l'Eglise de me faire la grâce d'avoir une chemise de femme et un couvre-chef sur la tête. Et je crois fermement que Messire ne me laissera pas toucher si bas que je n'aie bientôt secours de lui et par miracle.*

— Est-ce que Dieu hait les Anglais?

— *De l'amour ou de la haine que Dieu a pour les Anglais, je ne sais rien; mais je sais bien qu'ils seront boutés hors de France, excepté ceux qui y mourront.*

L'après-midi eut lieu dans la prison un dernier interrogatoire. En vingt-cinq jours Jeanne en avait subi quinze.

De nouveau, on chercha à l'embarrasser sur son étendard.

— Qui profitait de plus, vous à l'étendard, ou l'étendard à vous?

— *Que la victoire vint de mon étendard ou de moi, c'était tout à Notre-Seigneur.*

— L'espérance de remporter la victoire était-elle fondée sur votre étendard ou sur vous-mêmes?

— *Elle était fondée sur Notre-Seigneur et sur nul autre.*

— Si un autre eût porté cet étendard, aurait-il eu aussi bonne fortune que lorsque vous le portiez?

— *Je m'en rapporte à Notre-Seigneur.*

— Ne vous a-t-il point été révélé que si vous perdiez votre virginité, vos Voix ne viendraient plus à vous?

— *Non, cela ne m'a point été révélé.*

— Croyez-vous que, si vous étiez mariée, vos Voix vous viendraient?

— *Je ne sais et m'en attends à Notre-Seigneur.*

— Pensez-vous que votre roi fit bien de tuer ou faire tuer Mgr de Bourgogne?

— *Ce fut grand dommage pour le royaume de France. Cependant,*

quelque chose qu'il y ait entre eux, Dieu m'a envoyée au secours du roi de France.

— Vous semble-t-il que vous soyiez tenue de répondre pleinement la vérité au Pape?

— *Je requiers que je sois menée jusqu'à lui et je répondrai devant lui.*

— Pourquoi regardiez-vous volontiers votre anneau quand vous entrepreniez quelque fait de guerre?

— *C'était par plaisir et en l'honneur de mes père et mère. Et puis, parce que j'avais cet anneau au doigt quand j'ai touché sainte Catherine qui m'apparait.*

— En quelle partie du corps touchâtes-vous sainte Catherine?

— *Vous n'en aurez autre chose.*

— Est-ce que vous accolâtes quelquefois saintes Catherine et Marguerite?

— *Je les accolai toutes deux.*

— Fleuraient-elles bon?

— *Il est bon à savoir qu'elles sentaient bon.*

— Par quelle partie du corps les accoliez-vous? Par le haut ou par le bas?

— *Il est plus décent de les accoler par le bas.*

— Ne leur avez-vous point donné des guirlandes et des chapeaux de fleurs?

— *En leur honneur, j'ai plusieurs fois offert de ces guirlandes à leurs images dans les églises.*

— N'a-t-on pas fait flotter votre étendard autour de la tête de votre roi pendant qu'on le sacrait à Reims?

— *Non, que je sache.*

— Pourquoi votre étendard fut-il porté en l'église de Reims au sacre, plutôt que ceux des autres capitaines?

— *Il avait été à la peine, c'était bien raison qu'il fût à l'honneur.*

Sur ce, le procès préparatoire fut déclaré clos.

Reprise de la cause de lapse

Le 18 mars, l'évêque Cauchon fit examiner les aveux et réponses de Jeanne par douze des principaux assesseurs.

On lui offrit d'ouïr la messe et de faire ses Pâques si elle consentait à revêtir les vêtements de son sexe. Elle refusa de quitter l'habit d'homme.

Le lundi-saint 25 mars, commença le procès ordinaire au domicile de Cauchon. Le comte de Warwick assistait à l'audience, pour stimuler le zèle des juges français. La Pucelle s'assit sur une sellette isolée, placée au plus bas degré de l'estrade où siégeait le tribunal.

D'abord, l'évêque de Beauvais offrit à Jeanne un avocat.

— *Quant au conseil que vous m'offrez, je vous remercie, déclara-t-elle, et je n'ai pas l'intention de me départir du conseil de Notre-Seigneur.*

Maître Thomas de Courelles commença de lire en français les soixante-dix articles qui devaient servir de base au procès d'office. Jeanne répondit article par article. Elle nia ce qui était faux. A la question : « Pourquoi étiez-vous chef de guerre? », elle répondit vaillamment :

— *Pour battre les Anglais.*

Le samedi-saint 31 mars, comme on la pressait de se soumettre à l'Eglise militante, elle déclara qu'elle obéissait à Dieu plutôt qu'à l'homme du monde... *Qu'il fallait que Notre-Seigneur soit le premier servi.*

Sur l'avis des Docteurs de Paris, Cauchon fit réduire le copieux factum du promoteur à douze articles qui ne furent point communiqués à l'accusée. Le 5 avril, il en fit expédier copie aux gradués de Rouen et à l'Université de Paris, pour connaître leur

opinion. Elle fut conforme au désir de la majorité du tribunal : Jeanne avait erré dans la Foi. Si elle consentait à abjurer son erreur, on la devait condamner à une prison perpétuelle, « au pain de douleur et à l'eau d'angoisse ». Au cas où elle refuserait, on la devrait livrer au bras séculier.

Le 18 avril, Mgr de Beauvais et le Vice-Inquisiteur de la Foi, assistés de sept assesseurs, se rendirent dans sa prison. Ils lui firent une visite « caritative ». Cauchon la pressa, de nouveau, de se soumettre à l'Eglise.

— *Il me semble,* répondit-elle, *que je suis en grand péril de mort. Et s'il en est ainsi, Dieu fasse à son plaisir. Je vous requiers de me faire avoir confession et le corps de mon Sauveur, et d'être inhumée en terre sainte.*

— Si vous voulez avoir les sacrements, répliqua l'évêque, il vous faut soumettre. Sinon on ne pourrait vous administrer les sacrements, hormis celui de pénitence.

— *Si mon corps meurt en prison, je compte sur vous pour que vous le fassiez mettre en terre sainte. Si vous ne l'y faites mettre, je m'en remets à Notre-Seigneur.*

Alors, les Docteurs et Maîtres qui assistaient Cauchon l'exhortèrent à se soumettre à l'Eglise militante, faute de quoi l'Eglise l'abandonnerait comme une *Sarrazine*.

— *De cette soumission,* déclara Jeanne, *je n'ajouterai autre chose à ce que j'ai déjà dit : J'aime Dieu, je le sers, suis bonne chrétienne et voudrais soutenir la Sainte Eglise de tout mon pouvoir.*

Et comme Mgr de Beauvais lui demandait si elle ne voudrait pas qu'on ordonnât pour le salut de son âme une procession, elle répondit :

— *Je veux très bien que l'Eglise et les catholiques prient pour moi.*

Le 2 mai se réunirent soixante-quatre ecclésiastiques sans compter les juges, notaires et huissiers. Jeanne introduite, Mgr de Beauvais chargea Maître Jean de Châtillon, archidiacre d'Evreux, d'admonester la prisonnière.

Le mercredi 9 mai, veille de l'Ascension, on essaya de la terroriser par l'appareil de la torture. Les instruments de douleur furent préparés et les deux exécuteurs se tinrent prêts à géhenniser la prisonnière. Mais elle n'en fut nullement émue :

— *Vraiment, si vous deviez me faire arracher les membres et me faire partir l'âme du corps, je ne vous dirais autre chose, et, si je vous disais quelque chose, après je vous dirais toujours que vous me l'avez fait dire par force... J'ai demandé conseil à mes Voix pour savoir si je me dois soumettre à l'Eglise. Elles m'ont dit : « Si tu veux que Messire te vienne en aide, il faut l'en rapporter à lui, pour toutes tes actions. » J'ai demandé aussi à mes Voix si je serais brûlée, elles m'ont répondu : « Il faut l'en rapporter à Notre-Seigneur, il l'aidera. »*

Le samedi 19 mai, les Docteurs prirent communication de l'avis de l'Université de Paris. L'Université entière approuvait la procédure. Elle demandait que la cause « fût par justice menée à fin brièvement... afin de réduire à bonne et sainte doctrine le peuple de France qui par icelle femme a été moult scandalisé ». A son avis, les révélations de Jeanne étaient fictives, mensongères et superstitieuses. Elles procédaient des démons Béliciel, Satan et Béhémot. Jeanne était blasphématrice, séditeuse, avide de sang humain, idolâtre, schismatique. Elle était aussi hérétique et apostate, « pour ce qu'elle s'était fait couper la chevelure donnée par Dieu pour voiler sa tête et avait quitté l'habit de son sexe ».

Le mercredi 23 mai, en présence des évêques de Théroüanne et de Noyon, de l'Inquisiteur et de sept Docteurs, Maître Pierre Maurice admonesta la prisonnière.

Il lui lut les douze articles, ajoutant à chacun les commentaires de l'Université de Paris.

ARTICLE PREMIER : Jeanne, tu as dit que dès l'âge de treize ans

ou environ, tu as eu révélations et apparitions d'anges et de saintes, cela n'est que fictions mensongères, séduisantes et pernicieuses ne peut procéder que d'esprits diaboliques.

ARTICLE 2 : Item, tu as déclaré que saint Michel accompagné d'anges vint à toi en la ville de Chinon. Et que tous entrèrent avec toi dans la chambre de ton roi, devant lequel s'inclina un ange, porteur d'une couronne. Et tu as dit que cette couronne, que tu appelles signe, fut remise à l'archevêque de Reims qui la remit à son roi, en présence d'une multitude de princes : ce n'est pas vraisemblable, mais mensonge présomptueux, séducteur, pernicieux.

ARTICLE 3 : Item, tu as dit que tu connaissais les anges et les saintes par bon conseil, confort et doctrine qu'ils te donnaient, ce ne sont pas signes suffisants pour connaître lesdits saints et anges, et tu erres dans la foi.

ARTICLE 4 : Item, tu as dit que tu es assurée de certaines choses à venir, que tu as reconnu des hommes que tu n'avais jamais vus auparavant, et cela par les Voix des saintes Catherine et Marguerite. Et quant à cela, les clercs disent que c'est superstition, divination, présomptueuse assertion et vaine jactance.

L'article 5 avait traité à l'habit d'homme qu'une femme n'a pas le droit de porter, d'après le Deuternome, « sous peine d'être en abomination à Jéhovah ».

L'article 6 reprochait à la Pucelle d'être traîtresse, perfide et cruelle pour avoir dit « qu'aux coups on verrait qui aurait meilleur droit ».

L'article 7 la déclarait « impie envers ses parents » pour les avoir quittés contre leur volonté; l'article 8 la taxait « de pusillanimité tournant à désespoir, et probablement de suicide », parce qu'elle avait sauté de la tour de Beurevoir; l'article 9 l'accusait de « présomption » parce qu'elle ne croyait pas avoir fait péchés mortels; l'article 10 assurait que c'était « transgresser le précepte de charité » d'affirmer que les saintes Catherine et Marguerite ne parlaient pas anglais.

Enfin les articles 11 et 12 dénonçaient Jeanne comme invocatrice des démons et schismatique.

La lecture desdits articles achevée, Maître Pierre Maurice adressa à Jeanne une dernière monition. Il l'invita, derechef, à se soumettre à l'Eglise.

Et comme Cauchon lui demandait si elle n'était pas tenue de soumettre ses dits et faits à l'Eglise militante, elle déclara :

— *Je veux maintenir là-dessus la manière que j'ai toujours dite et tenue au procès... Si j'étais en jugement et si je voyais allumer les bourrées et le bourreau prêt à mettre le feu, et moi-même étant dans le feu, je ne dirais pas autre chose.*

Sur ce, Monseigneur déclara la cause entendue et remit au lendemain la sentence du jugement.

OMER ENGLEBERT.

(A suivre.)

CATHOLIQUES BELGES

abonnez-vous à

La revue catholique
des idées et des faits

Terre de France

Pendant de longues années, la fiction unitaire nous a fait oublier la multiplicité de la France et le dualisme fondamental de son évolution. Paul Seippel nous a fort bien rappelé, en pleine crise dreyfusienne, la coexistence perpétuelle de Deux Frances dont la lutte constitue en quelque sorte le motif central de l'histoire française depuis le Moyen-Age. D'une part, le laïcisme rationaliste tend à niveler toutes les divergences et à ériger le règne de la loi écrite et de la bureaucratie, ses servantes, avec le concours des créateurs et des interprètes des dites lois écrites. D'autre part, les tendances fédéralistes puisent leur force dans les us et les abus, les croyances et les coutumes; elles s'appuient sur les hommes enracinés dans la terre, nobles, bourgeois ou paysans; elles se sentent attirées par tout ce qui touche à l'Eglise et à l'armée. Observés sous un angle aussi vaste, les conflits intérieurs de la fin du XIX^e siècle, le duel entre la Droite et la Gauche, ne nous apparaîtront que comme un épisode dans un drame, ou une tragi-comédie qui ne finit jamais.

Mais il s'agit de ne pas tomber dans l'excès contraire, de ne pas considérer les Deux Frances comme des ennemies mortelles, à la facture contradictoire, dont chacune ressemblerait plutôt à ses coreligionnaires spirituels de l'étranger qu'à son adversaire de chez soi. Cette erreur d'optique a souvent été commise du dehors. Le manifeste du duc de Brunswick, en 1792, en était le plus célèbre témoignage, quoique nullement le dernier, car les Allemands les mieux informés des choses françaises ne cessent de miser sur le désaccord entre les gens de Droite et de Gauche ou, pour employer le langage du racisme, entre Nordiques de souche germanique, beaux, nobles et poussés dans les bras de leurs frères teutons par la voix du sang, et Occidentaux ou Méditerranéens, sous-hommes trapus, vulgaires et hostiles par instinct à l'idéal aryen.

Certes, la lutte des Deux Frances demeure un élément constant de leur symbiose dans une même communauté nationale; la ressemblance morale, intellectuelle entre les deux partis adverses prime pourtant leur différence. On est frères, des deux côtés de la barrière, serait-ce même aux moments où l'on se traite réciproquement de cochons! Contemplés, je ne dis pas de Sirius, mais tout simplement d'outre-Rhin ou d'outre-Manche, Pyrénées et Alpes, les protagonistes des courants politiques, philosophiques, littéraires ou artistiques se confondent dans un même type spirituel, sinon physique. MM. Charles Maurras, d'Ormesson, de Kérillis, Pierre Dominique, Emile Roche ou Marcel Cachin se distinguent sans doute par leurs convictions, mais point par la manière dont ils les ont gagnées, dont ils les proclament, ni dont ils les défendent selon la méthode cartésienne et avec les arguments d'un humanisme universaliste. Opposés ou comparés à des auteurs allemands ou slaves, Paul Claudel et Anatole France, Abel Hermant et Joseph Delteil, André Chamson et Henry Bordeaux seront du même bord. Et le chemin est moins long de Mathiez à Gaxotte que la distance qui sépare l'historien français communisant d'un Pokrovsky, ou le « fasciste » de *Je suis partout* des historiens nazis.

La France est donc une et indivisible, si nous la comparons aux autres phénomènes collectifs qui voisinent avec elle dans l'espace et dans le temps. Elle affirme cependant sa multiplicité, dès que nous la contemplons isolée, dès que nous la pénétrons ou, mieux encore, que nous y pénétrons. Faisons-le sous la conduite d'un guide particulièrement aimable, spirituel et informé, le comte Serge Fleury.

Le volume qu'il vient de publier dans une édition facilement abordable, après l'avoir offert en régal aux bibliophiles par l'intermédiaire du maître A.-M. Stols, ce livre au titre doux et simple *Terre de France* professe à la fois la France une et sa multiple splendeur. Il nous séduit par les ressources d'un grand écrivain qui se double d'un artiste et d'un homme politique perspicace. Le comte Fleury, héritier d'un nom et d'une noblesse impériale qui obligent, — nous connaissons tous les magnifiques souvenirs du général comte Fleury, publiés vers la fin du XIX^e siècle, — diplomate qui ne renie guère la tradition littéraire du Quai d'Orsay et qui fut, à plusieurs reprises, ambassadeur de la civilisation française, récemment aux Etats-Unis et souvent ailleurs, décrit la France *dulce terre* avec d'autant plus de tendresse qu'il a éprouvé plus de bonheur à la revoir après une longue absence, avec d'autant plus de compétence qu'il l'a parcourue d'un bout à l'autre, avec d'autant plus de veine persuasive qu'il obéit à l'appel du sol et des morts, ses propres ancêtres.

En lisant ces pages harmonieuses et lumineuses, en respirant les parfums de France et les climats si variés qui émanent de ce panorama étonnamment vif et coloré, j'ai senti surgir des souvenirs en nombre. Les uns, délicieux entre tous, se rattachent à la charmante comtesse de Ségur, née Rostopchine, et à ses contes, ensemble les dessins de la Bibliothèque Rose et l'image d'un monde disparu où tout était ordre, hiérarchie, honnêteté, vertu, mais d'où, à travers une convention sévèrement respectée, émergeaient les contours d'un édifice très réel et solide, la vieille France des terriens et des paysans, laborieuse et gaie. Serge Fleury touche à l'auteur de *L'Auberge de l'Ange Gardien* et des *Vacances* non seulement par l'aspect de ses paysages, mais plus intimement par des liens de parenté; les petites filles modèles et leurs cousins, à qui bonne-maman, M^{me} de Ségur, a dédié ses récits, ils sont les ancêtres de notre auteur, ou leurs compagnons de jeu. Et cela vaut mieux pour la réussite de pareille entreprise, d'un tour de France pour enfants de notre XX^e siècle, que certaines initiatives de la propagande officielle : je pense, seconde réminiscence, à un film affreusement mal tourné, à l'aide duquel le ci-devant haut-commissariat du tourisme se proposait de divulguer les beautés de la France, avec le seul résultat d'exhiber l'insuffisance technique affligeante de la mise en scène cinématographique. Enfin, troisième avertissement de la mémoire : *La Bonne Terre*, l'admirable série de romans que M^{me} Pearl Buck a tirés de la vie des cultivateurs chinois.

Jamais l'analogie des deux civilisations les plus complètes et les plus harmonieuses, des civilisations française et chinoise, ne m'a frappé avec autant de netteté qu'en feuilletant la *Terre de France*, si bonne, si généreuse, si accueillante et aussi si jalouse; commandant si tyranniquement toute la vie spirituelle, artistique, politique d'un grand peuple dont la culture se manifeste extérieurement sous un vernis purement urbain.

Ce vernis, brillant et trompeur, ce sont, ici comme là-bas, le luxe et la luxure de la capitale, le matérialisme des villes et les querelles byzantines des pédants; mais on découvre vite que l'essence même du pays et de la nation n'a pas changé sous l'influence citadine. La France et la Chine sont demeurées fidèles à l'enseignement et à l'exemple de leurs humbles aïeux et non pas aux « grands ancêtres » d'une ancienneté et d'une grandeur contestables; communautés créées par la nature qui leur a assigné leurs frontières, le rythme de la vie et le mode d'une existence saine et digne; union de tant de provinces qui ont trouvé le vrai bonheur dans l'unité de leur civilisation et de leur esprit, mais aussi dans la diversité de leur tempérament, ces deux glorieux pays n'ont connu que trois fléaux hostiles à leur félicité du sage : les ennemis barbares du dehors, alléchés et troublés par le charme d'une société policée, équi-

librée, supérieure, les idéologues qui entendent régler ce qui échappe à tout doctrinarisme fanatique, enfin les ronds-de-cuir, les mandarins, les rouages routiniers d'un engrenage sans pitié, le dragon en papier qui vomit édits, ordonnances, arrêtés pour que soient ennuyés les honnêtes gens et que s'en moquent les filous.

La guerre, imposée par l'agresseur étranger, le désordre semé par les politiciens au front d'airain populaire et la bureaucratie déchaînée sont seuls susceptibles de suspendre et de compromettre, mais jamais de détruire, ni même d'atténuer sérieusement la joie de vivre dans une atmosphère merveilleusement humaine et remplie de l'écho des choses divines. Le comte Fleury insiste avec un orgueil bien justifié sur la force attractive de sa patrie où tant d'hommes nés sous un autre ciel se sont intégrés de leur propre gré dans la communauté nationale; et nous pensons une seconde fois à la Chine grande amalgamatrice. Il décrit la France comme refuge de l'ordre, de la justice et de la liberté, mais il fait surgir du sol et du cœur de ceux qui le cultivent les trois qualités qui rendent enviable et respectable l'existence humaine.

Mettons-nous en route, de la Bretagne « fille du vent, du soleil et de la pluie » au Quercy et en Bourgogne avec « son atmosphère sereine, la dignité d'où la joie n'est point bannie », visitons le Limousin où « la lumière possède tous les privilèges et toutes les souplesses de la lumière toscane » et où l'on doit être heureux de vivre, fût-ce en limogé, dans des bourgs « qu'anime de sa fièvre une curiosité toujours en éveil, connaissant à la fois l'animation angélique des carrefours et le silence des soirs de bataille ». Voici le Poitou « qui manque d'humilité » (serait-ce parce que la Poitevine Eléonore Desmiers d'Olbreuse est devenue l'aïeule commune de toutes les dynasties européennes?), voici la Provence « avec ses villages posés sur les collines comme une coiffure sur un joli visage » et où l'on retrouve M^{me} de Sévigné; nous ajouterions « et une belle prospérité des lettres ». Nous serons au Béarn à l'ombre du Vert Galant; nous hésitons, avertis par M. Fleury, à piétiner les prairies si vertes de la Normandie, de peur d'endommager un tableau, mais nous restons un peu sceptiques quant au luxe et au confort — non pas à l'aisance — que l'auteur vante à cette province : j'y ai habité de somptueux châteaux où précisément les lieux d'aisances manquaient de luxe et de confort, quelque pas de grandeur, car ils se trouvaient à la cour.

La Touraine, pays de gentilhommières « qui semblent toujours abriter des lecteurs passionnés de Saint-Simon »... et des personnages de « Molinoff Indre-et-Loire ». Ile de France, Périgord, où « les villageois descendent tous de Montaigne », Berri, Vivarais : le kaléidoscope tourne sans cesse. Mais nous parcourons maintenant les Marches Orientales, la Lorraine — « les chênes plusieurs fois centenaires et les ormes aux airs trapus y mettent sur l'horizon guetté par la brume et la mélancolie une couleur et une solennité spéciales » — et l'Alsace, foyer de l'énergie et de l'endurance. Artois, Picardie, les forêts de Savoie; et voici le Bordelais « où la vigne et le soleil ont signé un pacte d'amitié ». L'Anjou « province bien habitée », le Jura, paysage bien arboré, et l'Auvergne « qui ne se livre pas au premier passant » et qui « sous son aspect volontairement rude cache une douceur, une suavité extraordinaires ». Encore les Landes et les Flandres mystiques, le Rouergue, les Cévennes, et la première visite aux provinces est terminée.

Mais nous repartons en pèlerinage pour deviner dans quelques sites privilégiés les profondeurs de l'âme française : Poitiers, Albi, Chartres, Bourges, Reims, Aix-en-Provence, Vézelay, Saint-Bertrand-de-Comminges et la place Vendôme à Paris : « le sens de l'élégance, le goût de la mesure, la recherche de la

perfection, le besoin de l'harmonie, l'émotion devant la beauté ». C'est au pied de la colonne de la place Vendôme que M. Fleury fait communier dans une synthèse accomplie la France de l'Ancien Régime, des mousquetaires du Grand Roi, avec l'âme napoléonienne et avec la France d'aujourd'hui. Un penchant irrésistible reconduit cependant l'artiste une ultime fois vers le Midi, tandis que le penseur politique en Fleury aurait sans doute voulu prendre congé au cœur de Paris; il nous fait ses adieux à Aix-en-Provence et l'ombre du bon roi René nous salue dans un paradis gorgé de lumière.

Heureux qui comme Ulysse a fait un beau voyage, ne serait-ce qu'en une imagination qu'aura éveillée et splendidement satisfaite l'artiste-honnête-homme de *Terre de France*. Mais à travers quelle odyssée la vraie, la belle, la douce, l'unique France ne devra-t-elle pas retrouver ce qu'elle risque tant de fois de perdre et qu'elle devra regagner comme trésor le plus précieux : soi-même, son ordre naturel et sacré, sa sage liberté chrétienne, la pleine mesure de son génie et de sa force!

Prof. Dr O. FORST DE BATTAGLIA.

La voix de nos Évêques

Sur le renouveau chrétien qu'appellent les circonstances,
par S. E. Mgr Kerkhofs,
Révérendissime Evêque de Liège

Mgr l'Evêque de Liège médite tout haut dans cette Lettre pastorale.

Nous n'avons pas été étonné d'apprendre qu'il l'avait écrite durant quelques jours de retraite en une solitude pieuse.

Ce sont les événements actuels qui font aussi l'objet de ce Mandement de Carême. Après avoir recommandé la prière instante et confiante dans une lettre précédente, Mgr Kerkhofs exhorte en celle-ci ses diocésains à une vie chrétienne plus fervente.

Et il insiste sur le côté théologal de la vie chrétienne. C'est le plus essentiel. Il importe aussi de faire effort pour développer les vertus morales. Mais le principal est que notre vie, notre âme, notre activité soient tournées vers Dieu. La vigueur des vertus morales elles-mêmes en dépend radicalement.

Pour vivre chrétiennement les temps difficiles que nous traversons, il n'est donc pas de meilleur conseil, de conseil plus primordial, que de ranimer en son âme, par la grâce divine, les vertus surnaturelles et théologiques de foi, d'espérance et de charité.

* * *

La foi est la lumière de la sagesse divine habitant en notre âme et la guidant sur le chemin de la vie, éclairant toute chose surnaturellement, montrant le but, indiquant les moyens, rétablissant la juste hiérarchie des valeurs, offrant à notre contemplation les profondeurs infinies des mystères de Dieu, de la vie et des œuvres de Dieu.

Il faut projeter cette lumière incomparable sur les événements déconcertants et tumultueux qui nous emportent dans leur tourbillon. Pour ce faire, nous n'avons pas seulement les grandes vérités révélées et définies, dont l'application serait laissée à

notre discernement personnel. L'Eglise vivante et son enseignement continu, principalement la parole du Chef suprême de l'Eglise, nous guide fermement dans cette application des principes de la foi. Le Christ assiste son Eglise dans cet enseignement indéfectible tous les jours jusqu'à la consommation des siècles.

Le sentiment de certitude et de fierté avec lequel nous devons nous tourner vers la grande voix qui, de Rome, s'adresse au monde catholique et à toute l'humanité est exprimé en termes très heureux par Mgr Kerkhofs.

« Aujourd'hui surtout, au milieu de la confusion des idées et des avis contradictoires, des nouvelles tendancieuses et des jugements de partisans, il est bien difficile, voire impossible, à la grande majorité des hommes d'apprécier sainement les faits, et de leur appliquer les principes de la foi chrétienne. Heureusement pour nous, le Vicaire du Christ est là qui juge et qui parle.

» Il parle, et l'univers entier est attentif à sa voix, et les âmes droites, même dans les milieux non catholiques et incroyants, reconnaissent en elle la plus haute expression de la conscience humaine.

» Certes, il nous est permis de nous réjouir et d'être fiers de ce prestige extraordinaire de la papauté. Mais nous en serions d'autant plus inexcusables si nous n'étions pas les premiers à écouter les paroles papales, à les recueillir pieusement, à en faire les normes de nos jugements et, le cas échéant, les principes directeurs de notre conduite. »

* * *

De cette vue de foi jaillit comme naturellement l'espérance.

Quoi qu'il doive arriver, il est absolument certain, certain d'une certitude surnaturelle, que tout servira en définitive les admirables desseins de Dieu, et donc conduira au but infiniment souhaitable des hommes de bonne volonté. *Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum*. Ils peuvent bien garder, ils le doivent, dans les moments les plus troublés, les hommes de bonne volonté, la paix ineffable que chantèrent les anges la nuit de Noël.

Mais notre confiance ne va pas exclusivement à l'essentiel. Nous savons que la Providence paternelle de Dieu ne dédaigne pas les plus humbles détails de notre existence, à plus forte raison les événements qui, comme ceux où nous sommes impliqués de nos jours, mettent en jeu l'avenir des nations de civilisation chrétienne.

Ici, la confiance est moins absolue que lorsqu'il s'agit de l'unique nécessaire. Elle n'en monte pas moins vers Dieu avec un grand élan filial et surnaturel.

Nous ne croyons qu'il y ait plus belle formule que la suivante des espérances chrétiennes de la Belgique menacée.

« Nous n'avons, au sujet des biens temporels, aucune promesse absolue. La guerre, quelque affreux mal qu'elle soit, n'empêche ni les soldats ni les civils de sauver leur âme; même elle peut être pour nombre de personnes oubliées de leurs devoirs dans la tranquille jouissance des biens de ce monde une secousse salutaire, une grande et terrible leçon.

» Malgré tout, nous avons confiance. Nous avons confiance dans l'ensemble des circonstances et des facteurs naturels, providentiellement réunis, qui paraissent garantir notre indépendance; mais nous avons foi aussi et avant tout dans la protection divine. Aux yeux de Dieu, la Belgique ne reste-t-elle pas, malgré ses fautes, une vieille terre chrétienne : terre de foi qui ne connut pas l'hérésie, terre catholique romaine qui ne connut pas le schisme; terre eucharistique ardente dans son culte du Saint-Sacrement; terre mariale profondément imprégnée de piété envers la sainte Vierge; terre élue aussi, où le Seigneur plaça

le berceau de la Fête-Dieu, où Marie multiplia les sanctuaires, témoins de sa puissance secourable, et où tant de fidèles gardent encore l'émotion récente de ses visites?

» De cette terre monte, depuis des mois, la prière incessante pour la paix : elle monte en chœur de nos églises où les prêtres convoquent les fidèles; elle monte du sein de nos nombreuses et ferventes communautés religieuses; elle monte de milliers de foyers chrétiens qui continuent ou reprennent la coutume du chapelet récité en commun; elle monte même des cantonnements de nos soldats, grâce surtout à la présence des prêtres, des religieux, des membres de nos groupements d'Action catholique. Ailleurs encore, dans notre colonie africaine et sur les nombreux points du globe où travaillent des missionnaires belges, la prière de ces pieux messagers de la foi, unie à celle de leur néophytes, redit sans cesse : « Seigneur, protégez la Belgique. »

» A toutes ces voix de la terre, d'autres s'associent, innombrables, au ciel! Voix des Patrons de la Patrie, voix des saints et des saintes de chez nous, voix de tous les élus nés sur notre sol et dont bon nombre ont donné leur vie pour sa défense.

» Oui, nous pouvons avoir foi dans la destinée de la Belgique catholique, dans la prière de ses enfants, dans la somme de bonnes œuvres et d'expiations volontaires faisant contrepoids à celle de nos iniquités. Le Sacré-Cœur aura pitié de notre Patrie, Marie veillera sur elle. »

* * *

Major autem horum caritas. Des trois vertus théologiques, la reine est la charité.

La grande épreuve où nous sommes engagés appelle une foi plus vive et une espérance plus filiale, elle appelle surtout une charité plus fervente et plus généreuse.

Des profondeurs de l'inquiétude ou du malheur, le chant de l'amour monte plus émouvant vers la beauté et la bonté infinies.

La misère progressive est un appel impérieux à la générosité de la charité fraternelle. Générosité de l'aide matérielle, générosité, plus encore, de l'aide spirituelle, de la prière et de l'apostolat.

A l'heure où l'humanité se déchire, où des abîmes se creusent entre les peuples, la charité unit encore les hommes. Et d'elle aussi on peut dire ce qu'un écrivain non catholique proclamait de l'Eglise au cours de la guerre précédente, qu'elle est la seule Internationale qui tienne.

« Un immense champ d'action s'ouvre devant nous; songez à ceux qui, au prix de grands sacrifices, et, au besoin, au prix de leur vie, veillent à la sécurité du pays; oui, songez d'abord aux soldats qui attendent notre aide physique et morale, songez aux familles des mobilisés, et à tant d'autres familles atteintes par la crise et par l'hiver. Et n'oubliez pas le clergé : celui des paroisses, privé de ses éléments les plus jeunes, doit pouvoir compter plus que jamais sur la collaboration des laïcs dans les œuvres; quant aux mobilisés, prêtres, séminaristes, religieux, brusquement transportés dans un milieu si peu fait pour eux, obligés d'y vivre, d'y travailler, d'y loger au prix de sacrifices et de dangers que vous soupçonnez à peine, faites-leur, largement, l'aumône de vos prières.

» Cependant les multiples détresses de chez nous ne doivent pas nous faire oublier les autres. De partout, des pays où sévit la guerre, des missions lointaines, des régions dévastées par des cataclysmes, s'élèvent en ce moment l'appel de la misère et le cri de la souffrance humaine. Vous n'y serez pas insensibles, nous le savons; jamais, quoi qu'on ait dit, vous n'avez songé à nationaliser la charité. Pas plus que la paternité divine, pas

plus que le Cœur du Christ, pas plus que la fraternité humaine et chrétienne, la charité ne connaît de frontières. »

* * *

La conclusion de cette Lettre, si élevée et pratique à la fois, fait un rapprochement saisissant entre les deux guerres.

L'attitude de la Belgique en 1914 et durant toute la guerre 14-18 a été comme la personnification du droit et de la justice. Elle a donné au monde déchaîné dans un conflit de force le ton du droit.

« Qu'elle donne en cette guerre, s'écrie l'Evêque de Liège, l'exemple et le ton de la charité. »

LOUIS PICARD.

LECTURES

Livres — Revues — Journaux

RÉFLEXIONS SUR LA SCIENCE

M. Georges Claude, le grand savant français, a fait, fin août 1939, à l'Institut canadien de Québec, sous ce titre, une conférence dont la revue Le Canada français publie cette conclusion :

Et maintenant, oserai-je encore vous dire mon sentiment sur le progrès scientifique actuel, sur la science elle-même et sur les hommes qui l'appliquent?

Je sais quel risque je vais courir en le faisant : et celui, d'abord, d'être taxé de prétention pour faire entendre sur un pareil sujet une voix si peu autorisée; celui, aussi, de passer à vos yeux pour un monstrueux ingrat. Car, est-ce de la gratitude pour toutes les satisfactions que m'a données la science, est-ce la joie d'avoir aidé à ses progrès que je vais exprimer? Hélas! non pas, car, malgré tous ces risques, je pense que mon devoir est net; et c'est de protester contre cette idée trop répandue, contre cette légende inspiratrice d'orgueil et d'incrédulité et qui est sans doute l'une des causes profondes de nos malheurs actuels — que notre science humaine sait tout, qu'elle peut tout, qu'elle doit suffire à notre bonheur et qu'en particulier elle pourrait être notre seul guide moral!

La science sait tout! Voilà d'abord une affirmation telle qu'en ne protestant pas hautement contre ceux qui pour des buts mauvais essaient de l'accréditer, les vrais scientifiques, ce me semble, se font les complices d'un détestable abus de confiance. S'il est en effet un chapitre de la science marqué par l'impuissance et par la vanité de ses travaux, c'est bien celui de ses efforts pour la conquête du vrai secret des choses.

Alors que tant de gens — qu'on ne fait rien pour détromper — croient de bonne foi qu'elle l'a déjà surpris, ce secret, ou est en bonne posture pour y atteindre, son effort, au fond, ne se borne-t-il pas à constater que telle chose se passe comme telle autre — que l'on n'a jamais expliquée d'ailleurs, ne faisant ainsi que reculer la difficulté pour la remettre à plus tard, un peu comme ces législateurs — je ne parle pas de ceux du Canada — dont l'ambition se borne à *bricoler* le présent en sacrifiant l'avenir!

Ainsi, enregistrer des faits, constater que les choses se passent de telle ou telle façon — et les lois scientifiques ne sont que la constatation que ces choses se passent bien ainsi *et que nous n'y pouvons rien* — constater donc que les choses se passent de telle ou telle façon, tâcher d'en profiter, c'est le plus fort de notre science, et c'est déjà bien beau.

Mais affirmer, par exemple, qu'une masse électrique ou magnétique en attire une autre comme la Terre attire une pomme, cela ne doit pas faire illusion, faire oublier que nous ne connaissons même pas le secret de cette toute petite chose, une pomme qui tombe!

Quant à la connaissance intime du pourquoi de ces choses, sans doute devons-nous croire qu'elle est partie inséparable du mystère des mystères, la Création.

Mais, par un saisissant contraste, cette science si impuissante à percer le mystère qui en tout nous submerge, il est un domaine dans lequel nul ne peut contester son effrayante puissance : c'est celui des applications; mais quelles constatations décevantes ici nous faut-il faire sur la façon dont cette indiscutable puissance peut être utilisée!

Il y a déjà longtemps qu'on l'a constaté, mais les occasions d'en souffrir deviennent de plus en plus fréquentes, la science n'a pas de morale; elle sème avec la même indifférence le bien ou le mal.

Elle ne peut donc pas être le guide moral qu'a prétendu en faire une doctrine qui, après avoir connu trop de succès chez nous, rencontre enfin une puissante réaction.

Aussi, et sans être poète, ne nous étonnons pas si progrès ne rime pas toujours avec bonheur, comme beaucoup de ses apôtres en étaient persuadés. Constatons même que, plutôt que des bienfaits réels, ce sont d'autres *besoins* que la science nous crée. C'est devenu une nécessité, pas toujours un plaisir, de télégraphier, de téléphoner, d'aller en chemin de fer, en auto, en avion, de brûler notre vie, pas plus que ce n'est un plaisir d'aller si souvent et si lourdement chargé chez le percepteur — autre bienfait du progrès dont on se passerait bien; et si l'on va au cinéma, si l'on écoute la T. S. F., qui pourrait dire qu'on y trouve souvent à meubler son esprit, comme les auteurs de ces deux incontestables merveilles auraient pu l'espérer!

Si maigre, donc, qu'en soit souvent la qualité, soit dans son essence même, soit dans ses résultats, il faut encore reconnaître au progrès un défaut détestable : il exalte notre orgueil, bien plus que de raison, il nous fait trop souvent oublier que l'homme n'est pas un Créateur au sens exact et formidable de ce mot, mais le simple metteur en œuvre des propriétés de l'énergie et de la matière, créées et mises à sa disposition par la Nature; et qu'avec toute notre puissance, nous restons malgré tout si petits et si faibles dans l'immense univers qu'un souffle du Destin suffit à nous briser.

En vérité, Mesdames, Messieurs, il est pénible au scientifique que je suis autant qu'il vous est sans doute à vous étrange de l'entendre, d'être contraint par honnêteté scientifique à faire de telles constatations — et je suis portant loin d'être au bout de mes peines. Car en admettant même, pour ne pas faire crier à l'exagération, que certains progrès de la Science sont purement bienfaisants, de plus en plus la vérité éclate que non seulement le bien et le mal lui sont indifférents, mais qu'elle *peut* le mal encore *plus* que le bien, pour cette raison toute simple que *démolir* est plus facile que *bâtir*. Hélas! inutile d'insister : il n'est que trop visible que la civilisation, si l'on peut encore se servir de ce nom, est maintenant engagée dans une lutte insensée dont il y a bien des chances pour qu'elle ne sorte pas — et dans cette lutte, hélas! lourdes sont les responsabilités de la Science et des scientifiques, tant par les profondes répercussions de la lutte

industrielle que par les moyens de destruction dont elle nous a dotés.

Ainsi, plus la machine devient puissante, plus le contrôle nous en échappe, plus nous risquons de nous faire écraser — et cela, sans doute, parce que notre perfectionnement moral ne va pas du même train que notre puissance matérielle. Et dans ce déchaînement industriel et scientifique, qui, en un rythme toujours accéléré, nous porte vers des destins tragiques, pas moyen d'arrêter. Comme à l'esquif de Lamartine sur l'océan des âges, défense de jeter l'ancre. Va! Monte! Monte encore! toujours plus haut! Et ce sur quoi l'on monte, hélas! c'est la Roche Tarpéenne!

Est-ce que tout cela est donc irrémédiable? Serait-il fatal qu'à vouloir trop s'élever dans la domination et dans la connaissance des choses, l'humanité outre passe ses droits et se fera sauter? Il y a longtemps qu'elle sent confusément ces choses. On sait le mythe des Titans foudroyés dans leur lutte contre le ciel, Prométhée puni par le dieu pour avoir donné aux hommes le feu, et n'est-il pas troublant de voir la Bible montrant Dieu défendant à Adam de s'instruire de toutes choses et, prévoyant cet essor de la science, nous faire entendre que c'est par là que l'homme périra?

Ce destin-là, qui sait si ce n'est pas celui de tous les violateurs du ciel et de toutes les humanités supérieures, qui doivent sans doute peupler bien d'autres mondes que le nôtre. Parfois s'allume et flamboie dans le ciel un astre inconnu, imprévu, qui après quelques jours s'oublie et disparaît. Qui sait si ce n'est pas l'œuvre de quelque physicien de là-bas qui, à tenter cette opération suprêmement dangereuse, la liberté de l'énergie formidable des atomes, a mis le feu à la planète.

Mesdames, Messieurs, je m'excuse très fort de ces réflexions où ne manquent ni les contradictions ni les incertitudes, mais si éloignées, en tout cas, de mon enthousiasme d'antan pour la science, si éloignées des sentiments de ceux qui, plus heureux que moi, peuvent encore voir en elle la source du bonheur universel. Si je les ai formulées ces réflexions, au risque encore une fois d'être taxé d'ingratitude envers cette science qui m'a valu tant de satisfaction, c'est que ma crainte est grande que nous ne soyons aptes à profiter vraiment du progrès scientifique que si notre progrès moral le domine de haut : car celui-là est si lent qu'il nous faudrait désespérer. Mais c'est ainsi que j'ai l'espoir de provoquer d'utiles réflexions.

Car vous pouvez le croire, je ne souhaite qu'une chose : c'est que d'autres revisent ces vues et, faisant la preuve de ce qu'elles ont d'excessif, montrent dans quelle voie le progrès peut être poursuivi pour le profit de l'humanité.

Établissements P. COLLEYE, s. a.

**GRANDE DÉCORATION
SCULPTURE-STAFF
AMEUBLEMENT
TRANSFORMATIONS**

18, RUE DES DRAPERS

BRUXELLES

Tél. 11.89.75

Corderie SMITS-HENIN

Maison fondée
en 1894

Robert Smits-Mortier, successeur
15, rue de la Victoire, Bruxelles-Midi
Téléphone : 37.82.33

la seule maison possédant continuellement en
magasin un choix complet de tous les articles en

Cordages, Ficelles, Fils, Rubans, Sangles, Toiles

pour Entrepreneurs, Tapissiers, Garnisseurs,
Selliers, Relieurs, etc.



QUAND IL GÈLE

et surtout quand il pleut, notre
climat exige des vêtements chauds.
La chaleur de la laine est la plus
saine.

GANTS, ÉCHARPES, CHANDAILS

résisteront à l'usage, si tricotés en

LAINES VESDRE

Filature Schillings

Société Anonyme — **DOLHAIN**, près Verviers

Fils Angora en tous genres

Angora 100 % pour tricotage à la main, bonneterie, ouvrages
de dame

Pelotes et Écheveaux — Fils classiques et fantaisie
Fils Angora pour sous-vêtements jusque 2/40 m/m

EXAMEN SCIENTIFIQUE DE LA VUE

et **LUNETTES**

exactement adaptées

Service de l'optométriste D. de ROOS

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

26, avenue de France — ANVERS

Conditions spéciales pour congrégations religieuses

POUR 30 FR.

vous recevrez dès aujourd'hui et

jusqu'au 31 mars 1940

Chaque matin : « **Le Vingtième Siècle** »

le grand quotidien catholique, complet, social, indépendant.

Chaque jeudi : « **Le Petit Vingtième** »

le journal catholique pour enfants le plus lu, avec ses héros Tintin et Milou et seize pages de
texte.

Chaque mardi : « **Le Vingtième Artistique et Littéraire** »

panorama complet de la vie des arts.

Chaque dimanche : « **Le Vingtième Agricole** »

avec ses rubriques, ses conseils pratiques, ses réponses aux questions de ses lecteurs.

Chaque vendredi : « **La Semaine du Film** »

une étude technique et morale de tous les programmes cinématographiques.

Chaque lundi : « **La Vie Féminine** »

une page de recettes, de conseils ménagers qui vous aidera à tenir votre ménage au meilleur
compte.

“ **LE DIMANCHE SPORTIF** ”

Un véritable magazine de toute la vie sportive dans le pays.

Cette offre de propagande vous est réservée. Répondez-y, dès aujourd'hui, par une carte postale
adressée à l'administration du « Vingtième Siècle », le grand journal catholique indépendant. —
11, boulevard Bisschoffsheim, à Bruxelles.

OUTRE LE « VINGTIÈME SIÈCLE » ET TOUS SES SUPPLÉMENTS QUI INTÉ-
RESSENT TOUTE LA FAMILLE, VOUS RECEVREZ, EN VOUS RECOMMANDANT
DE CETTE ANNONCE, UN SPLENDIDE CALENDRIER.

LOUIS STRUYVEN

TISSUS FILTRANTS

Cordes & Ficelles

SACS

Téléphone 1

TIRLEMONT

Tél. Charleroi 183.60

**Fabrique de
PARAPLUIES**
en tous genres

PÉBREL Frères S. P. R. L.

11, rue Puissant - CHARLEROI

**PARASOLS
DE JARDINS**

VENTE EXCLUSIVE EN GROS

ANALYSES DES DENRÉES ALIMENTAIRES

Georges Larochoymond

Ingénieur-Chimiste

Ex-chimiste du Comité de Ravitaillement Belge de Tournai
Ex-chimiste expert du Tribunal de Commerce de Tournai
Ex-chimiste expert du Tribunal de Commerce d'Anvers

42, rue Théodore Roosevelt, Bruxelles-Cinquanteaire
Téléphone : 33.60.61



Fonderies et Ateliers de Construction
E. BRIALMONT
ST-TROND

Poêles brevetés BRIALMONT en 4 types.
Très grande économie de combustible.
Très grands générateurs de chaleur.
Rouleaux de tennis en 6 types.
Rouleaux de campagne de tous types à traction chevaline et tracteur.
Fontes spéciales pour moteurs Diesel.
Fonte résistant au feu, fonte pour la mécanique en général, au chrome, nickel, acier.
DEMANDEZ MES RÉFÉRENCES

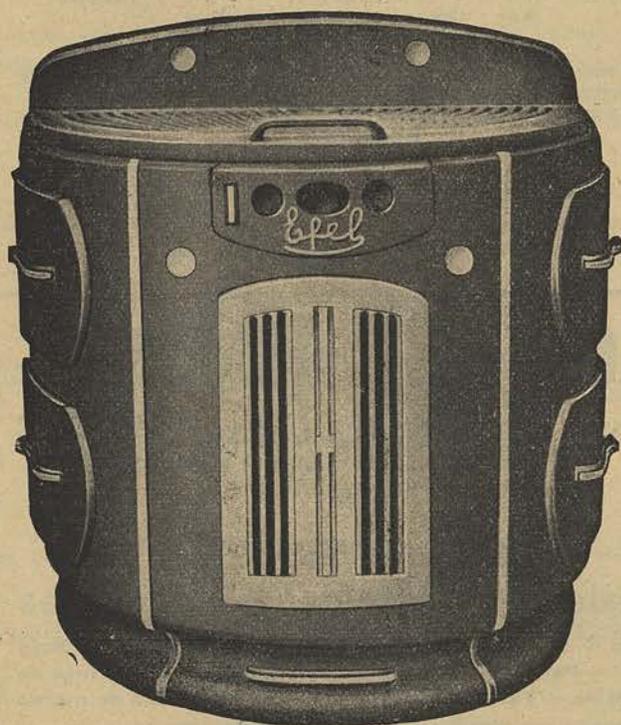
Une réalisation
merveilleuse des

FONDERIES DU LION

FRASNES-LEZ-COUVIN

Cuisiner — Rôtir — Chauffer avec 30 % d'économie garantie

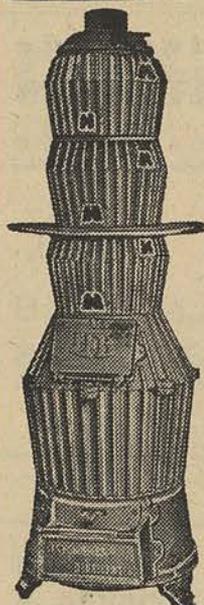
Tous ces poêles peuvent brûler à feu continu



Poêles Parisiens
Poêles Flamands
Poêles Crapauds
Poêles Triangulaires
Cuisinières
Poêles Buffet
Foyers
Dressoirs



Brûlent n'importe quel charbon gras ou maigre



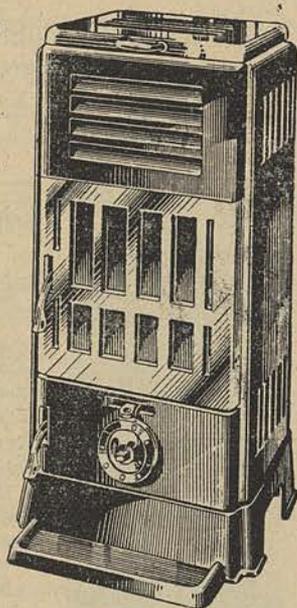
Poêles spécialement conçus pour le chauffage rationnel et économique des églises, écoles, salles de réunion, pensionnats, etc.



Les poêles **GRANUM** brûlent les petits anthracites de 10/20 avec le maximum de rendement.



Poêles,
Foyers,
Cuisinières.



Les Fonderies
Bruxelloises, s.a.
HAREN-lez-BRUXELLES

GRANUM 1668



Un baptême chic est toujours signé **NEUHAUS**

Présentation et qualité incomparables
23-25-27, Galerie de la Reine, Bruxelles - Téléphone 12.63.59

LA CROIX BLANCHE

ANTIDOULEUR
UNE SYNERGIE ANALGESIQUE - FEBRIFUGE - TONIQUE

MAUX DE TÊTE ET DE DENTS - NEURALGIES - DOULEURS PERIODIQUES - SURMENAGE - GRIPPE - DOULEURS RHUMATISMALES

L'efficacité toute spéciale de l'antidouleur "LA CROIX BLANCHE", trouve sa source dans la "synergie des composants", c'est-à-dire l'exaltation des propriétés particulières de chacun des ingrédients par leur association mutuelle. Grâce à elle chacun d'eux apporte à l'ensemble son efficacité propre et pleine tout en n'y figurant qu'en dose très réduite d'où toxicité nulle, tolérance parfaite, absence de toute réaction secondaire désagréable. Les calmants exercent souvent un effet dépressif sur le système nerveux et circulatoire, et provoquent de la fatigue ou de la som-

nolence. Cela n'est pas le cas pour l'antidouleur "LA CROIX BLANCHE", qui compte aussi parmi ses ingrédients un élément tonifiant, dont la présence a pour effet d'annihiler l'influence déprimante des éléments calmants de l'ensemble.

L'antidouleur "LA CROIX BLANCHE", a maintenant plus de 35 ans d'existence. Grâce à ses qualités réelles il a su conquérir la confiance des malades et s'imposer dans la majeure partie du monde civilisé. Quiconque en a fait l'essai, continue à en faire sont calmant favori.



C'EST UN PRODUIT BELGE
LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES TUPPENS ST NICOLAS-WAES
DANS TOUTES PHARMACIES

Fruits Maison de gros Conserves

J. P. MUNAR

13, place de l'Ancien Canal, ANVERS

Tél. 223.55

Registre du commerce

C. C. Postaux

Tél. 342.53

N° 1551

1329.87

Adr. télégr. « Munar-Anvers »

TOUS FRUITS FRAIS : ORANGES, CITRONS, POMMES, BANANES, PAMPLEMOUSSES, RAISINS FRAIS, etc. — TOUS FRUITS SECS. — CONSERVES DE FRUITS ET DE POISSONS.

Prix courant sur demande. Expédition dans toute la Belgique.

Géo COENS

13, rue Chapelle de Grâce, ANVERS

Tél. : 209.58-349.09

Télégr. : STEAROIL

HUILES et GRAISSES
animales et végétales comestibles

Oleo Oil — Premier Jus — Oleostéarine — Arachides — Soya — Coco — Palmiste — Sésame — Hydrogénées — Farines de viande et os — Farines de poissons — Huiles de foie de morue médicinale et vétérinaire.

Jos. FIERENS

Kloosterstraat, 1

ANTWERPEN

Ruwe koffie
Rijst
Meelwaren
Specerijen

Rechtstreeksche invoer

Cafés crus
Riz

Féculents
Épices

Importation directe
Meilleures conditions



POUR LES

ÉCOLES

BOUTEILLES EN CARTON PARAFFINÉ

SEALCONE

du litre, 1/2 litre, 1/4 litre
et 1/6 litre

FABRIQUÉES EN BELGIQUE

SAIN ÉCONOMIQUE

SEALCONE S. P. R. L.

75. avenue Georges Rodenbach,
SCHAERBEEK-BRUXELLES - Tél. 15.28.56

Cafés crus

WUYTS & INSTALLÉ

IMPORTATION
EXPORTATION
CONSIGNATION

Retraitement des Cafés du Congo

Rue des Aveugles, 20, ANVERS

Téléphone :
378.65 (4 lignes)

Reg. Com. :
Anvers 62

Adresse télégr. :
WINSTALLE

Léon HOUBION

48, rue des Français, ANS

VINS & SPIRITUEUX

Denrées Coloniales en gros

Particulièrement

Cafés Crus et Torréfiés

Torréfaction journalière

Adresse télégraphique : HOUBION-ANS.

Téléphone 605.55

Compte chèques-postaux n° 204.985
Registre du Commerce n° 2820.

LA BLANCHISSERIE NATIONALE

ÉTABLISSEMENT MODÈLE

90, avenue Adolphe Buyl — IXELLES

Téléphone : 48.95.39

Vastes installations pour blanchissage de tous linges
Blanchissage à l'air sur pelouse pour linges de corps
— Département spécial pour linge de famille —
Service journalier pour linges d'Hôtels, Restaurants
— Coiffeurs, Instituts, Pensionnats, etc. —

Albert DE WINTER

38, Longue rue Sainte-Anne — ANVERS

Téléphone : 269.26

Adr. télégr. : Winterbert

Cafés Crus

IMPORTATION
DES PAYS D'ORIGINE

NOTAMMENT

du Brésil, de Haïti, de Java,

du Congo belge, des Indes orientales

Les Établissements

Paul THIWISSEN, S. A.

13, rue Ste-Véronique, LIÈGE

Téléphone 168.96

se recommandent tout spécialement aux Missions
pour la fourniture

d'ouate, gaze, bandes et tous objets de pansements

CATALOGUE SUR DEMANDE

Confiterie Nationale Belge

USINE A VAPEUR

Léon HORLAIT

Braine-le-Comte

Tél. : Braine-le-Comte n° 21 Reg. du Commerce : Mons 1157

Confitures de première qualité et de qualité courante
pour pensionnats et missions

Emballages hermétiques et stérilisés pour pays chauds

CHARBONNAGES DE

Gosson-La Haye & Horloz Réunis

S. A. A TILLEUR LEZ-LIÈGE



Charbons de première qualité — O. B. O. pour usages domestiques et Industriels

Si vous ne traitez pas directement avec notre Société

EXIGEZ de vos fournisseurs les

ANTHRACITES-GOSSON

qui vous donneront la plus complète satisfaction

Téléphone : Liège 30860 (2 lignes) - Livraisons rapides et soignées

CHARBONS DE TOUTES PROVENANCES

COMPTOIR DES CHARBONS

Société de personnes à responsabilité limitée

58, rue de Stembert, 58, VERVIERS

Téléphones : 135,50 - 147,98 - 107,42

Compte Chèq. Postaux : 271486 O. B. C. : 9611 Registre du Commerce : 9704

GROS COKES-BRIQUETTES DÉTAIL

Franco gare par wagon dans toute la Belgique

AGENCE DE CHARBONNAGES

ANTHRACITES

Spécialités pour Chauffage Central

CHARBONS - COKES - BRIQUETTES

TÉLÉPHONE

1236

G. Mayan - Malevé

Namur, 46, rue Henri Lemaitre

SOCIÉTÉ ANONYME DES

Charbonnages de Bonne-Fin

Rue de Hesbaye, 8, LIÈGE

Tél. : 110.48-243.73

Adr. télégr. : Charbonnages Bonne-Fin, Liège. C. C. P. : 48.340

CHARBONS

Anthracites — Industriels et domestiques pour tous usages

Houilles et Gailletteries — Gailletins 50/80 mm. — Têtes de moineaux lavées. — Braisettes lavées 20/30 mm. — Braisettes lavées 10/20 mm. Grains lavés 6/10 mm. — Fines lavées 0/6 mm. — Criblé — Tout-venant Menu grainéux.

Charbons anthracites de première qualité pour feux continus et chauffage central.

Grains 6/10 spéclaux pour chauffage central.

MACHINES A COUDRE

ANKER

Prix avantageux

Meilleure qualité

Nombreuses références de couvents, pensionnats et communautés religieuses. — Prix spéciaux. — Leçons gratuites de couture et de broderie

J. VERHAEGHE 89, rue Saint-Georges Gand Tél. 136.63

TOUS LES CHARBONS

des meilleures mines belges

ANTHRACITES - COKES - BRIQUETTES

JEAN MEEUS

15, Courte rue des Claires — ANVERS

Tél. 223.05

VINS des COTEAUX de l'HARRACH

des RR. PP Missionnaires d'Afrique

(Pères Blancs)

Spécialité de vins de messe et de dessert

Dépositaire :

Edw. Moortgat-Meeus

33, rue d'Hanswyck, 33, MALINES

Tél. 881

O. Chèq 173.03

Maison connue pour ses vins vieux de toute origine

Toutes préparations médicales

Toutes spécialités

Pharmacie R. LEFEBVRE

12, Rue des Clairisses, 12

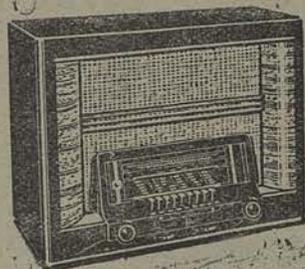
TOURNAI

Téléphone 100.78

Pansements et Accessoires

PHILIPS

NOUVEAU PROGRAMME 1940



Des ondes courtes extraordinaires

New-York en plein jour
comme votre station régionale

UN RADIO - CLAVIER
SYSTÈME LINODYNE

Simple — Exact — Sûr — Parfait

Une musicalité encore meilleure



Pluie, rhumes ?
Pourquoi désormais les
craindre, puisque les

Poudres Merveilleuses de la
CROIX ROSE

de la PHARMACIE DEPOORTERE St.-Nicolas-Waes

vous défendent et calment instantanément
maux de tête, toux et grippe !...

8 poudres 4 fr.
25 " 10 fr.

En vente dans toutes les
pharmacies ou directe-
ment à l'adresse indiquée.



ESSAYEZ-EN UNE, VOUS V'EN VOUDREZ PLUS D'AUTRES

PRODUITS chimiques purs pour Laboratoires
pharmaceutiques pour Infirmeries

Boîtes de secours pour Entrepreneurs et Industriels. —
Parfumerie — Articles sanitaires — Herboristerie



PHARMACIE du NORD

Pharmacie : M^{me} HOFMANS

RUE MAGHIN, 11
LIÈGE

Téléphone 233.26

Apprenez
les langues vivantes

à

L'Ecole Berlitz

Leçons particulières et cours collectifs

20, Place Sainte-Gudule, Bruxelles

Banque Dubois

Société Anonyme

41, rue de l'Université, 41, à LIÈGE

Maison fondée en 1778

Capital : Frs 25.000.000

Réserves : Frs 9.000.000

Registre du Commerce de Liège : n° 236

Téléphone : N° 129.10 (5 lignes)

Adresse télégraphique :
Banque Dubois, Liège



TOUTES OPÉRATIONS
— DE BANQUE —

NOUVELLE GALERIE
DE COFFRES-FORTS

PHARMACIE

A. De Pannemaeker

Maison fondée en 1876

GAND, rue de Bruges, 28-30, Burgstraat, GENT
Téléphones : 179.54 et 179.14

Spécialités en gros
Dépôts et Monopoles

Produits chimiques a/cachets. — Tous sérums. — Tous vaccins.
Ampoules à tous médicaments. — Accessoires

Comptoir de
SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES

**Raffinerie
Tirlemontoise
Tirlemont**



**Exigez le Sucre
scié-rangé
en boîtes de 1 kilo**

Ch. Le Jeune Limited
SOCIÉTÉ ANONYME

■
TOUTES ASSURANCES
■

Téléphone :
319.70 (4 lignes)

Télégrammes :
Charlejeune

BUREAUX :
17, rue d'Arenberg
ANVERS

La seule occultation rationnelle

ALERTEX

agréé par le Commissariat de la Protection Aérienne Passive



Avant tout ordre, prière de visiter notre usine occultée
Rue Puccini, 66, Bruxelles — Tél. 21.50.68